

ARMÉE ROMAINE ET PROVINCES

I



PRESSES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Armée romaine et provinces (I), corrigenda

- lire: p. 77, l. 3: qua[e] i[nf[ra s[cripta sunt
p. 78, l. 6: A. f(ilium)
l. 13: ad ampliato
l. 14: Roma norum
l. 17: Dio[cl(etiani)
p. 83, note 47, l. 36: étudie

CAHIERS DU GROUPE DE RECHERCHES
SUR
L'ARMÉE ROMAINE ET LES PROVINCES
I

CAHIERS DU GROUPE DE RECHERCHES
SUR
L'ARMÉE ROMAINE ET LES PROVINCES
I

Recherches conduites auprès du Laboratoire
d'Archéologie de l'Ecole normale supérieure
par le Groupe de Recherches sur l'Armée
Romaine et les Provinces, E.R. 207 du C.N.R.S.

Directeur de la publication

Jean BOUSQUET

Directeur de l'Ecole normale supérieure

PRESSES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

45, rue d'Ulm · Paris

1977

© Ecole normale supérieure • Paris, 1977

ISBN 978-2-7288-3912-4

S O M M A I R E

Avant-propos.....	p. 9
Jublains 1975 par R. Rebuffat.....	p. 11
Arlaines 1976 : un camp romain près de Soissons par M. Reddé.....	p. 35
Le pseudo "camp des auxiliaires" à Lambèse par Y. Le Bohec.....	p. 71

Planches

Jublains 1975.....	I
Arlaines 1976.....	XXXIII
Le pseudo "camp des auxiliaires" à Lambèse.....	XLV

A V A N T - P R O P O S

Le Groupe de Recherches sur l'Armée Romaine et les Provinces favorise ou entreprend des publications individuelles ou collectives, éditions de textes ou travaux archéologiques, qui se présenteront sous forme de monographies. Mais il nous semble également nécessaire de faire connaître d'autres recherches, ainsi que les étapes des entreprises de longue haleine.

Les moyens mis à notre disposition par l'Ecole Normale Supérieure, sous les auspices de son Laboratoire d'Archéologie, nous permettent de le faire, sous une forme qui allie une présentation correcte à une grande rapidité d'exécution, donc de publication. Le Groupe doit une reconnaissance toute particulière au Directeur de l'Ecole Normale Supérieure, M. Jean Bousquet, et à celui du Laboratoire d'Archéologie, M. Christian Peyre, pour avoir suscité et permis cette réalisation. L'équipe qui a techniquement mis au point ce premier numéro des Cahiers du Groupe se compose de Françoise Bonneviot, d'Elisabeth de Saint Mathieu, et de Gérard Monthel, qui lui ont consacré tous leurs soins et toute la conscience qu'on leur connaît.

Il va sans dire que notre entreprise est largement ouverte à tous ceux qui voudront y participer, s'ils s'intéressent au thème général de nos recherches, qu'ils veuillent contribuer à nos campagnes sur le terrain, à nos recherches sur les textes ou les monuments, ou qu'ils souhaitent nous confier des études à publier. Mais dès ce premier pas, nous avons rencontré de précieuses collaborations, et on verra aussi que chacune de nos recherches n'a été possible que grâce à l'aide confiante de personnalités que nous sommes heureux de remercier ici. Le Groupe a également bénéficié dès 1976 d'une aide du Centre National de la Recherche Scientifique, qui l'a considérablement aidé.

Nous ne voulons pas d'autre faire-part de la création de notre Groupe que ce fascicule : nous souhaitons qu'il nous permette de nouer des relations scientifiques avec les savants et les institutions qui se préoccupent de la diffusion de la romanité et de ses relations avec les cultures et les civilisations qu'elle a rencontrées et nous espérons pouvoir à l'avenir accélérer et diversifier notre effort.

R. REBUFFAT

JUBLAINS 1975

La publication de la forteresse de Jublains a été confiée au *Groupe de Recherches sur l'armée romaine et les provinces de l'E.N.S.* par M. J. Bousquet, Directeur de l'Ecole et Directeur des Antiquités des Pays de la Loire. Le support technique de la fouille a été assuré par le Laboratoire d'Archéologie de l'Ecole, dirigé par C. Peyre. Le Groupe a été accueilli sur place par MM.R. Boissel et R. Diehl, qui l'ont fait profiter de leur longue expérience de l'archéologie de la Mayenne. A tous ceux qui ont bien voulu ainsi nous faire confiance vont nos très vifs remerciements.

R. Ash, B. Bavant, G. Bourdelet, Y. Le Bohec, M. Lenoir, D. Lespinasse, G. Monthel, D. Rabaud et D. Rebiffat ont participé à la campagne de printemps (9-16 avril); Y. Le Bohec, G. Monthel, M. Reddè, D. Rebiffat à celle d'automne (28 septembre-6 octobre); P. Darcque a confié au groupe son manuscrit sur *Jublains, centre de la civitas Diablintum à l'époque gallo-romaine*, mémoire de maîtrise préparé sous la direction de P. Grimal.

J. P. Callu a bien voulu se charger de l'étude des monnaies que Mlle C. Brenot, au Cabinet des Médailles, a aimablement fait nettoyer, mouler et photographe.

Les travaux commencés à Jublains sur le site de la forteresse romaine ont été, en 1975, conçus comme des préliminaires à une publication d'ensemble, qui devra comprendre l'histoire des recherches anciennes sur le site, sa description, celle du matériel recueilli jadis ou récemment, et des éléments de commentaires qui ne mettront sans doute pas fin au cours des hypothèses, mais qui le guideront dans des limites raisonnables. On est donc provisoirement allé au plus pressé : les plans et croquis anciens, sources de renseignements intéressants, sont cependant insuffisants, voire faux en bien des détails, et il est donc absolument nécessaire de disposer d'un plan moderne et exact. Il a été entrepris en 1975, et sera réalisé au 1/50 pour la partie centrale des ruines, au 1/100 pour l'ensemble.

A ce plan devra être joint une description minutieuse qui a été écrite en

1975, en rédigeant des compléments à une esquisse, d'ailleurs parfaitement claire et exacte, donnée par P. Darcque dans un mémoire inédit. L'ensemble sera fondu avec les remarques auxquelles donnent lieu les travaux pour aboutir à un document définitif.

Quant aux travaux de terrain, nettoyages et sondages, ils n'ont été effectués qu'en fonction des nécessités du relevé : et sous cette forme, ils ont pourtant fourni une première série de renseignements intéressants, et même de trouvailles, puisque des monnaies éparses ont été recueillies, ainsi qu'un petit dépôt d'une quarantaine de pièces de Tetricus. Ce sont ces résultats que nous exposons ici.

La forteresse de Jublains, à laquelle nous continuons à donner ce nom en partie conventionnel, mais qui convient au moins au fait que, quelle que soit la nature originale de l'édifice, il était de toute façon "fortifié", se compose de plusieurs éléments concentriques.

Au centre, le "Bâtiment central", édifice massif (34 x 36 m), caractérisé par ses quatre tours d'angles symétriques deux à deux, sa grande porte sur la face sud, et ses deux poternes ouvertes dans les tours nord-est et sud-ouest (pl. XII 1). Au centre de ce bâtiment, un rectangle de murs (9,40 x 7,50) à quatre portes délimite un espace à ciel ouvert, que nous continuerons donc à appeler, à cause de cette particularité, du nom traditionnel d'"*Impluvium*". Entre l'*Impluvium* et l'enceinte du Bâtiment central, des plots de granit devaient porter les poteaux d'un plancher de premier étage (pl. XIV 1,2).

Autour du Bâtiment central, une fortification rectangulaire (65 à 70 m de côté, consiste en une levée de terre, munie au sud d'une porte construite en blocs de taille et moellons. Nous conservons pour elle le nom traditionnel de "*Vallum*" qui n'est pas totalement déplacé dans la mesure où on peut penser que cet *agger* devait porter jadis une palissade, et constituer effectivement ce qu'on a le droit d'appeler *Vallum* (pl. XI 2).

Autour du rectangle du *Vallum* se trouve encore bien conservé le trapèze imposant (115 x 126 m sur 120) d'une enceinte de moellons et de briques, flanquée de tours externes, et pourvue de deux portes sur les faces est et ouest (pl. XI 1).

A ces trois éléments essentiels, divers autres se sont ajoutés.

Dans l'angle des tours du Bâtiment central, en face des poternes, deux constructions rectangulaires se sont appuyées à la structure centrale : on les appelle conventionnellement les "Bassins", mot peut être en lui-même injustifié et qui convient en tout cas mieux au "Bassin nord", muni d'un caniveau émissaire, qu'au "Bassin sud".

Contre la face ouest du Bâtiment central se sont plaquées trois constructions, l'une au centre, les deux autres aux angles, encore tout à fait énigmatiques. Nous les appelons simplement "Adjonction centrale" ou bien "Grande Adjonction", et pour les cornières, "Adjonction nord" et "Adjonction sud" (pl. XX).

Enfin, à l'extérieur du Bâtiment central, mais dans le *Vallum* se trouvent au sud des Thermes, au nord un édifice qui n'était peut-être pas thermal, mais dont une pièce au moins était chauffée. Nous parlerons au sud des "Grands Thermes" et au nord, conventionnellement, des "Petits Thermes".

Outre ces constructions, les dispositifs qui concernent l'alimentation en eau ou les évacuations doivent être mentionnés.

Dans le Bâtiment central, contre le mur ouest et dans l'angle sud-est se trouvent deux puits. A l'intérieur du *Vallum*, dans l'angle sud-est et contre la face nord, les anciens dessins mentionnent deux puits, puits perdus ou citerne, depuis recouverts. Vers le second se dirigeait le caniveau sortant du "Bassin nord". Enfin, contre le mur Nord de l'Enceinte extérieure se trouve une source qui ne tarit jamais.

Du centre de l'*Impluvium*, deux caniveaux partent vers l'ouest : ils passent sous le mur de l'*Impluvium*, puis s'écartant l'un de l'autre de part et d'autre d'un puits, ils passent sous le mur de Bâtiment central, et s'arrêtent là.

De la grande Adjonction, deux autres caniveaux partent en s'écartant, et passent sous le *Vallum*.

Enfin, sous l'Enceinte extérieure, plusieurs caniveaux existent, dont le tracé exact est actuellement ignoré.

LISTE DES POINTS EXAMINES EN 1975

- Le Bâtiment central
- Centre de l'*Impluvium*
- Caniveaux de l'*Impluvium*
- Porte du Bâtiment
- Les adjonctions au Bâtiment central
- Bassin nord
- Bassin sud
- Adjonction centrale
- Caniveaux de l'adjonction centrale
- Le *Vallum*
- Porte du *Vallum*
- Les Grands Thermes.

Les termes utilisés sont portés sur le "croquis de nomenclature" établi sur un fond de plan (Laurain-Grenier) inexact malgré quelques corrections, mais qui suffit à cet effet.

LE BATIMENT CENTRAL

CENTRE DE L'IMPLUVIUM

Alors que le sol de cette région passait pour détruit, un nettoyage a fait apparaître un dallage de carreaux de brique rouge, en pente sensible vers l'ouest(pl.

XII 2). Tout autour, on voit un léger trottoir, plus ou moins bien conservé, et dans ce trottoir, des plots de granit irréguliers peut-être placés là pour servir de base à des poteaux.

Au bas de la pente du dallage, près du mur ouest, a été découverte une rigole de briques, à laquelle aboutissaient 4 petits regards verticaux carrés. Ce caniveau est en léger dos d'âne, et répartissait donc également ses eaux vers deux passages sous le mur, donnant sur les caniveaux de l'*Impluvium* (pl. XIII).

Ce dispositif indique que le débit de l'eau devait être assez important, ce qui se comprendrait si cette partie était à ciel ouvert, et si de plus elle recueillait une partie de l'eau des toits. La présence de poteaux, en revanche, implique l'existence d'une couverture. Dans l'état actuel des nettoyages, il n'est pas possible de résoudre cette contradiction.

CANIVEAUX DE L'IMPLUVIUM

a- Passage sous le mur de l'Impluvium

Branche sud : Ce passage s'ouvre sous la double rangée de briques qu'on trouve à la base du mur de l'*Impluvium*. Une de ces briques est remplacée par une dalle de pierre, qui porte sur les deux montants de briques du passage, dont le sol est perdu, mais devait être également de briques. Hors du mur, le départ du caniveau, qui oblique aussitôt vers le sud, comporte des briques parallèles à la direction du conduit, bien conservé avec ses briques et son ciment rose.

Branche nord : La structure du passage est comparable, mais la sole du caniveau est une grosse pierre plate; le départ du caniveau oblique est en bas de cette grosse pierre; et les briques du fond du caniveau oblique ne sont pas posées parallèlement au bord du caniveau, mais au mur d'où il sort, type de disposition qu'on retrouve ailleurs dans la forteresse. Il semble qu'on puisse restituer la couverture du caniveau oblique grâce à un négatif de dalle, probablement en pierre (pl. XIV 2).

Près du caniveau, immédiatement au nord, contre le mur de la structure centrale, se trouve un des blocs de granit qui la bordent à l'extérieur et qui devaient supporter des poteaux, servant eux-mêmes d'étais au plancher du premier étage. Ce bloc est placé nettement au-delà de la crête conservée du mur du caniveau; il porte sur des pierres, et on se demande si son établissement n'est pas postérieur à celui du caniveau (pl. XIV 2).

Sous le bloc, dans une anfractuosité du granit, emplie d'humus noir, se trouvait un dépôt de monnaies de Tetricus, qui indique que le bloc a été posé avant ce règne.

b- Passage sous le mur du Bâtiment central

Branche sud : L'entrée du caniveau n'a pas été nettoyée, mais on voit une large brique plate sur deux montants de brique.

La sortie du caniveau est appuyée à un bloc de taille sur son côté nord, et elle est limitée au sud par deux moellons de petit appareil, contre lesquels on ne voit point de brique. En haut, une brique plate est prise dans le petit appareil et calée contre le bloc de taille. En bas, une autre brique plate n'est pas assez engagée sous le bloc de taille pour qu'on puisse être sûr qu'elle ait été posée avant lui. Dans l'intérieur du caniveau, on distingue une brique debout contre son montant nord (pl. XV 1).

Le niveau commun au bas du caniveau et au bas du bloc de taille correspond à celui du talon de fondation en gros appareil du Bâtiment central. Mais ce talon de fondation est interrompu sous le caniveau, où on voit deux rangées de petit appareil, posées sur deux blocs de moyen appareil, à leur tour posés sur un gros bloc d'une brèche tendre irrégulière.

Un sondage (profond de 45 sous le talon de fondation, long de 105 le long du mur, jusqu'à 55 du montant nord du caniveau et 25 du montant sud, et large de 45 à partir du niveau du mur) a montré qu'il n'y avait pas de caniveau effluent.

Branche nord : L'entrée du caniveau, non nettoyée, comporte ici aussi une large brique plate sur deux montants de brique.

A la sortie, la sole du caniveau coïncide avec le talon de fondation du mur, talon qui est ici horizontal. Le caniveau lui-même est taillé dans deux blocs de taille, dont la jonction verticale est proche du son côté nord. Dans le caniveau, on n'aperçoit pas trace de briques de revêtement.

Dans le bloc de taille sud, une saignée semble délimiter un projet de creusement du caniveau qui n'a pas été suivi, et qui l'aurait fait plus large (pl. XV 2).

c- Conclusion

L'absence de caniveaux effluent du Bâtiment central semble indiquer que lors de la construction du "Vallum", on n'a pas redouté la stagnation de cette eau entre le Bâtiment central et le "Vallum". On peut donc se demander si à ce moment-là, ces caniveaux étaient encore en usage.

PORTE DU BATIMENT CENTRAL

Le nettoyage du passage a montré que le sol était constitué en tout de quatre grandes dalles de pierre, où sont taillées la saillie du seuil et les crapaudines (pl. XVI-XVII).

Il n'y a pas trace de sol vers l'extérieur ou vers l'intérieur de la porte. Vers l'intérieur, on a fait apparaître, en grattant l'humus, un conglomerat de moellons et de briques, sur lequel un sol pouvait être assis. Vers l'extérieur, on a trouvé, à partir du niveau du seuil, 10 cm de terre noire, puis une certaine densité de cailloux et de fragments de briques.

Il est possible que les travaux du XIX^e siècle aient fait disparaître le sol, qui pouvait être fragile.

BASSIN NORD

On a adopté ce terme de "bassin" à cause de la présence d'un caniveau effluent. Le même terme est adopté pour le bassin sud, par symétrie, car ce dernier ne semble pas avoir de caniveau.

La façade extérieure du bassin nord est en moellons, où apparaissent quelques 3 briques sporadiques.

A l'intérieur, la construction est entièrement en briques, avec une seule file de moellons apparente, qui correspond aux boutisses de sommet du caniveau d'évacuation. La file de briques la plus basse, posée sur la fondation, correspond au sou-bassement du caniveau d'évacuation. Sous elle, la fondation de béton rose est posée directement sur le granit qui affleure. On voit donc de bas en haut 5 rangs de briques, puis le rang de moellons, puis 12 rangs de briques partiellement conservés (ils atteignent le sommet de l'assise de gros appareil du Bâtiment central). Entre les briques, la couche de ciment intersticiel est plus épaisse que les briques. La paroi de briques est verticale sur les côtés est et nord, mais ailleurs elle présente deux gradins : le plus bas est juste au-dessous de la rangée de moellons, le plus haut au sommet de la deuxième rangée de briques successive. Les deux replats semblent avoir été chapés de béton à tuileaux, le même qui sert de ciment intersticiel (pl. XVIII, XIX 1).

Le sol le plus bas, sous les briques, est en arène granitique reposant sur le rocher. Plus haut, on ne peut savoir si le béton très épais qui est au niveau de la rangée de moellons était un sol supérieur correspondant au sommet du caniveau. De ce sol, on ne verrait pas comment il pouvait être accroché au nord et à l'est à moins qu'il ne faille tenir compte d'un pilier de briques visible dans l'angle nord-est.

Le caniveau : Sur le côté nord du bassin s'ouvre la bouche de ce caniveau (large de 17-18 cm). La première rangée de briques posée sur la fondation lui sert de sole, et les quatre rangées de briques suivantes de montants. Deux des moellons de la rangée complètent ces montants, sur lesquels est posée la couverture de briques plates. Au-dessous de cette couverture se voit un arc de décharge à peine cintré, composé de dix briques du côté interne, et de sept à l'extérieur (pl. XVIII ?, XIX 1).

Le fond du caniveau est renforcé par une *imbrèx* prise dans du ciment rose.

A l'extérieur, collé contre les montants de brique, on voit le départ d'un caniveau de briques cimentées de mortier rose, qui oblique dès le départ vers l'ouest. Le fond est plus bas de 8 cm que la brique de sole du caniveau, elle-même plus basse que sa gouttière interne, et il est en pente marquée vers l'extérieur. La paroi ouest a disparu, un fragment de brique trouvée verticale en faisait peut-être partie. Les briques du fond étaient en tout cas parallèles au mur du bassin, et non à celles des montants.

Ce caniveau devra être suivi. Il aboutissait à une construction circulaire (bassin ? puits perdu ? citerne ?) qu'on voit sur les anciens plans.

BASSIN SUD

Semblable par sa position et sa dimension au précédent, il s'en distingue par plusieurs particularités : la fondation inclut des pierres de taille ; le mur externe ouest présente deux niches peu profondes et symétriques ; on n'y trouve pas de caniveau effluent ; les parois de briques ne présentent pas, à l'extérieur, de gradins. On note dans l'angle nord-ouest une plaque de ciment qui n'apparaît pas. Le nettoyage de cet ensemble devra être repris (pl. XIX 2).

ADJONCTION CENTRALE

Elle est plaquée contre le mur ouest du Bâtiment central, qui à cet endroit présente la particularité d'être assis sur cinq files au moins de pierres de taille au-dessus de sa fondation. La construction de l'adjonction mêle les blocs de taille, les moellons et les briques, avec notamment des briques au contact des blocs de taille (pl. XX 2).

On remarque surtout le large évasement de deux bouches d'évacuation plus étroites vers l'extérieur. On ne remarque aucun système de fermeture dans les blocs de taille de la construction.

Dans la partie nord de l'adjonction, il semble qu'on voit un sol effondré encore accroché à la paroi du Bâtiment central : ce sol se serait alors trouvé au niveau approximatif des linteaux des bouches d'évacuation.

Le nettoyage interne de l'adjonction n'est pas terminé. L'utilité du dispositif n'apparaît évidemment pas encore.

CANIVEAUX DE L'ADJONCTION

Branche sud : Elle s'écarte vers le sud, symétriquement à la branche nord, et débouchait comme elle de l'autre côté du "Vallum".

Le caniveau de briques est plaqué contre les pierres de taille de l'adjonction, si maladroitement qu'il semble s'agir d'un arrangement postérieur à la construction de l'adjonction. Le fond est bien conservé, sauf au voisinage immédiat de l'adjonction. Les briques en sont approximativement parallèles au mur de l'Adjionction, et en tout cas obliques par rapport aux montants. Ces derniers comportent sept files de briques encore en place, cimentées par du béton hydraulique. La couverture a disparu (pl. XXI)

Le passage du *Vallum* se faisait sous des dalles de granit dont deux sont conservées à l'entrée et à la sortie. La pente de l'ouvrage vers l'extérieur reste

forte à cet endroit.

A l'extérieur du *Vallum*, on trouve une dalle de pierre basculée, le montant du caniveau étant mieux conservé au sud, puis une arcade de 14 briques, dont le dessus est cimenté au ciment blanc. A l'extérieur de l'arcade, les montants continuent en dessinant deux bras. A l'extérieur de leur façade, le fond du caniveau se prolonge en un radier de 3 briques posées sur du ciment blanc (l'une d'elles manque). Toutes ces briques de fond sont parallèles aux montants, qui comptent 4 briques sous l'arcade (pl. XXII 1).

Le ciment blanc du radier est posé directement sur la roche en place, qui semble à cet endroit dessiner une forte pente vers l'extérieur. On ne peut affirmer qu'il y avait un fossé à cet endroit.

De part et d'autre de la sortie du caniveau, il semble que le nettoyage ait atteint aussitôt la structure interne du *Vallum*, où on trouverait dans ce cas des blocs de granit, des fragments de briques et un morceau de *tegula*.

Branche nord : Elle n'a pas été fouillée (pl. XX 2). On voit cependant, grâce à un nettoyage, que le caniveau est plaqué contre la construction en pierre. Plus loin, il semble bien conservé, mais il a perdu sa couverture, à l'exception d'un fragment de dalle, au passage du *Vallum* que la fouille ancienne a entaillé. Un nettoyage partiel près de la sortie extérieure montre les briques de fond parallèles aux montants, et montées sur du ciment blanc qui chape directement le rocher.

LE VALLUM

Quand les lacunes du gazon permettent d'apercevoir la structure du *Vallum*, elle semble faite de cailloux de granit auxquels s'ajoutent des fragments de briques et de tuiles. Il se peut donc que les travaux du XIX^e siècle, butant sur cette masse résistante, n'aient pas trop déformé l'aspect primitif (pl. XI 2, XXII à XXVI).

PORTE DU VALLUM

Elle est ensevelie sous le lierre, et le passage était remblayé par une couche d'humus qui masquait le bas des murs (pl. XXII 2).

Le passage

A l'ouest, le mur est fait de 5 rangs de moellons mêlés de pierres plates, au-dessus desquels sont deux rangs de briques, puis une chape moderne. Au bas du mur, un mortier jaune, dessinant un léger retour vers le passage, était peut-être l'amorce d'un sol crevé par la fouille ancienne. Sous ce béton apparaissent, dans une fouille encore trop étroite, quelques briques et pierres. Ce "sol" montait peut-être vers le nord (pl. XXIII). Le mur se termine au sud par un angle boutonné au nord par deux pierres de taille sur lesquelles il bute, et qui forment la porte proprement dite (pl. XXIII 1, XXIV 1).

À l'est, le mur est fait de 6 rangs de moellons mêlés de pierres plates, surmontées de deux rangs de briques en mauvais état. Les pierres plates sont majoritaires dans les trois files inférieures, et plus nombreuses que dans le mur ouest. Le rang inférieur s'appuie au sud sur un demi rang, qui se termine par une pierre plate qui fait partie de l'angle boutonné. Le tout est posé sur une fondation faite de pierres de toutes tailles, dont l'une est très grosse, et parmi lesquelles apparaissent quelques fragments de briques. Vers le sud apparaît peut-être un fragment du même béton jaune que du côté ouest (pl. XXV 1).

Le mur se termine au sud par l'angle boutonné, au nord, il bute sur deux pierres de taille de dimension à peu près identique (pl. XXV 1, XXVI 1).

LES LIAISONS AU VALLUM

a- *liaison nord-ouest* : Contre les pierres de taille, un muret de briques, surmonté, au-dessous du niveau des blocs, par deux pierres plates, s'appuie sur le *Vallum* en dessinant une pyramide renversée (pl. XXIII 1, XXIV 1).

Au-dessus du niveau inférieur des blocs de taille, la terre est noire, avec une forte proportion de blocs de granit et de fragments de briques. Au-dessous du niveau la terre est grise. Sous le bloc de taille, on voit du béton jaune. Dans la terre noire, des fragments de peintures.

Une monnaie fruste (couronne radiée) a été trouvée au niveau exact du bas des blocs (Monnaie M4).

b- *liaison nord-est* : contre les pierres de taille, pyramide renversée de moellons plats, qui prend appui sur un conglomérat de blocs irréguliers et de briques. Sous ce conglomérat, un mortier jaune, du type du "sol" de la porte, prend appui sur un mortier rouge à tuileaux, également très friable (pl. XXV 2, XXVI 1).

La pente du *Vallum* comporte une couche d'humus, sous laquelle on trouve une jonchée dense de gros blocs de granit, mêlés de fragments de briques. Elle semble approximativement correspondre à la pente du *Vallum*, telle qu'elle a été restituée par la fouille ancienne.

Deux monnaies de Tetricus ont été recueillies, une dans l'humus noir, l'autre sur le mortier jaune (Monnaies M1 et M2).

c- *liaison sud-ouest* : L'angle boutonné s'appuie sur de gros blocs de pierre irréguliers, qui dépassent vers le sud le nu du mur. Certains semblent profondément engagés dans le *Vallum*. Mais ils ne dessinent pas à première vue une pente régulière (pl. XXIV 2).

Ces blocs étaient couverts d'humus, où apparaît une lentille de ciment rouge à tuileaux.

d- *liaison sud-est* : L'angle boutonné se poursuit par quelques moellons, puis par des pierres irrégulières, mais semble-t-il, régulièrement rangées. Au-dessous d'elles, on trouve un sol de mortier rose à tuileaux fins (pl. XXV 1).

La pente du *Vallum* comporte une couche d'humus, puis des cailloux et des fragments de briques, qui portent sur le mortier rose.

Conclusion

Alors que les deux côtés du passage se ressemblent beaucoup, une certaine latitude a été laissée aux ouvriers qui le liaisonnaient au *Vallum*, les jonctions en pyramide renversée impliquant que la masse du *Vallum* existait déjà.

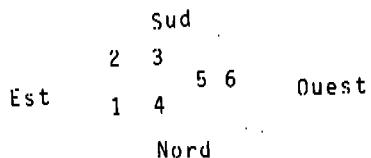
La porte est donc postérieure au *Vallum*, mais on a le choix entre un simple décalage technique, et dans ce cas, elle aurait été construite aussitôt après le *Vallum*; ou un décalage chronologique dont on ne peut totalement écarter l'hypothèse.

Des trois monnaies découvertes, celle qui a été trouvée au contact du ciment jaune de la liaison nord-est, n'est pas dans l'humus, mais elle a pu couler de plus haut. Il faudra naturellement vérifier si d'autres monnaies de même date ne se trouvent pas dans le *Vallum* à des endroits où il n'a pas pu être infecté d'apports différents.

Quant à la structure du *Vallum*, on pourra s'attendre à ce qu'elle soit faite de granit, de briques et de détritus divers.

LES GRANDS THERMES

Ils se composaient de l'est à l'ouest de deux salles non chauffées, puis de trois salles chauffées, et d'une salle de chauffe (pl. XXVI à XXXII).



On entrait donc dans un vestibule 1, qui ouvrait dans une salle où se trouvait un réservoir d'eau froide 2. De celle-ci, on passait dans une salle chauffée 3. Les portes manquent qui auraient permis de dire si on pouvait gagner simultanément les deux autres salles chauffées 4 et 5, ou simplement 4, puis 5.

La chaleur du four (salle 6) débouchait dans 5, puis passait simultanément dans 4 et dans 3. La situation de 3 desservie par une salle froide fait attendre qu'il s'agisse d'une salle moins chaude que 4. Mais la largeur des conduits de chaleur venant de 5 était approximativement semblable pour les deux. Un conduit d'évacuation d'air a été repéré dans la salle 5, dans le mur 5/ sud.

L'eau froide était contenue dans le bassin 2 et s'évacuait par un tuyau de plomb encore en place dans le fond du bain. L'eau chaude était contenue dans au moins un bassin placé tout contre le débouché du foyer dans la salle 5.

On a donc affaire à des bains qui sont tout petits, mais complets. La construction des murs a été faite en trois fois : on a d'abord construit l'enveloppe des salles 1-2-3-4-5, ainsi, semble-t-il, que le mur séparant 3/4 de 5. A l'intérieur, on a ensuite placé une croisée de murs séparant les salles 1-2-3-4. A l'extérieur, on a appliqué contre 5 l'enveloppe de la pièce du foyer 6.

Mais tout cela procède évidemment d'un plan unique, et on n'a repéré de remaniements que minimes.

SALLE 1 (VESTIBULE)

On entre par une porte (largeur : 99) aux montants à boutisses, où on trouve aussi deux rangs de briques. Le seuil lui-même est constitué par un gros bloc de granit (largeur 93, profondeur 35, épaisseur 25 environ). Le sol de la salle est en béton à tuileaux, mais on est là probablement au-dessous du niveau d'utilisation. Dans le seuil 1/2, il manque une pierre ou une dalle dont on voit le négatif (pl. XXVII).

Les parois sont en petit appareil à files régulières. On voit bien que 1/ ouest est plaqué contre le mur nord de l'enveloppe des thermes, et qu'il est au contraire solidaire de 1/ sud.

SALLE 2 (SALLE FROIDE)

Le sol est en dalles de schiste vert, et bordé sur les quatre côté des mêmes dalles placées verticalement : au nord et au sud, elles sont presque toutes conservées; sur les petits côtés, on en voit une vers l'ouest. La porte 2/3 comporte deux rangs de briques dans ses montants (pl. XXVII 2, XXVIII, XXIX 1).

Le bassin a été plaqué dans le fond de la salle, et derrière lui, on voit l'ancien enduit de cette partie de la pièce. On ne saurait dire s'il a succédé à un autre bassin plus ancien, mais c'est peu probable.

Le bassin a sa propre paroi complète sur tous les murs, sauf au sud, où on ne la voit que vers le bas. Le mur du bassin, qui le sépare du reste de la pièce, est très épais, mais on ne peut dire à cause de la dégradation s'il dessinait des gradins: mais de toute façon on ne pouvait l'enjamber, et le fond du bassin est trop peu large (44 cm) pour un bain. On a donc affaire à un *tabureum* froid, et non à un bain.

Le fond du bain est en dalles de schiste, avec plinthe de schiste. Le montant de schiste ouest a été construit avant les montants nord et sud, et rentre dans la paroi. Il est probable à cause de ces détails que le bassin n'est que techniquement postérieur à la pièce.

Au fond du bassin, au bas de la paroi ouest, et approximativement au milieu, se voit encore l'orifice d'un tuyau de vidange en plomb.

SALLE 3 (CHAUFFEE, TIEDE)

Rien ne reste de son niveau d'utilisation, mais le sol inférieur d'hypocauste en béton lissé est partiellement conservé. Au-dessous de ce sol, 5 rangs de moellons dessinent un petit talon de fondation sur les murs sud et est. Or ces deux murs ne sont pas techniquement contemporains : le détail montre bien que l'un a été fait im-

immédiatement après l'autre (pl. XXVIII 2, XXIX).

Dans le mur ouest, on a découvert trois pilettes de briques qui déterminent deux passages de chaleur, larges pour celui du sud de 15, pour celui de nord de 21,5, soit 36,5 en tout (pl. XXX 1).

SALLE 4 (CHAUFFEE, ETUVE SECHE)

Le niveau d'utilisation a également disparu, le sol inférieur est conservé aussi, et on suit sur le mur est le talon de 5 rangs de moellons. Le mur ouest est, partiellement composé par l'enveloppe des thermes, partiellement par un refend dont ne restent que quelques boutisses solidaires de l'enveloppe, ce qui montre bien que tout le mur 3-4/5 en est solidaire (pl. XXVIII 2).

Dans ce mur 4/ouest, trois pilettes de briques déterminent deux passages de chaleur larges au sud de 20, au nord de 19, soit 39 en tout, ce qui est légèrement supérieur aux passages entre 3 et 5. Pour dégager le passage sud, le mur de moellons entre 3 et 4 tourne légèrement, comme si on avait eu peur que la pièce ne reçoive pas assez de chaleur (pl. XXX 1).

Cette pièce reçoit donc un tout petit peu plus de chaleur que 3, mais à peine, et c'est surtout sa position dans le circuit de bain qui conduit à y voir la salle chaude sans bain indispensable au circuit du baigneur (1).

SALLE 5 (DU BAIN CHAUD)

Le sol est dans le même état de conservation que pour les deux autres salles chaudes. On retrouve sur le mur sud (de l'enveloppe) le gradin de 5 rangs de moellons, mais il y a 8 rangs sur le mur nord, et, semble-t-il, pas de gradin sur le mur ouest : pour une même construction, le détail était laissé à la fantaisie de l'équipe de construction (pl. XXIX, XXX, XXXI).

Au centre du côté ouest, une belle voûte de four pénétrant est assise sur deux montants en saillie de 6 rangs de briques posés à leur tour sur une petite semelle de mortier. La voûte compte 23 briques (plus un fragment) avec une grande brique de 43 cm de côté en clé de voûte. Sur le sommet de la voûte est conservée une grosse pile de briques, large de 42 cm, qui sépare deux aménagements différents.

Au nord de la voûte, on trouve une pilette double, assise sur une double assise de briques. Elle porte des sesquipedales, puis une chape de béton hydraulique qui remonte au sud et à l'ouest. Dans cette alvéole, on voit un rechargement de béton hydraulique semblable au premier. Tout cela est cassé vers le nord et vers le centre de la pièce.

Au sud de la voûte, il y a non une pilette, mais un bras de briques, qui porte des sesquipedales, puis une chape de béton, qui remonte à l'ouest sous forme

1- Notre étude dans *Thamunida*, II, p. 186 sq.

d'une fine couche de béton posée contre une paroi adventice de briques. Cette alvéole a également été rechargée.

Le niveau de l'aménagement sud est beaucoup plus bas que celui du nord : on peut donc placer hypothétiquement le *colium* chaud au sud (bain d'immersion) et le *la-brum* chaud au nord (cuve d'aspersions).

Dans la paroi 5/sud, on trouve le départ d'une cheminée d'aération : les montants sont détruits, mais la brique plate du sommet est en place (pl. XXX 2).

Remaniements

Outre le rechargement des deux cuves nord et sud, la pilette nord semble avoir été consolidée : une pilette de briques "blanches" (en fait des briques rouges qui sont oxydées de façon différentes) s'est appuyée à l'ouest sur la pilette de briques rouges primitives et des briques blanches, en partie en porte à faux, ont coiffé le tout.

La voûte du four semble avoir été refaite dans sa partie ouest, et on y a ménagé deux orifices carrés, sans doute pour mieux orienter la chaleur vers le sol de béton du nord.

SALLE 6 (CHAUFFERIE)

Le rectangle de murs a été plaqué contre le mur de la salle 5. Il est boutissé à ses angles ouest internes. On ne voit pas trace de gradins sur le mur (pl. XXIX 2, XXXI, XXXII 1).

La porte présente un côté ouest coupé en biseau fermé vers l'extérieur, l'autre montant étant détruit, mais parallèle à l'autre, si on croit un ancien dessin. La maçonnerie dessinait une marche de hauteur inconnue, au-dessous d'un gros bloc de granit placé obliquement, qui faisait une marche interne. Au bas de cette pierre, le nettoyage a fait apparaître le sol de mortier blanc, sur lequel la terre, sous l'humus, était un peu rouge. Il n'y avait pas de matériel dans ce remblai.

Entre le seuil et le bras nord du foyer, une rangée de petites pierres dessinent le loculus nord du foyer. Le niveau bas des pierres porte sur des caillasses, puis sur le sol. Dans le loculus, on n'a trouvé que de la terre noire mêlée de petits gravillons.

Entre le bras sud du foyer et le mur sud, le loculus sud du foyer est délimité par une barre de béton rose, à laquelle s'appuyait un horizon de terre cuite délitée, reposant sur le mortier blanc du sol.

Le foyer proprement dit est constitué par :

- deux bras externes, celui du sud plus long. Ces bras sont constitués par deux grosses pierres de granit rouge, jointes au mur 5/6 par un moellonage de petites pierres,
- deux montants monolithes, celui du nord plus bas portant par compensation une dalle plate. Le tout est toujours en granit rouge,
- un linteau monolithe de granit rouge,

Entre les bras, on a trouvé :

- un terreau noir de 10 à 20 cm de haut,
- une couche de poussière ocre compressée, correspondant à la terre rougeâtre couvrant le sol de la pièce.
- un sol dur de ciment à tuileaux, sur lequel reposent les montants.

MUR ISOLE DU NORD-OUEST

Le toit actuel est porté par des piliers de bois qui s'appuient sur des socles de béton. Mais celui de l'angle nord-ouest s'appuie sur une murette qui comporte huit rangs de moellons en place, joints par un ciment qui semble ancien, et montés sur une fondation de béton jaune. On ne voit pas pourquoi on aurait assis le toit sur un pastiche de mur antique d'ailleurs décentré. Ce fragment est cassé au nord et au sud, et son utilité n'apparaît pas (pl. XXXII 2).

Au niveau de la fondation, on a recueilli deux clous, une pièce de fer (75-36), deux coquilles d'huîtres (75-38) et de petits fragments d'ossements.

CONCLUSION

Quelques détails concernant ces "grands" thermes resteront à préciser, mais ni leur construction, ni leur plan ne présentent de mystère. Il s'agit d'un édifice tout à fait classique. En revanche, leur situation chronologique par rapport à l'ensemble des bâtiments de la forteresse reste à étudier.

CATALOGUE DU MATERIEL DECOUVERT

MORTIER

75-19. Porte du *Vallum*, face sud du montant sud-est, au niveau des fondations.
Fragment d'enduit rose lissé, avec nodules blancs et tuileau; L. max. 3,5.

75-30. Bâtiment central; dans le caniveau qui sort du "bassin" nord, au-dessus de l'épaule ruinée du caniveau, sous le caniveau de la voûte.
7 fragments d'enduit rose, dur et fin, lissé; L. max. du plus petit : 4,5; L. max. du plus grand : 7,5.

75-31. Porte du *Vallum* face nord du montant nord-ouest, contre les briques de liaison.

1. Fragment d'enduit, L. max. 6; couche externe rose, lissée, avec petites granulations de tuileau, couche interne calcaire, assez fine.
2. Fragment d'enduit rose, L. max. 3; trace d'accrochage au revers.
3. Fragment d'enduit peint, L. max. 6,5; mortier gris-blanc, dur, de chaux et de grains siliceux; couche picturale blanche.
4. Fragment d'enduit peint, L. max. 4; enduit rose avec morceaux de tuileau; couche picturale blanche.
5. Fragment d'enduit peint L. max. 4,5; mortier rose, avec morceaux de tuileau ; couche picturale noire.
6. Fragment d'enduit peint; L. max. 6; mortier rose avec fragments de tuileau; couche picturale formée d'une bande rouge et d'une bande blanche.
7. Fragment d'enduit peint, L. max. 4; mortier rose avec morceaux de tuileau; couche picturale formée d'une bande rouge et d'une bande blanche.
8. Fragment d'enduit peint, L. max. 5; mortier rose avec morceaux de tuileau; couche picturale formée d'une bande rouge, d'un filet blanc et d'une bande noire.

CERAMIQUE

75-1. Porte du *Vallum* , face nord du montant nord-est, entre les blocs de pierre et les fragments de brique qui constituent la structure du *Vallum*.

1. Dim. max. 3; ép. 0,4. Pâte grossière noire, à l'intérieur, orangée à la surface.
2. Dim. max. 2,4; ép. 0,2. Pâte fine gris clair, couverte gris foncé.
3. Dim. max. 2; ép. 0,4. Pâte fine ocre jaune clair, sans couverte.
4. Dim. Max. 2,7; ép. 1. Pâte fine avec quelques impuretés, ocre jaune clair, sans couverte.
5. Dim. max. 2,5; ép. 0,3. Pâte fine ocre jaune sans couverte.

6. Dim. max. 2; ép. 0,3. Pâte fine crème, sans couverte.
7. Dim. max. 2; ép. 0,3. Pâte assez fine, grisée à l'intérieur, rouge-jaune en surface, sans couverte.
8. Dim. max. 1,8; ép. 0,1. Pâte assez fine ocre jaune clair, sans couverte.

75-7. Bâtiment central, dans le caniveau nord de l'*Impluvium*, à sa sortie du Bâtiment central.

1. Dim. max. 3,4; ép. 0,5. Pâte assez fine beige clair sans couverte; lissée, gris-beige claire à l'extérieur.
2. Dim. max. 3; ép. 0,5. Pâte fine jaune clair, sans couverte, légèrement plus colorée et lissée à l'extérieur.
3. Dim. max. 3; ép. 0,7. Pâte fine grise à l'intérieur, rouge brique en surface, sans couverte.
- 4-6. Fragments, dont le plus grand a une dimension maximum de 2,2; ép. 0,2 à 0,4. Pâte fine gris foncée, couverte noire.

75-10. Face nord du montant nord-est de la porte du *Vallum*.

1. Dim. max. 3; ép. 0,2. Pâte fine orangée, sans couverte.
2. Dim. max. 3,4; ép. 0,6. Pâte fine ocre jaune claire, sans couverte.
3. Dim. max. 3; ép. 0,3. Pâte assez grossière gris-jaune à l'intérieur, couverte grise.

75-12. *Impluvium*, caniveau longeant la paroi ouest, dans les regards de ce caniveau.

1. Dim. max. 2,6; ép. 0,3. Fragment de sigillée, pâte et engobe orange vif. Lezoux?
2. Dim. max. 4, ép. 0,3. Pâte fine orangée, sans couverte.
3. Dim. max. 5; ép. 0,8. Pâte grossière grise sans couverte, lissée en surface.
4. Dim. max. 4,5; ép. 0,6. Pâte assez grossière gris foncé, sans couverte, lissée en surface.
5. Dim. max. 4; ép. 0,6. Pâte grossière grise, couverte grise plus foncée.
6. Dim. max. 3,5; ép. 0,6. Pâte assez fine gris claire, couverte gris foncé avec traces de tournassage sur la paroi extérieure.
6. Dim. max. 2,3; ép. 0,5. Pâte assez fine gris claire, couverte grise plus foncée avec traces de tournassage. Gorge large de 0,7 à l'intérieur.
8. Dim. max. 3; ép. 0,5. Pâte grossière grise, sans couverte, lissée à la surface.
9. Dim. max. 2,8; ép. 0,4. Pâte fine grise, couverte grise plus foncée.
10. Dim. max. 2,4; ép. 0,4. Pâte fine blanche sans couverte, traces de tournassage à l'intérieur.
11. Dim. max. 1,9; ép. 0,3. Pâte assez fine blanche, couverte gris foncée.
12. Dim. max. 2,8; ép. max. conservée 0,9. Pâte très grossière rouge brique, lissée et plus foncée en surface.

75-16. Porte du *Vallum*, côté est du passage, au niveau des fondations du mur maçonné, et à l'angle sud du même côté, au même niveau.

1. Dim. Max. 5; ép. 0,6. Pâte assez fine beige, couverte noire. Deux gorges parallèles de 0,2 d'épaisseur distantes de 0,7, sont visibles sur la paroi externe. Sans doute patère à paroi évasée. Intérieur non lissé.
2. Dim. max. 2, ép. 0,3. Bord de vase à paroi rectiligne, sans lèvre, diam. reconstitué 19,5. Pâte assez fine gris-beige, couverte interne et externe noire.
3. Dim. max. 2,7; ép. 0,6. Pâte fine orange sans couverte.

75-21. En jonction.

Dim. max. 4, ép. 0,5. Pâte fine feuilletée, beige, couverte externe ocre. Traces de tournassage.

75-26. Bâtiment central, sortie du caniveau nord de la Grande Adjonction, dans la terre noire, au niveau de bas du conduit.

Dim. max. 4,7; ép. max. 1,3. Pâte grise grossière sans couverte. Col de vase largement ouvert, à lèvre épaisse vers l'intérieur.

75-27. Bâtiment central, caniveau sud de l'*impluvium*, à sa sortie du bâtiment.

1. Dim. max. 2,8; ép. 0,3. Pâte assez fine orange clair, sans couverte.
2. Dim. max. 2,4; ép. 0,4. Pâte assez fine, poreuse, gris-beige, couverte plus foncée ornée de deux bandes parallèles larges de 0,1, distantes de 0,4 et, en dessous, de deux bandes de guilloches incisées, légèrement obliques à droite, hautes de 0,3.

75-28. Dans le caniveau qui sort du Bassin nord, au-dessous de l'épaule ruinée cl du caniveau, au-dessous du niveau de la voûte.

1. Dim. max. 7; ép. 0,7. Pâte assez fine ocre rouge, sans couverte. Traces de tournassage à l'intérieur.
2. Dim. max. 2,7; ép. 0,4. Pâte fine rose à l'intérieur, beige sur la paroi externe; sans couverte. Très fine gorge sur la paroi externe.
3. Dim. max. 2,5; ép. 0,7. Pâte assez fine noire, sans couverte.
4. Dim. max. 3,7; ép. 0,3. Pâte assez grossière, couverte interne et externe noire, avec des bandes parallèles plus foncées, larges de 0,4, sur la paroi externe.
5. Dim. max. 3,3; ép. 1. Pâte assez grossière grise, couverte interne et externe noire, brillante sur la paroi externe type *terra nigra*. Fond plat de vase à paroi quasi verticale.

75-33. Bâtiment central, sondage au sud de la porte principale, en surface.

Dim. max. 6,7; ép. 0,7. Pâte fine beige, couverte faïencée blanche; départ d'anse moderne.

75-34. Grands Thermes, devant la porte ouest de la salle 6, au niveau du mortier blanc.

Dim. max. 2,4; ép. 0,5. Sigillée, pâte rouge, engobe rouge-brun. Bord droit de vase. Drag. 33 (?), à paroi rectiligne non décorée, gorge sur la paroi externe à 1,7 de l'extrémité supérieure de la lèvre. Officine du nord-est ?

75-35. Bâtiment central, entre les deux blocs où sont creusées les crapaudines de la porte principale.

3 fragments; Dim. max. 4,8; ép. 0,7. Pâte fine beige, couverte externe brune brillante. Bord légèrement épaisse sur l'un des fragments, gorge externe sur un autre. Terrine moderne.

75-40. Grands thermes, salle 6, dans le loculus sud du bras du foyer, dans la terre, au-dessous de la couche rouge laissée en place.

1. Dim. max. 6; ép. 1,2. Pâte grossière gris-beige, couverte externe noire mate, intérieur non lissé.
2. Dim. max. 4,5; ép. 0,7. Pâte jaune à vieux rose, sans couverte. Anse formée de deux bourrelets longitudinaux asymétriques à l'extérieur, plus lisse à l'intérieur, sauf un léger bourrelet.

TUILE

75-39. Grands thermes, loculus sud du bras du foyer, dans la terre, au dessus de la couche rouge laissée en place.

Bord de tegula. L. max. 10, l. max. 6,5, H. max. au niveau du rebord 3,5.

FER

75-2. Porte du *Vallum*, face nord-est, entre les blocs de pierre et les briques qui constituent la structure du *Vallum*.

1. Clou, intact sauf la pointe, L. max. 7,4; tête ovale, écrasée sur un côté, diam. max. 1,9; section carrée.
2. Clou, brisé; L. 3,5; tête ovale; diam. max. 2,8; section carrée.
3. Clou, brisé aux deux extrémités; L. max. 4,2; section carrée.
4. Clou, brisé aux deux extrémités; L. max. 3,8; section carrée.
5. Clou, brisé aux deux extrémités; L. max. 4,5; section carrée.
6. Clou, brisé aux deux extrémités; L. max. 4,5; section carrée.

75-8. Caniveau de l'*Impluvium*, branche nord, juste à la sortie de l'*Impluvium*.

1. Clou, brisé aux deux extrémités; L. max. 5,3; recourbé; section carrée.

2. Clou, brisé aux deux extrémités; L. max. 4,3; section carrée.

75-9. porte du *Vallum*, face nord du montant nord-est, dans l'humus.

1. Clou, intact, sauf la pointe; L. max. 6; tordu avant la pointe; tête ronde excentrée proliférant, diam. max. 2,2; section carrée.

2. Clou brisé aux deux extrémités; L. max. 4; tordu; section carrée.

74-14. *Impluvium*, dans les regards du caniveau interne qui longe la paroi ouest.

1. Clou, dont la partie inférieure est brisée; L. max. 5,5; tête ronde à moitié brisée; diam. max. 1,6; section carrée.

2. Clou conservé seulement dans sa moitié supérieure; L. max. 3,5; tête ronde, diam. 1,5; section carrée.

3. Clou, brisé aux deux extrémités; L. max. 6; section carrée.

4. Pointe de clou, L. max. 2,5.

75-18. Porte du *Vallum*, côté est du passage, au niveau des fondations du mur de maçonnerie.

Clou intact sauf la pointe; tordu; L. max. 6; tête ronde, diam. 2; section carrée.

75-23. Porte du Bâtiment central, sondage au nord du montant nord-est de la porte, au niveau de la base du montant.

Clou intact sauf la pointe; L. max. 5; maté à son extrémité; tête ronde, diam. 1,2; section carrée.

75-25. Grands Thermes, devant la porte de la salle 6, au niveau du mortier blanc.

1. Clou, intact sauf la pointe; L. max. 6,5; tête ronde, diam. max. 1; section carrée.

2. Pointe de clou, L. max. 3.

75-32. Porte du *Vallum*, face nord du montant nord-ouest, contre les briques de liaison, pointe de clou à section carrée, L. max. 3,8.

75-36. Grands Thermes, au niveau de la file de moellons la plus basse du mur isolé sur lequel s'appuie le pilier nord-est du toit moderne.

1. Paumelle de porte, L. max. 10,8; l. 2,3; constituée d'une lamelle épaisse de 0,6, amincie vers la pointe, brisée, et d'un anneau transversal à l'autre extrémité, tangent sur un côté au corps de la paumelle, d'une hauteur de 2,3. Au centre de la lamelle, trou de fixation.

2. Clou intact; L. 7; tête ronde, diam. 1,7; section carrée.

3. Clou, intact, proliférant; L. max. 5,5; maté à son extrémité; section carrée.

VERRE

75-20. Grands Thermes, dans le bassin de la salle froide 2, presque au fond du bassin, dans la terre qui le comblait, sous les chutes de briques.

Petit verre, ébréché sur un côté, à parois verticales et fond plat taillé en forme de polygone à 10 facettes; diam. du fond : 4,5; H. 6,5; le fond interne du verre est taillé en forme de globe; époque moderne.

PREHISTOIRE

75-24. Grands Thermes, à l'extérieur du conduit de chaleur nord débouchant dans la pièce chaude du sud, au niveau du sol vierge.

Silex. Dim. max. 4,8. Eclat denticulé.

COQUILLAGE

75-38. Grands Thermes, au niveau de la file de moellons la plus basse du mur isolé sur lequel s'appuie le pilier nord-est du toit.

2 coquilles d'huîtres plates.

OSSEMENTS

75-3, 4, 5, 6, 11, 13, 15, 17, 22, 29, 37, 41. Ces fragments seront analysés ultérieurement.

M. R.

MONNAIES

Toutes les monnaies découvertes en 1975 ont des caractéristiques communes qui les appartiennent à un ensemble de découvertes dont une des plus significatives, le trésor d'Entraïns, est analysée par Mme Nicolet dans la R.A.E. (art. à paraître). Elles seront publiées ultérieurement, et nous nous bornerons ici à en préciser les lieux de trouvaille.

M 1. Porte du *Vallum*, face nord du montant nord-est, à 6 cm à l'est du coin du bloc de taille inférieur, à 34 au nord de ce bloc, et à 34 au-dessous de la ligne de séparation des deux blocs, dans l'humus.

M 2. Porte du *Vallum*, *ibidem*, sur la plaque de mortier jaune rencontrée sous l'humus.

M 3. Caniveau de l'*impluvium*, branche nord, sur le rebord sud du caniveau, en face du bloc de granit sous lequel a été trouvé le dépôt monétaire. Il est très probable que cette monnaie faisait primitivement partie du dépôt, et qu'elle a été entraînée à l'extérieur de la cavité par quelque accident moderne.

M 4 Porte du *Vallum*, face nord du montant nord-ouest, à 83 cm à l'est du coin ouest du bloc inférieur, à 25 au nord de ce bloc, au niveau exact du bas de ce bloc, dans l'humus.

Dépôt de 38 monnaies. Une série de plots de granit est accotée aux murs externes de l'*impluvium*. L'un d'eux se trouve au voisinage immédiat du caniveau nord de l'*impluvium*, à sa sortie du mur de l'*impluvium*. A la partie inférieure de ce bloc, orientée au sud, une cavité naturelle est suffisante pour qu'on y mette la main. C'est dans cette cavité que Dominique Lespinasse a recueilli le dépôt monétaire. Avec lui, le petit fragment d'ossement 75-22.

R. R.

REMARQUES SUR LE MATERIEL

L'état très fragmentaire du matériel recueilli ne permet guère de tirer des conclusions sur la céramique de Jublains et de préciser le faciès archéologique du bâtiment étudié. La sigillée découverte n'autorise aucune datation : la forme Dragendorff 33 du seul tesson typique (75-34) a connu une vie fort longue. L'attribution à un atelier de Lezoux du tesson 75-12 n'est pas certaine. L'essentiel de la céramique est constitué par une poterie commune de tradition indigène, tournée, le plus souvent sans couverte. La grande variété des pâtes témoigne de l'emploi de techniques diverses, sans qu'on puisse déterminer s'il y a prédominance des cuissons réductrices ou oxydantes. Les argiles semblent généralement assez bien épurées et on reconnaît peu de pâtes très grossières. La plupart des tessons, atypiques, n'offrent aucune particularité morphologique. Les rares formes sont : une patère (75-16-1); un vase à parois verticales et à bord rectiligne (75-16-2); une écuelle (?) à lèvre épaisse. Ces formes témoignent, autant qu'on puisse en juger, de traditions indigènes encore vivaces sous l'Empire dans cette région. Certaines techniques de décoration semblent remonter, elles aussi, à la période de l'indépendance : c'est le cas des guilloches pratiquées sur le tesson 75-27-2, des bandes parallèles, lissées sans doute au brunissoir, du fragment 75-28-4. Toutes ces remarques confirment celles déjà effectuées par R. Diehl sur l'aspect de la céramique de Jublains.

Il y a peu de choses à dire sur le reste du matériel : la diversité des en-

duits peints trouvés au même endroit laisse penser à un remblai, antique ou moderne. De nombreux fragments de mortier rose lissé, avec fragments de tuileau font songer à des sols ou à des enduits hydrauliques. Signalons enfin que les clous retrouvés offrent tous la même caractéristique typologique : une tête ronde, parfois légèrement ovalisée, et une section carrée.

M. R.

TABLE DU MATERIEL INVENTORIE EN 1975

Mortier : 19, 30, 31.

Céramique : 1, 7, 10, 12, 16, 21, 26, 27, 28, 33, 34, 35, 40.

Tuile : 39.

Fer : 2, 8, 9, 14, 18, 23, 25, 32, 36.

Verre : 20.

Préhistoire : 24

Coquillage : 38

Ossements : 3, 4, 5, 6, 11, 13, 15, 17, 22, 29, 37, 41.

1. Céramique	Porte <i>Vallum</i>	21. Céramique	Jonchée
2. Fer	Porte <i>Vallum</i>	22. Ossement	Bloc du Trésor
3. Ossements	Porte <i>Vallum</i>	23. Fer	Bâtiment central
4. Ossement	Bâtiment central	24. Préhistoire	Grands Thermes
5. Ossement	Porte <i>Vallum</i>	25. Fer	Grands Thermes
6. Ossement	Bâtiment central	26. Céramique	Caniveau Bât. central
7. Céramique	Caniveau <i>Impluvium</i>	27. Céramique	Caniveau Bât. central
8. Fer	Caniveau <i>Impluvium</i>	28. Céramique	Bâtiment central
9. Fer	Porte <i>Vallum</i>	29. Ossement	Bâtiment central
10. Céramique	Porte <i>Vallum</i>	30. Mortier	Bâtiment central
11. Ossement	Porte <i>Vallum</i>	31. Mortier	Porte <i>Vallum</i>
12. Céramique	<i>Impluvium</i>	32. Fer	Porte <i>Vallum</i>
13. Ossement	<i>Impluvium</i>	33. Céramique	Bâtiment central
14. Fer	<i>Impluvium</i>	34. Céramique	Grands Thermes
15. Ossement	Caniveau <i>Impluvium</i>	35. Céramique	Bâtiment central
16. Céramique	Porte <i>Vallum</i>	36. Fer	Grands Thermes
17. Ossement	Porte <i>Vallum</i>	37. Ossement	Grands Thermes
18. Fer	Porte <i>Vallum</i>	38. Coquillage	Grands Thermes
19. Mortier	Porte <i>Vallum</i>	39. Tuile	Grands Thermes
20. Verre	Grands Thermes	40. Céramique	Grands Thermes
	41. Ossemement.		

CONCLUSION DES RECHERCHES DE 1975

Bien que les travaux effectués au XIX^e siècle aient pratiquement atteint partout le niveau d'utilisation antique de l'édifice, et l'aient quelquefois dépassé, un premier résultat des recherches entreprises est de montrer que de nombreux détails n'ont pas été vus, ou en tout cas jamais notés, et qu'elles pourront encore nous apprendre beaucoup sur le détail de la construction et de l'organisation du bâtiment.

L'utilisation et la chronologie des divers éléments de l'ensemble sont les deux principales questions qui ont jusqu'à présent retenu l'attention des érudits. Un jugement sur l'utilité devra tenir compte de l'étude définitive des constructions, ainsi que des comparaisons typologiques avec des bâtiments comparables ; c'est-à-dire que nous ne saurions l'entreprendre dans cette note préliminaire. Notons toutefois que l'existence de "thermes" bien identifiés suppose, au moins pendant une période, une occupation permanente de l'édifice.

Quant à la chronologie, la première impression n'est pas favorable à l'idée d'une antériorité du "Vallum" par rapport à l'ensemble des constructions en dur, mais plutôt à une antériorité du Bâtiment central. Rappelons d'autre part que R. Diehl a irréfutablement montré, dans une étude inédite que l'Enceinte extérieure était postérieure au Bâtiment central.

Une première indication sur la chronologie absolue est donnée par la trouvaille des trois monnaies de Tetricus sur les pentes du *Vallum*, et par celle du dépôt de monnaies du même Empereur sous le bloc de granit voisin du caniveau de l'*Impluvium*.

Aucune des trois monnaies du *Vallum* n'était profondément enfouie, et ne peut donc donner une indication décisive sur la construction du *Vallum*. Quant au dépôt, il montre que le bloc de granit était en place avant Tetricus, et il pourrait avoir été caché à peu près au moment où les autres monnaies étaient perdues. Peut-être est-on proche, sous ce règne, des derniers temps de l'occupation du site, où les anciens rapports ne signalaient pas de monnaie postérieure à Aurélien.

R. REBUFFAT

AVEC LE CONCOURS DE R. ASH, G. BOURDELET, P. DARCQUE, Y. LE BOHEC, M. LENOIR, D. LESPINASSE, G. MONTHEL, D. RABAUD
D. REBUFFAT, M. REDDE; CATALOGUE DU MATERIEL PAR M. REDDE
COORDINATION ET MISE AU NET DES PLANS PAR G. MONTHEL

ARLAINES 1976

UN CAMP ROMAIN PRES DE SOISSONS

Un sondage a été pratiqué, en mars 1976, au lieu dit Arlaines, parcelle cadastrale n° 9, appartenant à M. Michel Desmarest, Pontarcher, 02 Ressons-le-Long. La fouille a été conduite, à notre initiative, par le *groupe de recherche sur l'armée romaine et les provinces*, sous le contrôle scientifique de M. René Rebuffat, maître de recherche au C.N.R.S., directeur du Groupe. On lira, dans les pages qui vont suivre, le compte rendu de cette campagne et les réflexions qu'elle nous suggère (1).

1 - LE SITE

Le lieu dit Arlaines, sur le territoire antique des *Suessiones*, se trouve dans la vallée de l'Aisne, à 11 km. à l'ouest de Soissons, au croisement de la RN 21 (route de Soissons à Compiègne) et de la D 17 (route de Fontenoy à Ambly), au hameau de Pontarcher, commune de Ressons-le-Long. Le terrain forme, à cet endroit, une petite éminence, qui domine le cours de l'Aisne, située à moins d'un kilomètre. La vue, dégagée dans ce paysage d'*open field*, s'étend largement dans toutes les directions. Le sous-sol est constitué, comme dans l'ensemble de la vallée, d'un important banc de gréve. La voie romaine de Soissons à Compiègne, recouverte à cet endroit par la route moderne, longe le site. Un embranchement s'en détache, vers le sud, en direction de Senlis, à travers la forêt de Compiègne. Le chemin de Ressons-le-Long (CD 1160) emprunte encore le tracé antique sur quelques centaines de mètres. Un petit ruisseau coule vers l'Aisne, à l'est du site (?).

2 - HISTORIQUE DES RECHERCHES

"Depuis longtemps, la tradition du pays avait signalé le rayon d'Arlaines comme ayant été l'emplacement d'une ville que les révoltes et des guerres dévastatrices avaient fait disparaître... On racontait même à ce sujet deux anecdotes dont il eût été difficile de garantir l'authenticité. Lors du passage de Napoléon allant au devant de la nouvelle impératrice, Marie-Louise d'Autriche, une tente ayant été élevée en cet endroit pour recevoir l'empereur, on avait été obligé, pour l'établir, de percer des mosaïques. Bien plus, lorsque l'ennemi avait couvert le Soissonnais de ses bataillons en 1814, un officier russe avait demandé l'indication de la ville d'Arlaines, signalée sur ses cartes".

Ces anecdotes sont rapportées par le curé Pêcheur, chargé, en 1851, d'effectuer les premières fouilles ayant eu lieu à Arlaines, pour le compte de la *Société historique et archéologique de Soissons* (3). Des travaux pour le percement de la route de Fontenoy à Ambleny avaient, en effet, mis au jour d'importantes substructions d'époque romaine. Nous reproduisons ici la partie essentielle du rapport publié à la suite de ces découvertes :

"... La partie qui se trouve à droite du chemin de la route de Compiègne à Fontenoy a été seule fouillée et se compose de soixante-quatorze pièces d'inégales grandeurs ; mais les murailles traversent le chemin et ont été reconnues au-delà jusqu'à l'extrémité du carré E. Ce groupe s'appuie dans sa longueur sur une grosse muraille G dont il n'est séparé que de 3, 30 m. et qui forme une longue terrasse. Il est traversé à 6m. 60cm. de ce rempart par un aqueduc H qui suit la même direction et dans lequel se déchargent trois autres conduits moins profonds venant du midi I, et dont l'un forme un retour d'équerre. Cet aqueduc passait sous le chemin qui le coupe sur une longueur de 7, 50 m. J. Il est bâti en petites pierres carrées. Sa base est à 1m. 85cm. de la surface du sol et bien au-dessous du pavé des cellules. Le fond est formé d'une suite de tuiles à rebords aboutissant les unes aux autres. Il était enduit de ciment et rempli de terre. La disposition des cellules de ce groupe est telle, et elles varient si fort en grandeur qu'il est impossible d'expliquer comment la plupart de ces compartiments communiquaient les uns avec les autres.

Entre ce groupe et celui du sud-est qui lui est parallèle, il y a un espace où l'on n'a pas rencontré de constructions et qui semblerait avoir formé une cour intérieure K. Ce dernier se compose de trente-six loges disposées sur deux lignes et entre lesquelles on a trouvé des traces visibles

de communications. Les entrées du dehors donnent du côté du midi comme celles du premier groupe. Les murs de séparation de chaque loge s'avancent en dehors des bâtiments sur cette espèce de cour intérieure et paraissent avoir été destinés à supporter des toitures en auvent, et à remplacer les portiques qui réignaient dans les cours intérieures des habitations romaines. Ce groupe ou corps de bâtiment a dû correspondre à un troisième dont il put être séparé également par une cour et avec lequel il était relié par une construction plus forte, si l'on en juge par l'épaisseur plus grande de ses fondations, et composé de huit à neuf compartiments beaucoup plus larges. C'est dans cette partie qui s'étend le long du chemin de Fontenoy qu'on a trouvé deux bassins en pierre de taille L, l'un carré et l'autre semi-circulaire, dont les parois étaient revêtues d'un enduit de ciment et auxquels aboutissaient des conduits en pierres.

Cette dernière construction elle-même paraît avoir été reliée avec celle du troisième groupe que j'appelle groupe du sud-ouest en traversant le chemin M. Ce troisième groupe offre de cinquante à soixante cellules ; celles du milieu donnent une suite de compartiments d'une pareille dimension accompagnés chacun d'autres plus petits qui paraissent avoir été autant de vestibules et qui portent des traces visibles d'entrée sur des corridors intérieurs. L'un de ces corridors, assez étroit, est traversé longitudinalement par un conduit N qui sort ensuite pour suivre la muraille extérieure et aller rejoindre d'autres conduits qui descendent vers la rivière.

Le quatrième groupe O nord-ouest de celui-ci est divisé en deux parties, dont l'une plus petite qui paraît avoir formé à elle seule une construction carrée P, a deux ou trois divisions intérieures plus grandes que les cellules ordinaires. Elle est presque entourée par un petit aqueduc dont une branche la traverse en formant plusieurs retours d'équerre. L'autre partie composée de vingt-sept à vingt-huit loges très régulières, de même dimension et dont les plus petites Q sont aussi comme autant de vestibules des plus grands ; elles communiquaient entre elles par des portes dont on a retrouvé les traces. De cette seconde partie sortent deux branches d'égoût qui, se réunissant à ceux dont nous avons parlé, descendent les pentes du plateau du côté du nord-ouest, et comme seraient diverses sources se rendant dans un seul aqueduc dont on a suivi la direction sur une longueur de plus de cent mètres en dehors des constructions R. Les branches de ces conduits sont quelquefois très petites ; mais quand elles se réunissent, elles forment de véritables aqueducs bâtis solidement, dont le fond est toujours la large tuile à rebords, et dont la voûte est formée de grosses pierres plates ; l'un des conduits était simplement composé de ces tuiles, l'une formait le fond, les deux autres

appuyées l'une contre l'autre formaient la voûte et étaient recouvertes à leur point de contact par une tuile ronde dite faillièro.

Indépendamment de ces quatre groupes principaux, il y en a un cinquième vers S le centre des autres sur le côté ouest du chemin de Fontenoy. Il s'y est trouvé sept loges dont une très grande. On a remarqué que l'un des murs avait été construit sur un autre plus ancien et plus large. Un débris de colonne trouvé en cet endroit T et des formes plus architecturales avaient fait espérer qu'on découvrirait enfin les restes d'un véritable édifice. Cette espérance ne fut point réalisée. On a seulement extrait, dans un espace fermé de murailles formant chevet, des restes d'ossements à demi-brûlés, des charbons, des matières calcinées.

Nous dirons enfin, pour terminer cette longue et aride description, qu'on a fait lever d'énormes dalles U qui servaient comme de pavé au chemin en cet endroit. Elles reposaient sur un massif de maçonnerie de 10m. de long sur environ 5m. de large et ayant la forme d'un tombeau. On y a trouvé quelques débris d'ossements et une pièce de monnaie romaine grand bronze d'un beau module.

Toutes les loges composant les différents groupes que nous venons de décrire sont construites sur le même plan et forment, excepté le premier groupe, un ensemble très régulier et qui offre le même aspect général que les plans qui nous restent des habitations romaines dans les antiquaires. Elles avaient des portes de sortie sur des espaces vides et communiquaient entre elles par des portes occupant toujours les angles de l'appartement. Avec un peu d'imagination, peut-être parviendra-t-on à retrouver, dans les substructions d'Arlaines, les dispositions principales des maisons romaines ; mais nous ne nous sommes pas livrés à ce genre d'investigations. Le sol des cellules devait être de béton dont on a extrait de grands fragments. Quelques-unes avaient pour pavé des mosaïques formées de petits cubes blancs et noirs, ou même une sorte de stuc d'un blanc de chaux ; ce sont celles du premier groupe qui avoisinent le chemin V. Les fondations sont enfouies à diverses profondeurs du sol, variant d'un demi-mètre à quelques centimètres ; et ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'elles sont généralement rasées à la même hauteur, en sorte que le plus souvent l'ouvrier n'avait qu'à glisser sa pelle sur leur sommet pour les découvrir. Les conduits sont de niveau avec le sol des loges, mais les aqueducs qui en recevaient les eaux sont au-dessous des fondations et ne paraissent pas avoir servi à autre chose qu'à rejeter en dehors les eaux pluviales et celles qui servaient dans l'intérieur. Ils étaient quelquefois remplis de matières en décomposition." (4)

Les connaissances de l'époque n'avaient pas permis au curé Pêcheur de reconnaître la nature du site fouillé, et l'hypothèse d'un camp romain avait été écartée au profit d'une *villa* du Haut-Empire. En 1882, toutefois, on découvrait à Arlaines une inscription funéraire mentionnant un cavalier d'une aile auxiliaire (5). En 1920, Oelmann reprenait la question, à la suite des recherches allemandes sur le *limes* (6), et identifiait les substructions mises au jour par Pêcheur comme celles d'un camp militaire de l'aile des Voconces. Il remarquait justement la présence d'un rempart, au nord, des *principia* (7), au centre (groupe S de Pêcheur), des baraquements alignés sur l'ensemble de la surface fouillée. La nature des ruines était confirmée par l'inscription découverte en 1882, et permettait à Oelmann, qui s'appuyait du reste sur le matériel trouvé par Pêcheur, de proposer une occupation militaire dans la première moitié du 1er siècle ap. J.C. A son tour, A. Grenier confirmait l'opinion du savant allemand, mais refusait la chronologie présentée, arguant du fait qu'un camp antérieur à 68 ne pouvait être construit en dur, avec des colonnes et des mosaïques du genre de celles trouvées à Arlaines (8).

Un nouvel argument en faveur de l'hypothèse militaire devait être fourni par l'analyse de la photographie aérienne que nous avions pu nous procurer à l'IGN (9). La forme de l'enceinte y apparaissait en effet très nettement : il s'agit d'un rectangle d'environ 260m.x160m., orienté exactement est/ouest, la porte prétorienne (dans l'alignement des *principia*, groupe S de Pêcheur) à l'est. Ces observations étaient confirmées par des indications recueillies sur place, puisqu'un gros mur semblable à celui qui avait été fouillé au siècle dernier avait été découvert, lors de travaux agricoles, à l'emplacement présumé du rempart sud, bien repérable sur la photographie aérienne. Le document de l'IGN permettait, en outre, de reconnaître, sur l'enceinte nord, une tache claire, assez étendue, à un endroit où l'on attendait naturellement une porte (10). Cette dernière hypothèse devait être entièrement confirmée par le sondage pratiqué en mars 1976.

3 - LE SONDAGE DE 1976

A - La tour :

Une des tours flanquant la porte principale gauche du camp a été découverte, à son emplacement supposé sur le rempart nord, le long de la route de Fontenoy, à l'endroit précis où apparaît, sur la photographie aérienne, une petite tache blanche (cf. planche XXXV). Nous l'appellerons Tour I, pour la distinguer d'autres bâtiments semblables que nous pourrions fouiller à l'avenir.

Seules les fondations étaient conservées, comme en témoigne la présence

d'un sol qui recouvrait l'ensemble de la construction (voir le paragraphe suivant). Celle-ci est constituée de grosses pierres irrégulières, parfois sommairement taillées sur certaines de leurs faces apparentes et liées solidement entre elles par un mortier blanc assez dur (cf. planche XXXVIII 1, 2). L'ensemble de la tour a été fait d'un seul bloc, comme en témoigne l'assemblage des pierres posées en arc de cercle à l'angle intérieur nord-est. La base des constructions a été cherchée jusqu'à une profondeur de 1,70 m sous la surface du sol moderne, mais n'a pu être atteinte pour des raisons de sécurité. L'épaisseur des murs est respectivement de 1,10 m au nord, 1,35 m à l'est, 1,20 m au sud. La bordure ouest du bâtiment n'a pu être découverte dans les limites de temps et d'espace imparties à la fouille. Seule la dimension nord-sud de la tour est donc connue : la chambre interne mesure exactement 4,00m. Rappelons, à titre de comparaison, que celles du camp de Thamusida sont environ de 4,40mX2,30m (11).

Ces structures étaient recouvertes entièrement par un sol blanc assez dur, semblable au béton qui liait les pierres de fondation de la tour, de 4 à 5 cm d'épaisseur. Ce sol faisait d'ailleurs corps avec l'ensemble de la construction et ne saurait en aucun cas être une réfection. Il supportait un important matériel d'occupation : céramique 76-94, 76-08, 76-69 à 76-82, verre 76-83, amphore 76-07, tuile 76-13, fer 76-11, bronze 76-12, coquillage 76-09, ossements 76-10. Le tout était mêlé à une terre noire comportant de nombreuses traces de charbon de bois (cf. planche XXXVII, 2). Cette couche, située à peu de profondeur sous la surface du sol moderne, semblait avoir été remuée par les labours profonds et il n'a pas été possible d'établir une stratigraphie du matériel d'occupation. Il semble toutefois qu'on y ait fait une assez abondante cuisine, comme en témoignent les vestiges retrouvés, avant la destruction de l'édifice : les clous 76-11 ne semblent pouvoir provenir que d'une porte ou d'une charpente. De même, *l'imbrex* et les *tegulae* 76-13, semblent témoigner de la présence d'un toit.

Un deuxième sol de 3 à 4 cm d'épaisseur a été découvert, sous ces structures, à 0,65m sous la surface de la terre arable. Ce sol inférieur, pulvérulent, et plus sableux que le précédent, était coupé, comme le montre la coupe statigraphique BB' (cf. planche XXXVII, 2), près de la tour. Il ne supportait aucun matériel. Il semble que ce sol ait été coupé lors de la construction de la tour. Une partie de la terre sablonneuse vierge sur laquelle il repose avait, en effet, été extraite de la tranchée qu'on voit, sur la stratigraphie, au pied de la tour, et déposée sur le sol lui-même, tandis que l'espace laissé vide était comblé par un remblai. Le banc de grève naturel, très compact et très dur à cet endroit, est apparu, sous ces structures, à 0,98m sous la surface de la terre arable.

B - Le rempart :

Le rempart, découvert, par le curé Pêcheur, au nord des structures fouillées au siècle dernier, a été repéré cette année. Il s'agit d'un mur de direction est-ouest, large de 1,85m en moyenne, constitué de grosses pierres irrégulières semblables à celles de la tour, mais mal liées par un mortier sableux pulvérulent coulé en masses éparses. Comme dans la tour, seules les fondations étaient conservées. Leur base a été retrouvée à environ 0,90m sous la surface de la terre arable. La hauteur totale du système est donc d'environ 0,60m. L'aspect général de ce mur est beaucoup plus grossier que celui de la tour, mais l'épaisseur considérable de la construction supplée à la (relativement) faible profondeur des fondations. Cet empierrement dense de gros blocs, sans doute jetés l'un sur l'autre dans une tranchée de fondation, devait être, en réalité, très solide, et semble normal pour un camp militaire, puisqu'on retrouve un système assez voisin à Thamusida, avec des proportions comparables (12).

Ce rempart n'a sans doute pas été construit en même temps que la tour : nous avons pu constater, en effet, qu'il s'appuyait sur celle-ci, la liaison étant d'ailleurs très sommaire, puisque les pierres de la courtine semblaient versées à sec sur les fondations de la tour. Ce système, pour inhabituel qu'il soit, n'en a pas moins été utilisé ailleurs dans le monde romain : on le retrouve à Caerhun, au pays de Galles (13), où il témoigne, non de deux phases techniques dans la construction, mais de deux étapes chronologiques : une palissade de bois avait, en effet, précédé, à Caerhun, le rempart de pierres et avait été associée pendant un certain temps, à une tour en dur, avant que la courtine fût elle-même rebâtie en pierre. En revanche, les autres exemples connus de camps militaires montrent que, normalement, tours et remparts étaient construits en même temps, d'une seule coulée.

On peut donc supposer, par analogie avec Caerhun, qu'une enceinte de bois a précédé, à Arlaines, la construction en dur, et qu'à une certaine époque, une tour de pierre a été érigée, tandis que subsistait l'ancienne courtine, avant que celle-ci soit elle-même rebâtie en pierre. Seules, toutefois, des fouilles plus importantes permettraient de vérifier cette hypothèse.

Il faut, en outre, remarquer que les faces nord de la tour et du rempart étaient parfaitement alignées : la porte n'offrait donc aucune saillie externe par rapport à la courtine (14).

Il est bien difficile de se faire une idée de l'élévation du mur. Toutefois, des moellons taillés ont été retrouvés au nord de l'enceinte, dans un amas considérable de déblais, de masses de mortier compactes, comme si le rempart s'était renversé à l'extérieur, lors de sa destruction (voir la coupe AA', planche

XXXVII, 1). Ces moellons (pierre 76-19) laissent penser que l'élévation du mur était construite en petit appareil. Le reste du matériel découvert à cet endroit (fer 76-14, tuiles 76-16) peut avoir appartenu à un toit, à moins que ces débris ne proviennent de la tour, distante seulement de quelques mètres.

Signalons, enfin, que le rempart semblait avoir été coupé, lors de la construction de la route de Fontenoy, car ses structures s'évanouissaient à l'approche de celle-ci.

C - L'intervalum :

Ses dimensions réelles n'ont pu être mesurées, la fouille ayant été incomplète de ce côté. Selon Pêcheur, la distance entre les baraquements et le rempart était de 3,30m (15). Le sol supérieur de mortier blanc, repéré à l'intérieur de la tour, a été retrouvé au sud et à l'est de cette tour, disparaissant aux abords du rempart. On n'y a découvert que le tesson 76-06. Le sol inférieur, présent à l'intérieur de la tour, a été remarqué au sud de celle-ci ; il portait un matériel d'occupation assez abondant, malheureusement difficile à dater : céramique 76-59, 76-62, 76-86, coquillage 76-61, monnaie 76-73, ossement 76-58. Les limites sud de ce sol n'ont pas été retrouvées lors de la campagne 1976. A l'est de la tour, il ne semble pas avoir existé (cf. coupe AA', planche XXXVII, 1).

D - Le caniveau :

Le caniveau, nommé "aqueduc" par le curé Pêcheur, a été découvert. La couche archéologique, située à environ 0,35m sous la surface du sol moderne était formée, à cet endroit, d'une terre jaunâtre semblable à celle retrouvée dans la tour, sous le sol supérieur. Il s'agit donc sans doute d'une tranchée de fondation. Elle contenait quelques débris de matériel assez pauvre : ossements 76-01, céramique 76-02, amphore 76-60, et semblait elle-même coupée par une autre tranchée, de direction est-ouest, remblayée par de très grosses pierres et de la terre arable, ce qui laisse supposer que les fouilleurs du siècle dernier ont reconnu cet endroit, hypothèse confirmée par le plan de Pêcheur (voir planche XXXVII, 1). Juste sous cette tranchée, à 0,80m sous la surface du sol moderne, est apparu le caniveau. Il s'agit d'un conduit, large de 0,34m, grossièrement parallèle au rempart, à 8,10m de celui-ci (16). Il était recouvert de grosses dalles plates irrégulières (en moyenne L : 0,60m ; l : 0,40m ; ép: 0,15m). Certaines d'entre elles étaient jointoyées par de la marne verte, qui assurait sans doute l'étanchéité de l'ensemble. L'intérieur du conduit était construit en petit appareil très soigné et régulier (L : 0,16m ; l : 0,12m ; c : 0,08m) lié par du mortier. Les parois constituées de cinq assises de moellons reposaient sur le rebord des *regulæ* qui tapissaient le

fond du conduit à 1,75m sous la surface du sol moderne. Ces tuiles mesuraient toutes 0,46m x 0,34m plus l'épaisseur du rebord 0,02m x 0,025m. L'intérieur du conduit était rempli de terre arable, ce qui laisse supposer une intervention des fouilleurs du siècle dernier, comme dans la tranchée au-dessus du caniveau. Quelques débris de matériel y ont été retrouvés : céramique 76-63, lampe 76-88, amphore 76-65, tuiles 76-68, ossements 76-64. Notre description correspond à celle du curé Pêcheur qui ajoute, d'ailleurs, qu'une terre très noire était parfois visible au fond du conduit (17). Nous préférions donc appeler celui-ci "caniveau" plutôt qu'"aqueduc". Son sens d'écoulement n'est pas connu, mais il devait faire partie d'un système fort complexe d'évacuation des eaux usées, si on en croit le plan des fouilles anciennes (cf. planche XXXIV).

Si nous voulons maintenant résumer la succession chronologique de la construction, nous dirons que la situation semble être la suivante :

Une première époque est marquée par le sol inférieur constaté à l'intérieur de la tour. Ce sol peut être associé à une courtine en bois.

Une deuxième phase commence avec la construction en pierre de la tour, lorsque le sol inférieur est coupé par les fondations de cette tour. Le rempart de bois subsiste encore quelque temps.

La dernière époque voit le remplacement de la courtine de bois par un mur de pierre. Le caniveau ne peut être pour l'instant rattaché à aucune phase précise de la construction.

Ce schéma est une reconstitution encore hypothétique : on n'a, pour le moment, retrouvé aucune trace tangible d'un camp en terre et en bois. Nous ne savons pas, d'autre part, si nous rencontrerons ailleurs que dans la tour I fouillée cette année, un sol inférieur coupé par la construction en pierre. Seules des fouilles plus étendues devraient permettre de parvenir à une chronologie relative plus précise.

4 - ANALYSE DU MATERIEL

On trouvera réunis ici les éléments identifiables des anciennes fouilles, éléments qui ont, pour la plupart, disparu du musée de Soissons pendant la première guerre mondiale. Nous leur avons donné, pour plus de commodité, un numéro arbitraire, affecté d'un préfixe 00. Le matériel découvert cette année, ou recueilli par le propriétaire du terrain, a été, au contraire, affecté du préfixe 76, date de l'année de découverte. Ce préfixe est suivi, comme pour le matériel ancien, d'un numéro arbitraire d'inventaire. Le classement se présente dans l'ordre suivant : *Epigraphie*,

céramique, monnaies, lampes, verre, amphores et grands vaisseaux, tuiles, mosaïque, pierre, mortier, fer, bronze, coquillages, ossements. Les citations de matériel, dans le texte, renvoient toujours à cette classification, suivie du numéro d'inventaire. Sauf indication contraire, les mensurations des objets sont implicitement exprimées en centimètres.

E P I G R A P H I E

Lapidaire

- 00-01 : Arlaines. Trouvé en 1882. Musée de Soissons. Cf. planche XL, 1
Pierre calcaire blanc, fin, tendre, en trois fragments liés par du plâtre
Dim. cons. largeur 92, hauteur 38, ép. 13. Epannelée sur les côtés. Face
postérieure non visible. Champ épigraphique délimité par un cadre de 2
rainures espacées de 2, 5 à 4-5 du bord de la pierre. H. lettres : 1^o
ligne 6 ; 2^o ligne 5 ; 3^o ligne 4,5 ; 4^o ligne 4,5. Traces de lignes de
guidage sur 1^o, 2^o et 4^o lignes. CIL XIII,3463. Dessau 9141.

---VS·SECCI·F-RVERNY

S·EQVFS·ALA VONTIORVM

AN·XXV·STIPEND.

VII·H S EST

---]us Secci f(ilius) [A]ruernus sques ala Vo[co]ntiorum an(nis)

XXV stipend(iis) VII h(ie) s(itus) est

L'histoire de cette aile auxiliaire a été récemment étudiée par G.Alföldy
qui reprend et complète les conclusions de Cichorius dans la *Real-
Encyclopädie* (18). "La troupe fut levée en Gaule Narbonnaise chez les
Voconces, ainsi qu'une autre aile des Voconces, connue en Egypte (19).
Dans les inscriptions de Germanie inférieure, elle porte seulement le
nom d'ala Vocontiorum ou ala Voconitorum. D'après les témoignages des
monuments tardifs, elle portait aussi le surnom d'Augusta et de ciuim
romaniorum. On peut se demander si elle a porté ce surnom seulement au
deuxième siècle en Bretagne. Le surnom d'Augusta doit remonter à l'époque
d'Auguste, et servait sans doute à la distinguer de l'aile des Voconces
de l'armée égyptienne. Les deux ailes des Voconces étaient des ailes
quingénaires (20).

De l'avis général, la troupe arriva en Germanie inférieure juste
avant la guerre des Bataves, et dut être transférée en Bretagne avant
l'année 78. Nous n'avons aucun témoignage en Germanie inférieure avant
l'époque flavienne (21). D'après nous, au contraire, il faut supposer que
le transfert de l'aile des Voconces en Germanie inférieure a eu lieu en
89" (22).

La troupe se serait donc trouvée, à Arlaines, dans le courant du premier siècle, avant 68 selon l'interprétation traditionnelle (23), avant 89 selon celle de G. Alföldy. Il semble, de toute façon, peu probable qu'un isolé soit venu mourir à Arlaines et il faut probablement reconnaître dans cette aile des Voconces le corps (ou l'un des corps) en garnison à Arlaines au premier siècle. On ne saurait en dire davantage dans l'état actuel des connaissances.

Pour *Sacri*, notons : *Sacrae en Narbonnaise* (CIL XII 4151), à Amiens (CIL XIII 3488), à Mayenne (CIL XIII 6275).

La graphic *Vontiorum* peut être une erreur du lapiçide.

L'âge de recrutement du soldat (18 ans) est le plus bas noté par Alföldy dans ces troupes auxiliaires (24).

- 76-32 : Erratique. Chez M. Desmarest. Inédit. Cf. planche XL, 2
Petit autel votif. Calcaire coquillier. Intact sauf éclats.
H. 12,8 ; L. 8,1 ; l. 8,5. Base quadrangulaire h. 3,7 ; décorée en façade de deux gouges formant trois degrés. Couronnement : face antérieure et postérieure décorées de deux gouges h. 2,7. Surmonté sur les quatre côtés de deux acrotères et d'un fronton. Cupule à libations sur la face supérieure Ø 2,7 ; prof. 0,3. Faces postérieures, latérales et inférieures lisses. Face antérieure : champ épigraphique non dégagé. Lettres irrégulières gravées. H. 1^o ligne : 2,6 à 1,8. 2^o ligne : 1,3. 3^o ligne : 1,5.

ENICC
VINDIC
M -

1^o ligne : 2^o C : sans doute un O mutilé sur le bord de la pierre.

2^o ligne : VI douteux. ligatures VI possible ; ND.

3^o ligne : sans doute un espace après M ; 1 (ou 2?) lettre mutilée après cet espace.

Deux lectures nous paraissent possibles :

1- *Enico Vindic(ianus) m(onumentum) [fecit]*.

Puisque la taille du monument atteste qu'il s'agit d'un autel votif, il est logique de supposer que le monument est dédié à un dieu, sans doute topique, dont la mention apparaît en tête de l'inscription. *Enicus* est attesté en Cisalpine (25) et *Enico,-onia* en Pannonie (26). Mais il s'agit dans les deux cas de *cognomina*. On ne connaît en revanche aucun nom divin de cette forme (27).

Le reste de l'inscription peut se lire sans difficulté : *Vindictanus* ou le celtique *Vindictanu*s sont attestés (28) et peuvent s'abréger sous la forme *Vindix*.

2 - *Enico Vindio(lanus) M(atris) [D]acorum*

Enico, nous l'avons vu, peut être une forme de nominalif (26). Il faudrait, en ce cas, supposer ici un double cognomen *Enico Vindictanus*, hypothèse qui ne fait pas difficulté sous l'empire. L'abréviation M IDI, qu'on peut envisager ici, est assez fréquente (29). Certes, la formule dédicant + dieu est beaucoup moins fréquente dans les inscriptions votives que la formule inverse dieu + dédicant ; on la trouve toutefois à plusieurs reprises (30) et le cas peut-être envisagé ici.

Il est difficile de choisir entre ces deux lectures, aucune d'entre elles n'offrant un caractère évident, en raison de l'état de conservation de la pierre.

Marques

- voir CERAMIQUE : 00-02, 16-20, 76-41, 76-42, 76-43, 16-44.
- 00-13 : Pêcheur p. 48. CIL XIII, 10006, 97c. Perdu.
cachet en carré sur un mortier à bec verseur, terre argileuse jaunâtre.

Q. [Val]entiu[s] Veraniu[s]

Selon B.M. Dickinson et K.G. Hartley, in R.M. Butler, *Soldier and civilian in Roman Yorkshire*, Leicester 1971, p. 137 : "South east England, perhaps Kent, or less probably Gallia Belgica" : 70-100 AD.

Graffiti

- voir CERAMIQUE : 16-20

C E R A M I Q U E

Sigillée italienne

- 00-02 : Fouilles de Pêcheur. CIL XIII, 10009, 174. Perdu.
Fond de vase. *In corona* : VITIVS NAEV : *Vitulus Naevi*
Oxé-Comfort 1109 c. Forme Haltern 8 - Goudineau 27 : 10-9 av. Extinction avec l'apparition du type Goudineau 38 : 20 ap.

Sigillée gauloise

- 76-20 : Erratique. Chez M. Desmarest.
Moitié d'assiette Drag. 18. Pâte rouge foncé. H. 3,5; Ø bord : 17;

- pied : 8,3. Estampille interne ING--- : *Ingenuus, La Graufesenque, Tibère-Néron.*
 Graffito externe près du pied, après cuisson : IVNI
- 76-21 : Erratique. Chez M. Desmarest .
 Fragment de panse de Drag. 37. Pâte rouge foncé. Dim. cons. 5,1x4,3x0,7.
 Bordure d'oves trifides. Croix de Saint André.
 Sud-gaulois. Flavien.
- 76-22 : Erratique. Chez M. Desmarest.
 Fragment de panse. Drag. 19. Pâte rouge foncé. Dim. cons. 7,1 x 1,8
 x 0,6. Décor de rinceaux et feuilles d'eau souligné d'une ligne perlée.
 Cf. Oswald-Pryce XXVI, 10 : Claude-Néron.
- 76-23 : Erratique. Chez M. Desmarest.
 Fragment de panse de Drag. 29. Pâte brun rouge. Dim. cons. 6,4x5,1x0,8
 Rinceaux de part et d'autre de la carène. Imbrications. Ligne perlée.
 Cf. Oswald-Pryce IV,5 : La Graufesenque, Flavien.
- 76-24 : Erratique. Chez M. Desmarest.
 Fragment de panse de vase Drag. 37 (?). Pâte rouge orangée. Dim. cons.
 6,6x5,6x1,8.
 Croix de Saint André bordée d'une rangée de S. Gaule du sud. Période
 de transition.
- 76-25 : Erratique. Chez M. Desmarest.
 Fragment de panse de vase Drag. 37. Pâte rouge foncé. Dim. cons.
 6,6x10,8x0,7
 Décor à colonnettes bordé de guirlandes trifoliées à gauche. Flavien.
- 76-26 : Erratique. Chez M. Desmarest.
 Fragments de panse de Drag. 37. Pâte rouge orangée. Ø 26
 1 - Bordure d'oves trifides. 2 - Festons séparés par des pendentifs
 en bâtonnet . 3 - Décor à colonnettes recoupées : chiens poursuivant un
 cerf ; feuilles de lierre dans le champ ; flûtistes. 4 - Guirlandes
 trifoliées à gauche.
 Gaule du sud. Flavien.
- 76-39 : Erratique. Chez M. Desmarest.
 Fond de Ritterling 8. Pâte rouge foncé. Dim. cons. 4,7x3,8x1,9.
 Préflavien.

- 76-40 : Erratique. Chez M. Desmarest..
Fond de vase Drag. 29. Pâte rouge foncé. Ø pied 5,9
- 76-41 : Erratique. Chez M. Desmarest.
Fond de vase Drag. 27 (?). Pâte rouge vif. Ø pied 7,1.
Estampille interne : DONTIOIIIC : *Dontio fec.* *Dontio* : Lezoux (?) Trajan-Antonin ?
- 76-42 : Erratique. Chez M. Desmarest.
Fond de vase Drag. 29. Pâte rouge foncé. Ø pied 6.
Estampille interne : OFMOES : *Modestus*, La Graufesenque. Claude-Néron.
- 76-43 : Erratique. Chez M. Desmarest.
Fond de Drag. 29. Pâte rouge brun. Ø pied 6,5. Décor à médaillons et croix de Saint André.
Estampille interne : OSEVERI : *Severus*, La Graufesenque. Néron-Vespasien.
- 76-44 : Erratique. Chez M. Desmarest.
Fond de Drag. 29. Pâte rouge foncé. Ø pied 8,6.
Estampille interne : OFSABIN : *Sabinus*, La Graufesenque-Montans. Néron-Domitien.
- 76-87 : Erratique.
 - 1 - Fragment de panse de Drag. 37. Pâte rouge sombre. Dim.con. 3,2x2,7x0,6.
Diane chasseresse marchant à droite, tenant une biche par les pattes de devant. Bordure de S en dessous.
Cf. Oswald 103 sqq. La Graufesenque. Flavien.
 - 2 - Fond de Drag. 37. Pâte rouge sombre. Ø pied 5.
 - 3 - Bord de Drag. 37. Pâte rouge sombre. Ø bord 22
 - 4 - Panse de Drag. 27. Pâte rouge sombre. Dim. cons. 4,1x3,5x0,7.
 - 5 - Bord de Drag. 18/21 ? Pâte rouge foncé. Dim. cons. 3,4x2,7x0,6
Fin premier siècle ?
 - 6 - Fragment de panse de Drag. 24/25. Pâte rouge sombre. Dim. cons. 2,9x2,5x0,7.
Préflavien.
 - 7 - Fragment de panse de Drag. 29. Pâte rouge sombre. Dim. cons. 4,5x2,8x0,5 .
Festons séparés par une fleur (?) et soulignés d'une ligne perlée.
Cf. Oswald-Pryce VI,4. La Graufesenque. Claude-Vespasien.
 - 8 - Fragment de panse de Drag. 24/25. Pâte rouge sombre. Dim.cons.1,6x1,6x0,4.
Bandeau et panse guillochée à la roulette. Préflavien.

9 : Divers fragments atypiques.

- 76-94 : Intérieur de la tour, sur le sol supérieur.

Fragment de bord de Drag. 27. Pâte rouge sombre. Dim. cons. 1,9x1,6x0,4.

C F R A M I Q U E C O M M U N F

- 76-02 : Dans la couche archéologique, à côté du caniveau, au nord de celui-ci.

1 - Col de vase globulaire, lèvre Ø 12. *Terra nigra*. Pâte blanche, couverte grise. Cf. Gose 348 ?

2 - Vase globulaire à lèvre déversée et col largement ouvert. Ø 18. Pâte grise à gros dégraissant. Couverte noire. Cf. Hatt XI,20

3 - Anse de cruche. Pâte blanche sans couverte.

4 - Divers fragments atypiques de pâtes blanches et noires.

- 76-06 : Angle extérieur sud-est de la tour, sur le sol supérieur.

Fragment atypique 8x4x0,5. Pâte fine saumon, cœur blanc, couverte externe orange vif.

- 76-08 : Tour I, angle sud-est, sur le sol supérieur. planche XI

Terra nigra ; pâte blanche, couverte noire mate. Vase globulaire ; lèvre arrondie légèrement débordante Ø 11,6. Pied plat Ø 6. Fond cannelé.

Cf. Gose 327 : Claude-Vespasien ; Hatt XI,20 : après 80.

- 76-15 : Nord du rempart, dans la couche d'effondrement, au niveau des fondations

1 - Fond de vase ovoïde ? Pâte fine, orangée à noire, sans couverte. Ø 7.

2 - Pâte gris clair fine, couverte noire. Lèvre à bord rectiligne Ø 22.

3 - Pâte fine grise, couverte orangée. Fond plat Ø 16.

4 - Divers fragments atypiques de pâtes blanches sans couverte.

- 76-27 : Erratique. Chez M. Desmarest.

1 - Col de cruche moulurée, Ø 5,6 à une anse. Pâte beige sans couverte. Cf. Gose 365 : Augustéen.

2 - Col de cruche à bord épais Ø 8,6. Deux anses. Pâte beige fine sans couverte.

Cf. Gose 398 : Augustéen.

3 - Col de cruche à double marli Ø 5,6. Une anse. Pâte ocre jaune sans couverte. Proche de Gose 361 : Tibère.

- 76-29 : Erratique. Chez M. Desmarest.

Cruche ovoïde à une anse, lèvre annulaire Ø 4,5 ; col tronconique Ø 2,5 ; fond plat Ø 5,5 ; H. 18. Pâte fine blanche sans couverte.

- /6-57 : Angle formé par la tour I et le rempart, à 170 sous la surface de la terre arable.

Lesson atypique : 5,8x3,6x ép. 0,6. Pâte ocre rouge sans couverte.

- 76-59 : Angle extérieur sud-est de la tour I, sur le sol inférieur.

Divers fragments atypiques, pâtes ocres et rouges.

- 76-62 : Même localisation. Cf. planche XLIV.

Cruche à bord et col finement moulurés, lèvre Ø 7. Pâte fine beige sans couverte.

Cf. Gose 365 : Augusteen. Hatt X,16 : Claude-Domitien.

- 76-63 : Dans le caniveau.

1 - Bol à lèvre épaisse vers l'intérieur Ø 30. Pâte noire grossière, sans couverte.

2 - Divers fragments atypiques. Pâtes blanches, beiges, rouges et noires.

- 76-69 : Tour I, angle interne sud-est, sur le sol supérieur. Cf. planche XLIII.

Marmite à lèvre extérieure débordante Ø 20,4 ; fond plat Ø 11. Pâte gris-beige à gros dégraissant, couverte noire ; traces de lustrage.

- 76-70 : Même localisation. Cf. planche XLIII.

Vase globulaire à lèvre déversée vers l'extérieur Ø 19. Pâte jaunâtre à gros dégraissant, couverte noire. Cf. Gose 533 (?) ; fin du premier siècle.

- 76-71 : Même localisation.

Cruche à col annelé Ø 8. Pâte blanche sans couverte. Cf. Gose 366 : milieu du premier siècle. Hatt X,16 : Claude-Domitien.

- 76-72 : Même localisation.

Cruche à col tronconique, lèvre droite ouverte Ø 9. Une anse attachée au milieu du col. Pied plat Ø 8. Fond interne cannelé. Proche de Gose 367, sauf le pied : fin du 1^{er} siècle ap. Hatt XI, 10 : après 80.

- 76-74 : Même localisation.

Fond annulaire de cruche Ø 7. Pâte fine ocre, couverte interne grise, externe rosâtre.

- 76-75 : Même localisation.
Fond plat d'écuelle (?) Ø 17. Pâte beige-ocre grossière, couverte grise à l'intérieur, rosée à l'extérieur, ép. 1.
- 76-76 : Même localisation. Cf. planche XLIV.
Cruche à deux anses. Lèvre : moulure débordante, Ø 8. Col cylindrique lisse. Anses bifides sous la lèvre. Pied annulaire Ø 14.
Cf. Gose 399 : Augustéen. Hatt XI, 11 ; post-flavien.
- 76-77 : Même localisation. Cf. planche XLIII.
Petit vase ovoïde à paroi fine orangée sablée. Lèvre déversée vers l'extérieur Ø 6,5. Pied plat Ø 6.
Cf. Gose 178 : Augustéen.
- 76-78 : Même localisation.
Cruche à une anse. Lèvre arrondie non débordante Ø 7. Long col tronconique cannelé. Anse trifide au bas du col. Pied annulaire Ø c. 11.
Cf. Gose 366 : milieu du 1^{er} siècle ap. . Hatt X,10 : Claude à Domitien.
- 76-79 : Même localisation.
Vase ovoïde. Lèvre débordante à l'extérieur Ø 16. Pâte noire à gros dégraissant sans couverte. Cf. Gose 533 pour la forme.
- 76-80 : Même localisation.
Vase ovoïde. Lèvre débordante à l'extérieur Ø 20. Pied plat Ø 8.
Cf. Gose 533 pour la forme.
- 76-81 : Même localisation. Cf. planche XI.III.
Assiette (?) Ø 22,5. Pâte fine noire, mais poreuse et mal cuite.
- 76-82 : Même localisation.
 - 1 - Vase ovoïde, lèvre déversée à l'extérieur Ø 9. *Terra nigra*.
Cf. Gose 327 : milieu du 1^{er} siècle ap.
 - 2 - Vase ovoïde, fond plat Ø 8. Pâte ocre rouge à gros dégraissant, couverte gris anthracite.
 - 3 - Fragment atypique, dim. cons. 3,1x2,4x ép. 0,8. Pâte rouge brique à gros dégraissant, couverte noire.
- 76-86 : Sud de la tour I, à l'extérieur de celle-ci, entre les deux sols.
12 fragments atypiques. Pâtes noires, beiges, blanches.

MONNAIES

- éviations : -*Sydl.* E.A. Sydenham, *The coinage of the Roman Republic*, Londres, 1952.
-*Crawford* : M. Crawford, *Roman Republican coinage*, Londres, 1974.
-*BMC* : H. Mattingly, *Coinage of the Roman Empire in the British Museum*, Londres, 1940.
-*RIC* : H. Mattingly, F. Sydenham, CHV. Sutherland, RAG. Carson, *The Roman Imperial coinage*, Londres, 1926.

)-03 : Pêcheur. "Médaille consulaire de petit module, avec la louve de Romulus".
Perdu. Plusieurs deniers présentent ce type :

- didrachme romano-campanien (Sydenham 6).
 - *S. Pompeius Faustus*, 133-126 av.
trop anciens tous les deux.
 - *L. Papinius Cetius*, 46 av.
 - anonyme 90-88 av. (en Italic seulement)
 - *C. Papinius C.F. Mutilus*, 90-88 av. (en Italie seulement)
tous trois présentent la louve dans une scène avec les *Amores*,
détail non signalé dans le texte de Pêcheur.
 - *P. Satrienus*, émission régulière, Rome : la louve romaine seule
(*Crawford* 388 : 77 av. ; *BMC* : 3208 à 3231 : // av. ; *Sydl.* 781
et 781 a : 75-74 av.).
- Cette dernière hypothèse est la plus probable.

C. Ilosidius Geta

)-73 : Angle extérieur S-E de la tour I, entre les deux sols de mortier.

argent. Module 17,?. Poids 3,50. Axes 135°

D : GETIAL devant, [|||] VIR derrière une tête diadémée de Diane, à droite. Diane drapée, carquois et arc sur l'épaule.

R : ICH[O]S[I]D[IC]I[F] en exergue. Le sanglier de Calydon avançant vers la droite, percé d'un épieu et attaqué par un chien.

Denier de C. Ilosidius C.P. Geta

BMC 3388 : 71 av. Rome. *Sydl.* 903 : 60 av. Rome. *Crawford* 407 (2) : 68 av. Rome.

Marc Antoine

)-04 : Dessin dans Pêcheur, p. 46 § III. Perdu.

D : [ANT AVG] [|||]VIR|RPC|
galère à droite.

R : *leg VII*

aigle légionnaire entre deux étendards.

Denier d'argent, 32-31 av. Frappé par Antoine pour payer sa flotte et ses légions pour la lutte contre Octave. Atelier itinérant.

Sy. 1224. BMC 198. Crawford 544(20).

Auguste

· 00-05 : Pêcheur p. 46-47, §III, 2°. Perdu.

Cuivre.

Pêcheur : D : CAESAR AVG DIV I PATER PATRIAE
Tête laurée d'Auguste

R : autel de Lyon, entre deux Victoires.

Rectifiée:D : CAESAR AUGVSTVS DIVI F PATER PATRIAE
Tête laurée d'Auguste

R : [ROM FT AVG] en exergue
autel de Lyon entre deux victoires.

Ac. Lyon. RIC 364 : 10-14 ap. ?

· 00-06 : Pêcheur p. 47, §III, 3°. Perdu.

Bronze.

Pêcheur : D : TIB·CAESAR AUGVSTVS IMP·VII
R : autel de Lyon

Rectifiée:D : TI CAESAR AVGST F IMP[ERAT]VII
Tête laurée de Tibère à droite

R : [ROM FT AVG]
autel de Lyon

*Ac, Dupondius ou Demis de Tibère, frappé sous Auguste à Lyon
RIC 370-I. BMC 585 ou 588 : entre 11 av. et 14 ap.*

Tibère

· 00-07 : Pêcheur p. 47, §III, 2°. Perdu.

Bronze

Pêcheur : D : DIVVS AVGSTVS PATER
R : PROVIDENTIA SC

Rectifiée:D : DIVVS AVGSTVS PATER

Tête radiée d'Auguste à gauche.

R : PROVIDENT sous un autel monumental, accosté de SC

Ac frappé sous Tibère, Rome.

RIC 6. BMC 146 : après 22 ap.

6 médailles de ce type.

Caligula

00-08 Pêcheur p. 46, §III, 1^o. Perdu.

Bronze

Restituée : D : C. CAESAR AVG GERMANICVS PON M TR POT
tête nue de Caligula
R : VESTA SC dans le champ
femme assise sur un trône
As, Rome. RIC 30. Deux médailles de ce type

Claude

0-09 : Pêcheur p. 47, §III, 5^o. Perdu.

Bronze

Pêcheur : D : CLAVDIVS CAESAR AVG PM TRIB P IMP

tête de Claude

R : SPES AVGSTA
fruste

Rectifiée: D : [TI] CLAVDIVS CAESAR AVG PM TR P IMP
tête laurée de Claude à droite.

R : [SC] dans le champ ; SPES AUGUSTA avançant à gauche.

Sesterce, Rome. RIC 64. BMC 124.

0-10 : Pêcheur p47, §III, 4^o. Sous les dalles U du plan. Perdu.

Bronze.

Pêcheur : D : NERO CLAVDIVS DRVSVS GERMANICVS IMP

R : CLAVDIVS CAESAR AVG PM IMP

"avec la figure de cet empereur assis tenant à la main une
branche d'olivier".

Rectifiée: D : NERO CLAVDIVS DRVSVS GERMANICVS IMP

tête nue de Nero Claudius Drusus, à gauche.

R : [TI] CLAVDIVS CAESAR AVG PM [TR] P IMP [PPI ; SC dans le
champ (ou IMP seul. SC dans le champ)

Sesterce frappé par Claude en l'honneur de son père, Rome.

RIC 78-9. BMC 157 : 41 ou 42 ap.

0-11 : Pêcheur p. 47, §III, 2^o. Perdu.

Cuivre

Pêcheur : D : CAESAR AVG PM BRI IMP

figure à gauche

R : Minerve debout bouclier au bras gauche, l'autre levé comme
pour lancer un javelot. SC dans le champ

Rectifiée: D : [TI] CLAVDIVS CAESAR AVG PM [I]N[P]IMP
tête nue de Claude à gauche

R : Minerve debout, un bouclier au bras gauche, brandissant un javelot. SC dans le champ.
Ae, Rome (41-2Ap.) ou émission locale (50 Ap.) RIC 66 . BMC 149

- 76-05 : Terre arable, angle nord-est de la tour 1.

Cuivre

Module : flan 25,8mm; grênetis 25,8mm; poids : 6,67 g; ép. 2,8mm
Axes : 108°

D : [TICLA]V[DI]VS CAESAR AVG PM TR P IMP

Tête nue de Claude à gauche.

R : SC accostant Minerve casquée marchant à droite, tenant un bouclier et brandissant un javelot.

Ae, frappe locale sans doute. (cf. ci-dessous note 41).

Type de RIC 66. BMC 149 : 41 à 50 ap.

Néron

- 76-56 : Erratique. Chez M. Desmarest.

Bronze.

Module : flan 28mm; grênetis 25,2mm; ép. 3mm; axes 180°.

Poids non communiqué.

D : IMP NERO CAESAR AVG P MAX IR P PP

tête nue de Néron à droite.

R : SC de part et d'autre d'une Victoire ailée marchant à gauche, et tenant un bouclier inscrit.

Ae, Lyon. BMC 381 . RIC 329

Domitien

- 76-55 : Erratique. Chez M. Desmarest.

Bronze.

Module : flan et grênetis 27mm; ép. 3mm. Axes 1/0°. Poids non communiqué.

D : IMP CAES DOMIT AVG P GERM COS XI CENS PERP P]

tête laurée de Domitien à droite.

R : [MONETA] AVG VST -SC dans le champ

Femme debout drapée à gauche, tenant une balance dans la main droite et une corne d'abondance dans la main gauche.

Ae, Rome . BMC 365 : nov. déc. 85. RIC 301 b

L A M P E S

....

- 76-88 : Dans le remplissage du caniveau.

Fragment de lampe à volutes. Bec mutilé. Dim. cons. 3,2x3,2x ép. 0,7.

Pâte beige, couverte brune . Deneauve type IV. 1^e s.

V E R R E

6-83 : Tour I, angle intérieur sud-est, sur le sol supérieur.
2 fragments de vase. Dim. cons. 4x4xép.0,2 et 2,5x1,5xép.0,1

A M P H O R E S E T G R A N D S V A I S S E A U X

5-03 : Au nord du rempart, au niveau des fondations.
Fragment de *dolium*. Pâte beige, couverte externe ocre.
Dim. cons. 11,5x10,8xép. 1,7

5-07 : Tour I, angle intérieur sud-est, sur le sol supérieur.
Amphore proche de Dressel 7. cf. Clementina Panella, "Annotazioni in
margina alle stratigrafie delle terme ostiensi del nuotatore" in
Recherches sur les amphores romaines, coll. de l'Ecole Française de
Rome, 10, Rome, 1972, p. 74, fig. 4 : Flavien.

5-60 : Couche archéologique, à côté du caniveau, au nord de celui-ci.
Fragment atypique. Pâte beige, couverte blanchâtre.
Dim. cons. 9,8x8xép.1,8.

5-65 : Dans le caniveau.
Mêmes caractéristiques que 76-60.

T U I L E S

5-13 : Tour I, angle interne sud-est, sur le sol supérieur.
1 : lot de *tegulae* atypiques
2 : fragment d'*imbrex*. Pâte rose. Dim. cons. 9x6,7xép.1,6

5-16 : Nord du rempart, au niveau des fondations.
1 : lot de *tegulae* atypiques
2 : brique de revêtement orangée. Dim. cons. 12x9xép.1,7
3 : brique de revêtement ocre rouge. Dim. cons. 8,5x8,5xép.1,5

5-68 : Dans le caniveau.
Lot de *tegulae* atypiques.

M O S A I Q U E

- 00 - 12 : Pêcheur p. 45 et plan. Perdu. cf. Stern, Belgique I, n° 74 : Mosaïque de petits cubes blancs et noirs.
- 76 - 30 : Erratique. Chez M. Desmarest. Cf. planche XLI.
 - L. 9,1 ; l. 6,3 ; ép. 3,9. 23 tesselles blanches irrégulières :
 - c. 1,7x1,2 sur mortier de chaux blanc ; quelques fragments de tuileau dans le mortier.
 - NB : de nombreuses tesselles blanches et, plus rarement, noires, apparaissent sur la surface du sol, au-dessus de l'emplacement présumé des *Principia*.

P I E R R E

- 76-19 : Au nord du rempart, dans la couche de déblais.
 - 1 : moellon triangulaire taillé l. 16 ; h. du triangle 16 ; ép. 9.
 - 2 : " rectangulaire " l. 13,5 ; L. 15 ; ép. 8
 - 3 : " " l. 13,5 ; L 14 ; ép. 9,5.

Moellons provenant probablement de l'élévation du rempart.
- 76-31 : Erratique. Chez M. Desmarest.

Pierre calcaire.

Autel votif : L. 13 ; l. 11 ; h. 18,5. base à 3 degrés, dessinés par des rainures, L. 13 ; 11 ; h. 4,9. Couronnement à 3 degrés, h. 4,6. Champ épigraphique mutilé ; autres faces épannelées. Tenon de fixation carré L. 3,3, cassé au ras de la face inférieure.
- 76-32 : Voir *Epigraphie*.
- 76-33 : Erratique. Chez M. Desmarest.

Globe de silex, Ø 7,8 à 8, retouché pour lui donner la forme globulaire

Boulet de baliste ou percuteur pour retoucher le silex ?
- 76-45 : Erratique. Chez M. Desmarest.

4 bases circulaires de colonnes en pierre calcaire. Ø base 55, tambour 12 hauteur de la base totale conservée 32.
- 76-46 : Erratique. Chez M. Desmarest.

Pierre calcaire très dure. Fragment de canalisation taillée en U.L.cons.36;

l. 25, du conduit 12, h. 18, du conduit 8.

- 76-47 : Erratique. Chez M. Desmarest. Cf. planche XI.I.
Base carrée en pierre calcaire dure L. 27 ; l. 25 ; h. cons. 22.
Moulurations irrégulières sur deux faces contiguës, 6 d'un côté, 4 de l'autre; l. des moulurations 3 à 5, h. 17.
- 76-48 : Erratique. Chez M. Desmarest. Cf. planche XI.I.
Pierre calcaire. Base de colonne. Socle carré 53x53, h.7. Base proprement dite tronconique Ø 48, h. 9. Tambour Ø 33, percé d'un trou de fixation carré l. 6 au centre; h. totale conservée 31.
- 76-49 : Près du chemin de Ressons-le-Long. Chez M. Desmarest. Cf. planche XI.I.
Base quadrangulaire en pierre calcaire dure l. 103 ; l. 93 ; h. 35.
Taillée et moulurée irrégulièrement sur 3 côtés par une série de petits ressauts; l. totale 11. Semelle haute de 20 sur le 4^e côté.
Pierre funéraire ?
- 76-50 : Erratique. Chez M. Desmarest.
Base de colonne en pierre calcaire, conservée sur une moitié de sa circonférence. Ø 44 ; h. 9 ; Ø tambour 32 ; h. totale cons. 40.
- 76-51 : Erratique. Chez M. Desmarest.
Pierre volcanique. Meule Ø 31 ; ép. 5,5.
- 76-52 : Erratique. Chez M. Desmarest.
Pierre calcaire. Fût de colonne, conservé sur une moitié de sa circonférence Ø 35. Trou de fixation en queue d'aronde l. externe 12, interne 6 ; h. 8 ; h. totale cons. 57.

Il convient de remarquer que les caractéristiques des colonnes conservées sont différentes les unes des autres. Nous avons donc sans doute affaire à plusieurs colonnades à l'intérieur même du camp.

M O R T I E R

- 76-53 : Erratique. Chez M. Desmarest.
Mortier de tuileau rose. Dim. cons. 15x13x5.
- 76-67 : Dans le caniveau.
1 : 4 fragments de mortier rosâtre avec débris de tuileau.
2 : 1 fragment de mortier rose lisse constitué de fins grains de tuileau.
3 : 1 fragment de mortier blanc lisse avec gros nodules de tuileau.
4 : 1 fragment de mortier blanc avec de petits cailloux.

- 76-89 : Dans le caniveau.

Enduit peint. Mortier sableux friable. Fond blanc bordé de deux filets jaunes orthogonaux, l. 1. Très mince couche de calcaire blanc très fin superposée. Dim. totale cons. 4,5x3, ép. 1,8.

F E R

- 76-11 : Tour I. Angle sud-est. Sur le sol supérieur.

1 : 16 clous tête ronde, Ø 1,2 à 1,8 ; section quadrangulaire 0,5 ; L. max. 6,9. Traces ligneuses, parfois carbonisées sur certains.
2 : 4 clous tête ronde, Ø 1,8 à 2 ; section quadrangulaire 0,8 ; L. max. cons. 7,8.
3 : plaque de fer brisée. Dim. cons. 4,1x2,2x0,6.

- 76-14 : Au nord du rempart, au niveau des fondations dans la couche de déblais.

1 : 3 clous tête ronde, Ø 1,7 ; section quadrangulaire 0,6 ; L. max cons. 5,9 (cf. 76-II-1).
2 : 1 fragment de clou, section triangulaire, l. 1,5 à 0,8 ; L. max. cons. 6,5.
3 : 1 fragment quadrangulaire 2,7x1,5x0,8.

- 76-66 : Remplissage du caniveau.

1 fragment quadrangulaire 3,6x1,5x1,1.

- 76-85 : Au sud de la tour I, entre les deux sols.

1 : Tête proliférée de clou.
2 : Clou tête ronde; Ø 1 ; section ronde Ø 0,3 ; L. cons. 0,5.

- 76-90 : Erratique.

1 : 3 clous tête ronde, Ø 1,8 ; section carrée 0,5 à 0,8 ; L. max. cons. 8,2.
2 : 1 clou section ronde Ø 1,2 ; L. max. cons. 6,2.
3 : 1 clou section carrée 0,8 ; L. max. cons. 11,5.
4 : 1 clou section quadrangulaire 2,2 et 1,5; maté. L. max. cons. 10,8.
5 : 1 fragment de ferraille grossièrement triangulaire 7,3x3,8x1,7.

B R O N Z E

- 76-04 : Dans la terre archéologique, au nord du caniveau. Fragment atypique de bronze. Dim. cons. 1,4x1,4x0,8.
- 76-12 : Intérieur de la tour I, angle nord-est, au-dessus du sol supérieur.
 - 1 : 2 fragments d'une feuille de bronze percée de 2 trous irréguliers Ø 0,3, et recroquevillée sur elle-même. Dim. cons. 4x2,9x0,5 et 3x2,7x0,05.
 - 2 : 1 petit clou, à tête ronde, Ø 1, L. 0,9.
- 76-34 : Le long de la route de Ressons-le-Long, sous la pierre n° 76-49. Chez M. Desmarest. Cf. planche LXII.
Applique. L. 7,6 ; l. 1,5 ; ép. 1,9. Plaque de bronze de 0,3 d'épaisseur, découpée, avec deux tenons en saillie par-dessous(h. 0,8), l'une prolongée par un petit ergot L. 0,2, percé d'un trou Ø 0,05.
- 76-35 : Camp. Erratique. Chez M. Desmarest. Cf. planche XLII.
Bracelet ouvert, constitué d'un fil de bronze guilloché, sans tampon aux extrémités. Ep. 0,3 et 0,4 près de l'ouverture. Ø 6,7 dans le grand axe, 5,5 dans le petit.
- 76-36 : Le long de la route de Ressons-le-Long, sous la pierre n° 76-49. Chez M. Desmarest. Cf. planche XLII.
3 miroirs non décorés, constitués d'une seule plaque de bronze. L. 11,7; Ø 6 ; ép. 0,2. Tranche verticale. Manche: 1.0,7; ép. à l'extrémité inférieure 0,005.
- 76-37 : Même localisation. Cf. planche XLII.
7 enseignes L. 14,6 à 13,5 ; l. 2 à 1,5 ; ép. 0,8 à 0,6 . Bronze coulé où subsistent quelques bavures non limées. Section semi-cyclindrique. Constitués d'une hampe L. 7,6 ; l. 0,8 supportant l'enseigne L. 7,6 à 7,8 , i. e. de bas en haut : I barre horizontale, I phalère, I barre horizontale, I hampe verticale, I barre horizontale terminée à chaque extrémité par une volute, I phalère. Pied détaché de la matrice par section.
Objets votifs ?
- 76-38 : Même localisation. Cf. planche XLII.
Objet coulé . l. 10,6 ; l. 4,3 ; ép. 2,6. Constitué d'une base courbe L. 10,3 ; l. 2,3 ; ép. 1,3, surmontée sur les grands côtés de 18 protubérances alignées. L. 0,8 à 2,1 ; ép. 0,5 à 0,6, sectionnées à leur extrémité.

(10 protubérances d'un côté, 8 de l'autre, ce dernier côté étant cassé)
Support des enseignes 76-37 lors du coulage ?

C O Q U I L L A G E S

- 76-09 : Tour I, angle intérieur sud-est, sur le sol supérieur.
4 huîtres plates.
- 76-61 : Angle extérieur sud-est de la tour I, sur le sol inférieur.
1 huître plate.

O S S E M E N T S

- 76-01 : Couche archéologique, le long du caniveau, au nord de celui-ci.
 - 1 : dent de suidé.
 - 2 : mâchoire et os de mouton.
- 76-10 : Tour I, angle sud-est, sur le sol supérieur.
 - 1 : os de porc.
 - 2 : os d'échassier.
 - 3 : os de poulet.
 - 4 : probablement os de veau.
 - 5 : mâchoire, crâne, os divers d'ovidé, sans doute une chèvre.
 - 6 : divers os non identifiables.
- 76-58 : Tour est, angle extérieur sud-est, sur le sol inférieur.
 - 1 : 2 vertèbres de boeuf.
 - 2 : 2 crânes d'ovidés, dont une brebis.
 - 3 : os de suidé, sans doute domestique.
 - 4 : os de lièvre.
 - 5 : dent de porc.
 - 6 : mâchoire de mouton.
 - / : côte de boeuf.
- 76-64 : Dans le caniveau.
 - 1 : côte de boeuf.
 - 2 : radius de mouton.

5 - ENVIRONS DU SITE

- 1 - *Les sources de la Douie* : A quelques centaines de mètres au sud de l'Arlaines, en bordure de la voie romaine qui mène à Senlis à travers la forêt de Compiègne, jaillit une source qui suit quelques temps le tracé de la route antique avant de se perdre dans les herbes, en direction du camp. Dans la toponymie moderne, cet endroit porte le nom de "rue à l'eau". Aucune trace d'aqueduc n'a pourtant été signalée et des sondages seraient nécessaires.
- 2 - *Oppidum gaulois* : Une enceinte a été signalée par Vauvillier (MSAH 59, 1898, p. 173 à 206) au lieu dit Châtel ou Châtel, entre les lieux dits "le Pressoir et Montaigu", à 2 km. de l'Arlaines. Un rempart et un fossé ont été découverts : le fossé était comblé par du matériel de la Tène (sans datation plus précise), de l'époque gallo-romaine, de la céramique médiévale et moderne. Vauvillier en concluait que le site était un *oppidum* des *Gumassones*, encore occupé à l'époque romaine. Nous ne possédons pas d'autre information plus récente à ce sujet.
- 3 - *Vic-sur-Aisne* : Le *vicus* gallo-romain de Vic-sur-Aisne, à 4 km. d'Arlaines commandait le gué sur la rivière. Plusieurs milliaires, aujourd'hui au musée de Soissons, proviennent certainement de Vic.
- 4 - *Autre gué à Fontenoy?* : On peut se demander si un autre gué n'existe pas près du village de Fontenoy, sur l'Aisne, à 1 km. au nord de l'Arlaines. Il est peu probable, en effet, que la troupe, installée au camp que nous fouillons, ait dû faire le détour par Vic-sur-Aisne, lorsqu'elle voulait traverser la rivière, surtout si elle avait pour rôle de contrôler la région. Des recherches devraient être entreprises pour retrouver cet éventuel gué. Elles s'annoncent pourtant peu faciles, car l'Aisne a été canalisée.
- 6 - *La Roche* : Nous avons découvert, au cours de nos fouilles à Arlaines, un petit site indubitablement gallo-romain au lieu dit "La Roche", à la limite des communes d'Osly-Courtill, Tartiers, Nouvron-Vingré, sur le ru de Fouquerolles, à 4 km. au nord-est du camp. Des pierres taillées ayant sans doute appartenu à un monument assez conséquent étaient encore liées au sol par une semelle de ciment rose.

6 - LE CAMP MILITAIRE D'ARLAINES

Le sondage pratiqué en 1976 a donc permis de retrouver certaines des structures découvertes par le curé Pêcheur, d'en confirmer la présence, quitte, quelquefois, à en modifier ou à en préciser la description.

Surtout, cette campagne lève, à notre avis, les derniers doutes qui pouvaient subsister sur la nature militaire du site. Oelmann avait déjà identifié l'enceinte, les *principia* (voir supra chapitre 2), les casernements. La photographie aérienne avait confirmé ses arguments. La présence d'une tour, flanquant une des portes du camp, à l'endroit même où on l'attend, confirme qu'une construction militaire d'importance a bien existé à Arlaines. On ne voit guère, en effet, ce qu'un tel mur, large de près de deux mètres et long de 260, flanqué d'une telle tour, pourrait être d'autre qu'un rempart, compte tenu des indications très précises que nous donne la photographie aérienne.

Bien plus, le sondage pratiqué cette année nous permet, d'ores et déjà, de parvenir à d'intéressantes remarques chronologiques. L'étude du matériel recueilli est, en effet, significatif : les monnaies retrouvées, cette année et lors des fouilles du XIXe siècle, vont des dernières années de la République à Domitien ; la présence d'un tesson d'Arrétine, antérieur à l'année 20 de notre ère, vient s'inscrire dans ce contexte. De même, la nature de la sigillée gauloise, provenant exclusivement du sud du Massif Central, comme l'attestent les estampilles et les décors, invite à proposer une datation du premier siècle après J.C.(31). La céramique commune, si elle ne suffit pas, à elle seule, à établir une chronologie, vient néanmoins corroborer le faciès général du matériel. Ajoutons à ces divers éléments l'amphore 76-07 et la marque sur mortier 00-13. (cf. Epigraphie).

La datation de l'inscription du cavalier de l'aile des Voconces proposée par G. Alföldy vient confirmer l'étude générale du matériel : elle est d'époque flavienne, ou antérieure, que l'on soit d'accord ou non avec la datation de G. Alföldy (Epigraphie 00-01).

On peut donc, sans risque d'erreur, affirmer que l'ensemble du matériel, très homogène, doit être daté du 1er siècle.

Sans doute, dira-t-on, le matériel a-t-il été retrouvé, dans sa grande majorité, en jonchée, ou lors des fouilles du curé Pêcheur, c'est-à-dire, pour nous,

hors de tout contexte archéologique. Sans doute, aussi, la campagne 1976 n'a-t-elle porté que sur une superficie limitée. On peut répondre, au contraire, que l'aspect archéologique disparate du matériel datable, trouvé en jonchée, renforce son homogénéité chronologique : il serait, en effet, bien surprenant que, sur un matériel abondant, et découvert en des endroits et des circonstances très divers, le hasard n'ai livré que des éléments du premier siècle après J.C. Nous sommes donc autorisé à croire, nous semble-t-il, que le camp militaire d'Arlaines est antérieur à l'époque de Trajan, qu'il ait connu, ou non, plusieurs phases de construction.

L'existence d'un camp militaire construit en pierre, au premier siècle de notre ère, loin du *limes* soulève, à l'évidence, de nombreuses questions, quant au rôle de cette fortification, d'une part, quant à la chronologie proposée, d'autre part.

A. Grenier n'avait pas manqué, dans son *Manuel*, de soulever quelques objections devant la datation présentée par les savants allemands (32) : pour lui, un ensemble de cette nature, comportant des constructions en dur, des colonnes (cf. pierre 76-45 à 48, 76-50 à 52), des mosaïques (cf. mosaïque 00-12 et 76-30), ne pouvait être antérieur à l'époque flavienne. De fait, toutes les constructions en pierre du *limes* germanique sont postérieures à 90, au moins. C'est du moins l'opinion de H. Schönberger qui écrit : "I should like to suggest, although investigations are still far from complete, that the defences of the ala-and cohorts-fort on the inner line of the Wetterau were not rebuilt in stone until after 90" (33). Un examen rapide des camps de Grande-Bretagne aboutit aux mêmes conclusions : la plupart d'entre eux ont vu leur enceinte en bois remplacée par une construction en pierre dans les premières années du deuxième siècle (34).

Le problème soulevé par A. Grenier est donc réel, mais on peut y répondre, semble-t-il, de plusieurs manières : il est peu vraisemblable d'admettre comme l'ont fait Oelmann et Ritterling (35), l'existence d'un camp en pierre, à l'époque Julio-claudienne, compte tenu de ce que nous savons, actuellement, sur l'évolution des constructions militaires. Les arguments d'A. Grenier restent donc valables. Mais, s'il est vrai, comme nous l'avons supposé, qu'un camp de terre et de bois a existé avant la construction en pierre, rien n'interdit de penser, à défaut actuellement de preuves archéologiques contraires, que la construction en dur est de l'extrême fin du premier siècle. Enfin, la présence de l'aile des Voconces à Arlaines avant 68, ou avant 89, ne pose aucun problème, puisque rien ne nous dit, pour l'instant, que ce soit l'aile des Voconces qui soit responsable de la construction en dur du camp. Rappelons aussi, comme le remarquait F. Köpp (36), que les ouvrages de Scipion, devant Numance, possédaient déjà des murs de pierre, et qu'il faut peut-être raisonner différemment, selon qu'il s'agit de camps permanents, à l'intérieur des terres, et de fortifications du *limes*, encore proches, au premier siècle, des camps de marche.

En résumé, nous dirons que les tentatives de datation, proposées, jusqu'ici, par Ritterling et Oelmann, se sont heurtées à deux obstacles : le premier était constitué par l'hypothèse implicite que l'aile des Voconces avait occupé le camp jusqu'en 68 seulement, et avait construit la forteresse de pierre avant cette époque ; le second résidait dans la certitude que le site n'avait connu qu'un état, ce qui n'est nullement certain. Il y a donc, sans doute, un problème chronologique à Arlaines, mais il faut attendre des fouilles systématiques pour tenter de le résoudre efficacement.

La seconde question qu'on peut se poser, une fois admise l'existence d'une fortification importante près de Soissons, au premier siècle de l'Empire, réside dans la nature des missions confiées à la troupe d'Arlaines. Les textes littéraires sont muets sur les événements qui se sont produits dans cette région (37), mais on est en droit de se demander si la pacification était partout aussi assurée qu'on le croit généralement : selon Tacite, il est peu de cités où la révolte de *Florus* et *Sacrovir* n'ait jeté des germes (38). Malheureusement, nous n'avons aucun autre document pour confirmer ou infirmer cette opinion.

D'autre part, J. Lafaurie, étudiant des coins de Tibère enfouis à Paray le Monial et Chassenard, situe cet enfouissement sous Caligula et écrit : "un fait curieux est l'absence dans toutes ces trouvailles de coins destinés à la frappe des monnaies de bronze. Seuls des coins ayant servi indifféremment pour l'or et l'argent ont été trouvés. Il est possible dans ces conditions, que le pillage de ces coins n'ait pas eu lieu à Lyon. P. Le Gentilhomme (*Rev. num.* 1946, p. VIII) a déjà suggéré que la frappe de l'or et de l'argent se faisait, en Gaule, par des ateliers suivant les armées, au moins à l'époque d'Auguste. On peut se demander si cette proposition ne pourrait pas être étendue aux règnes de Tibère, de Caligula et même de Claude dont deux coins d'*aurei* ont été trouvés à Soissons (39). Dans ces conditions, il serait peut-être possible de penser que les pseudo-combats de Caligula en Germanie et sur le bord de l'océan, décrits par Dion Cassius, LIX, 20-25, n'ont pas toujours été de simples promenades militaires et que quelque escarmouche a opposé, en 40, les troupes qui gardaient l'atelier monétaire à un soulèvement local, chez les Senones ou les Eduens, qui aboutit à la prise et au pillage de l'atelier monétaire" (40). Y avait-il un atelier monétaire à Soissons, comme le laisse supposer le trésor découvert, non loin de là, à Condé (41) ? Y avait-il une troupe destinée à protéger cet atelier, comme le suggère J. Lafaurie ? Ou ce corps a-t-il été amené pour contrôler une région encore peu sûre ? Aucune de ces hypothèses n'est à exclure, mais ce ne sont que des hypothèses.

On voit, quoi qu'il en soit, combien la présence d'une troupe en

garnison permanente près de Soissons, au premier siècle, soulève de problèmes. Seule une fouille permettrait peut-être de les résoudre. A tout le moins fournirait-elle d'intéressantes indications sur l'architecture du camp et sur l'occupation du site (4?).

Michel REDDE

N O T E S

1 - Mes remerciements vont à Monsieur J. Bousquet, directeur de l'Ecole Normale Supérieure, qui m'a fourni les crédits nécessaires à la fouille, a mis à ma disposition le matériel du laboratoire d'archéologie, et m'a donné la possibilité de publier ces pages. Cette entreprise n'aurait eu aucun succès sans l'aide constante que m'a apportée, sur le terrain et lors de la publication, Monsieur R. Rebiffat, maître de recherches au CNRS, directeur du groupe de recherches sur l'armée romaine et les provinces. Monsieur J.L. Cadoux, directeur des antiquités historiques de Picardie, a bien voulu m'accorder, dans des délais très courts, le permis de sondage que je sollicitais, et m'a rendu visite sur le chantier en compagnie de son adjoint, Monsieur Mussy.

Je me dois de mentionner tout spécialement l'accueil chaleureux du propriétaire de l'Arrière, Monsieur M. Desmarest, et de sa famille. Leur aide quotidienne, l'autorisation qu'ils m'ont donnée de fouiller dans leur propriété et de publier le matériel qu'ils possédaient, ont joué un rôle essentiel dans le déroulement de cette entreprise, dont ils partagent légitimement le succès.

Je dois à Mademoiselle C. Bémont, chargée de recherches au CNRS, de précieux renseignements, à Monsieur J. Depouilly, conservateur au musée de Soissons, l'autorisation de photographier le matériel de son musée. Monsieur Poplin, du Muséum d'Histoire Naturelle a bien voulu identifier les ossements trouvés lors de la campagne.

L'équipe de fouilles était composée de Mesdemoiselles D. Bordage, I. Gabard, D. Rabaud, agrégée de l'Université ; de Messieurs Y. Le Bohec, assistant à l'université de Paris X, J.L. Desnier, J. Schneider, élève de l'ENS, agrégé de l'Université. Qu'ils soient tous remerciés de leur active collaboration effectuée dans des conditions matérielles parfois difficiles.

L'identification des monnaies est due à la compétence de Monsieur J.L. Desnier, qui m'a, en outre fourni de précieux renseignements bibliographiques. Plans et coupes

des structures dégagées ont été réalisés d'après les minutes de fouilles par Monsieur G. Monthel, dessinateur du laboratoire d'archéologie de l'ENS.

2 - Voir le plan de situation, planche XXXIV.

3 - *Bulletin de la société archéologique, historique et scientifique de Soissons*, V, 1851, p. 37-60.

4 - Suivent une analyse du matériel découvert et des considérations sur la nature du site. Voir le plan de Pêcheur, planche XXXV.

5 - CIL XIII, 3463. Voir notre inventaire *Epigraphie* OO-OI.

6 - F. Oelmann, "Der Standlager der Ala Vocontiorum bei Soissons", *Germania*, 1920, p. 7-12.

7 - Appelés *praetorium* par Oelmann.

8 - A. Gronier, *Manuel d'archéologie Gallo-romaine*, Paris 1931, t. I, p. 247.

9 - IGN, mission Attichy/Soissons 1967. Ici planche III, photographie IGN et son interprétation.

10 - Planche XXXVI.

11 - J.P. Callu, J.P. Morel, R. Rebiffat, G. Hallier, *Thamnida I*, Paris, 1965, t.I, p. 155.

12 - *op. cit.* p. 147.

13 - V.E. Nash-Williams, *The Roman frontier in Wales*, Cardiff, 1969², p. 156.

14 - "Les portes des camps de Germanie ne font en général pas saillie à l'extérieur. On note quelquefois une légère saillie, mais de l'ordre de l'épaisseur d'un mur environ à Arzbach, Böckingen, Muhrhardt, Niederberg, Osterburken, Hörring, Stockstadt, Thailenhofen. À Sulz, ce sont les tours de courtine qui offrent cette légère saillie externe, tandis que celles des portes est moins prononcée ou nulle (ORI 61, a)... En revanche, à Souk el-Arba, à Iambesc, à Rapidum, à Bondjem (Cagnat, *Armée d'Afrique*,

pp 556-557) les tours font fortement saillir à l'extérieur". (R. Rebuffat, op. cit. p.169. n. (1). Ajoutons à cette liste : Chester Roman frontier in Wales, op. cit. p. 37), Brecongaer (id. p. 48), Caerhun (id. p.56) Caernavon (id. p. 59), Buckton (id. p. 93). A contrario : Caerleon (id. p. 29), Rien n'indique d'ailleurs qu'à Arlaines, les 4 portes soient construites sur le même plan. Seules des fouilles permettraient de le savoir.

15 - Pêcheur, p. 42.

16 - Les dimensions indiquées par Pêcheur sont de 6,60m. Mais il semble que ce caniveau ne soit pas strictement parallèle au rempart comme en témoigne le plan (planche II).

17 - P. 45.

18 - Art. *Ala. col.* 1269.

19 - Cf. une étude récente de H.G. Plaum dans *Syria*, XLIV, 1967, p 339-362.

20 - Oelmann et Ritterling pensaient qu'il s'agissait d'ailles milliaires. Voir sur ce sujet I. Richmond, *Proc. Soc. Antiq. Scotland* 84, 1950, 21 sq.

21 - Voir à ce sujet l'analyse de G. Alföldy, op. cit. *infra*, à l'aide des inscriptions n° T1-81, p. 190-1.

22 - G. Alföldy, *Die Hilfstruppen der römischen Provinz Germania Inferior, Epigraphische Studien*, 6, Düsseldorf, 1968, p. 40-1. Surtout une longue justification du changement chronologique.

23 - Résumée par Cichorius, art. *cit.*

24 - Op. *cit.* p. 97.

25 - CIL V, 7845.

26 - V. Hoffiler et B. Saria, *Antike Inschriften aus Jugoslawien*, I, Amsterdam, 1970, n° 140.

27 - *Alteclitischer Sprachschlutz*, Graz, 1961, 1, col. 1438.

28 - *Vindictianus* CIL XIII, 804-881
Vindictianus : cf. Holder, op. *cit.*
III, col. 339.

29 - V. Hoffiler et B. Saria, op. *cit.*
n° 149, (CIL ITI, 3832). De même, CIL III, 11745.

30 - V. Hoffiler et B. Saria, op. *cit.*
n° 149 (CIL III, 3832). De même, CIL III, 11745.

31 - Certains décors, typiques de la Gaule du sud, apparaissent déjà sur des vases Drag. 37, ce qui les situe à l'époque flavienne, datation confirmée par la lecture des estampilles. Seul le cas du tesson 76-41 est douteux, le potier Dontio étant peu connu.

32 - *Loc. cit.*

33 - H. Schönberger, "The Roman frontier in Germany : an archaeological survey", JRS XIX, 1969, p. 160.

34 - Par exemple Chester (*The Roman frontier in Wales*, op. cit. p. 37) : début du 2^e s. Brecongaer (id. p. 56) : Antonin ; Caernavon (id. p. 59) : milieu du deuxième s. ; Gelligaer (id. p. 154) : 103-111.

35 - Ritterling "Zur Geschichte des römischen Heeres in Gallien unter Augustus", Bonner Jahrbücher, 114/5, 1906, p. 159 sqq. place l'établissement du camp entre 22 et 27 et son abandon vers 50/1.

36 - F. Köpp, *Germania Romana, ein Bilderatlas*, Bamberg, 1924², 1, p. 6.

37 - Arlaines n'est pas non plus mentionnée dans les itinéraires antiques. Quant à l'origine de son nom, elle est elle aussi inconnue. Pêcheur y voyait une *villa Aureliaena*.

38 - *Annales* III, XLI.

39 - Cf. C. Vermeule, "Some notes on ancient Dies and coining methods", *The numismatic circular*, Londres, 1954, n° 43-44.

40 - J. Lafaurie, "coins monétaires de Tibère, trouvés à Auxerre" *RSFN* mai 1970, p. 544 à 547.

41 - J.B. Giard, Le pèlerinage gallo-romain de Condé sur Aisne, *Revue de Numismatique* X, 1969, p. 76-130. Mais il s'agit d'un trésor de bronze.

42 - On n'a, pour l'instant, aucune idée de la date d'abandon du camp, et de l'histoire post-militaire du site. Y-a-t-il eu réoccupation civile, comme peuvent le laisser croire les structures visibles au nord de l'enceinte ? Dans ce cas, sont-elles romaines ou médiévales ? Il semble, enfin, qu'il y ait

eu une maladrerie, sur le site où à côté, pendant le Moyen-Age. La parcelle voisine porte d'ailleurs, aujourd'hui encore, le nom de maladrerie. (cf. R. Kaiser, *Untereu-*

chungen zur Geschichte der Civitas und Diocesis Soissons in römischer und merovingischer Zeit, Bonn, 1973, p. 92).

LE PSEUDO "CAMP DES AUXILIAIRES" A LAMBESE

Sous le Haut Empire (1), l'Afrique ne fut défendue la plupart du temps que par une seule légion et ses auxiliaires, la Troisième Légion Auguste (2). Si l'on ignore encore où celle-ci était cantonnée avant 14 de notre ère (3), on sait en revanche qu'elle se trouvait à Haïdra (*Ammaedara*) dès la première année du gouvernement de Tibère (4); au début de l'époque flavienne, elle se déplaçait pour gagner Tébessa (*Theneaster*) (5) et, sous Trajan ou Hadrien, son quartier général s'installait à Lambèse (*Lumbaesina*) au nord de l'Aurès. Sur cet emplacement, les archéologues ont reconnu trois camps (6) : le plus petit, celui de l'est, abritait un détachement arrivé là dès 81; le "Grand Camp", jusqu'ici daté d'Hadrien, se trouvait entre celui de 81 et un établissement situé à l'ouest, connu sous le nom de "Camp des Auxiliaires". C'est ce "camp des Auxiliaires" qui fera l'objet de la présente étude.

I

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler, en commençant, que ce monument s'est trouvé à l'origine de nombreux travaux, eux-mêmes à l'origine d'interprétations divergentes.

1° "Camp des cohortes auxiliaires" est la dénomination proposée par L.RÉNIER qui fut le premier à visiter ce lieu (7). Au cours d'une brève promenade, il ne vit sur le sol qu'un bourrelet de terre dessinant un carré de 200 m de côté; au centre de ce carré, se trouvaient les débris épars d'une grande inscription dont il ne lut que trois mots : COH VI COMMAGENORVM. Il déduisit de ces éléments qu'il y avait là le camp en terre des auxiliaires de la Troisième Légion Auguste.

2° Pour G. WILMANNS, au contraire, il fallait chercher là "le premier camp" légionnaire (8). N'utilisant que le matériel épigraphique, le savant allemand refusa l'interprétation de RÉNIER ; il n'y avait pas, pensait-il, d'auxiliaires à Lambèse (9), et la chronologie permettait de comprendre les choses autrement : arrivée au plus tard en 123, la légion s'installa dans ce premier camp, où elle était encore en 128, et, dès 129, elle se transportait dans le Grand Camp (10). Cette théorie fut généralement acceptée, et tout d'abord par Th. MOMMSEN qui se borna à chicaner son élève sur la chronologie (11). L'accord de S. GSELL est plus surprenant (12), car il rapportait le résultat fort étrange des fouilles de l'abbé MONTAGNON, les seules jamais réalisées ici : ce "camp primitif" était constitué par un mur en moellons, épais seulement de 60 cm et mesurant 200 m sur chacun des quatre côtés ; flanqué de quatorze "demi-lunes", le rempart ne comportait que deux portes ; à l'intérieur -exception faite du monument commémorant la visite d'Hadrien, de deux bases anépigraphes et d'un petit espace dallé-, il n'y avait rien qu'un sol de terre, du moins à en croire de multiples sondages. A cela s'ajoutait que le relief dominait le site sur trois côtés, et qu'il n'y avait pas d'eau à proximité. Cela n'empêcha pas R. CAGNAT de développer cette thèse du "premier camp" légionnaire en l'agrémentant de remarques bien secondaires (13). Près de cinquante ans plus tard, - dans une note de bas de page-, M. LEGLAY (14) reprend à peu près sans modification cette interprétation du monument : nous aurions là un "camp provisoire" de la Troisième Légion Auguste, établi en ce lieu pour les soldats chargés de construire le Grand Camp.

3° Remarquant certaines particularités, et utilisant le premier pour ce site des photographies aériennes, M. JANON proposa la dénomination de "camp d'exercice" (15) : il puise cette idée dans un passage de l'un des discours d'Hadrien, où l'Empereur félicite des soldats qui ont construit des fortifications au cours de manœuvres. Il ne s'agit donc pas d'un camp construit pour protéger effectivement une troupe, mais d'un rempart édifié lors d'un entraînement (en ce sens, peut-être eut-il mieux valu parler d' "exercice de camp") : "Pendant ces manœuvres (celles de 128, et à titre d'exercice, le camp de l'ouest est construit par une ou plusieurs cohortes" (p. 214). Malheureusement, les travaux auxquels fait allusion l'Empereur ne peuvent concerner notre bâtiment : d'abord il ne dit pas que les soldats ont construit un camp (*castra* mais un mur (*murum... extructio*)); ensuite, il les loue d'avoir "utilisé des pierres énormes, lourdes, irrégulières, que l'on ne peut ni transporter, ni soulever, ni mettre en place sans que leurs aspérités ne se contrarient l'une l'autre" (16), alors que l'abbé MONTAGNON n'a vu que des "moellons" (17); enfin, la principale faiblesse de cette interprétation est de considérer qu'il s'agit là d'un camp : or, ce n'est pas le cas.

En effet, la thèse de RÉNIER, à savoir qu'il y avait là le "camp des Auxiliaires", se compose de deux parties distinctes : 1° il s'agit d'un camp; 2° des auxiliaires vivaient là. Archéologues et épigraphistes, par la suite, se sont acharnés sur la proposition la plus manifestement fausse, la deuxième, sans jamais songer à mettre en doute la première (18), qui pourtant ne reposait que sur une observation bien superficielle. Ils ont ainsi, sans s'en rendre compte, inlassablement répété une erreur, alors que leurs tâtonnements constituaient déjà un indice des difficultés de cette interprétation. Mais, il y a plus : ce camp, s'il en était un, présenterait bien des bizarreries; ces particularités, nous pouvons, pour l'essentiel, les classer en trois catégories.

1° L'architecture militaire a ses lois, qui commencent à être connues, et permettent difficilement de considérer cette construction comme un fort.

En effet, en examinant le plan de ce bâtiment, on constate bien des faits curieux. La règle générale, sous le Haut Empire, veut qu'un camp légionnaire construit en terrain plat soit un rectangle, ou, bien plus rarement, un carré (19), qu'il soit percé de quatre portes (20), celles-ci étant reliées par deux axes, les voies *décumane* et *principale* (*via decumana* et *via principalis*) (21). Or ici nous avons un carré qui n'offre que deux accès; en outre, il ne peut y avoir de *via decumana*, puisqu'il n'y a de porte ni au nord ni au sud, et le monument d'Hadrien couperait la *via principalis* en son milieu, s'il y en avait une, comme le montre l'axe que nous avons ajouté au schéma de l'abbé MONTAGNON (22). Enfin, on ne saurait prendre les "demi-lunes" de GSELL pour des tours, et elles constitueraient de bien étranges bastions : un simple examen du plan en convainc (23).

On objectera que les règles de l'architecture militaire à l'époque romaine n'étaient pas très strictes et pouvaient facilement souffrir des exceptions. Il faudra alors admettre que si le plan offre des particularités remarquables, l'élévation en présente aussi. En effet, et cela nous est assuré tant par les vains sondages de l'abbé MONTAGNON que par la photographie aérienne (24), voilà un camp qui n'aurait eu ni *principia*, ni *praetorium*, ni baraquements. Comment peut-on imaginer que l'on ait réservé un village de tentes à l'habitation des hommes, alors que le mur et les "demi-lunes" le flanquant ont été construits avec soin, comme le prouve le relevé présenté par GSELL (25) ? Et qu'est-ce que ce rempart soigneusement dessiné, mais bien mince (0,60m) (26) et sans maçonnerie (27) ? Il semble difficile d'affirmer que nous ayons là une construction destinée au cantonnement de soldats, et à leur protection contre un éventuel ennemi, d'autant que le site n'est pas sans danger.

2° En effet, la science militaire elle aussi a ses règles, à l'époque ro-

maine; elle a ses exigences pour l'établissement d'un camp, et ici il n'y est guère accordé satisfaction. Rappelons ces impératifs, qui sont au nombre de trois (28) : il faut un terrain en pente pour faciliter les sorties, de l'eau à proximité pour supporter un siège éventuel et, bien sûr, une position défendable. Or, pour notre monument, si le sol est effectivement incliné, il l'est vers le nord, là où il n'y a pas de porte (29); de plus, il est impossible de se défendre en un lieu qui est dominé sur trois côtés et n'a d'ouverture que vers le nord-est (30); enfin, il n'y a pas d'eau à moins de deux kilomètres à vol d'oiseau (31). Mais il n'y a pas que cela.

3° L'histoire militaire, également, va à l'encontre des interprétations avancées jusqu'ici, au moins pour ce que nous en savons en ce qui concerne la Troisième Légion Auguste.

Et d'abord, il est une question à laquelle, semble-t-il, la critique a prêté peu d'intérêt : celle de la superficie comparée des camps de Lambèse. Sans doute faut-il être prudent en la matière : il est arrivé, dans le passé, que l'on prenne à la lettre un passage d'Hygin difficile à interpréter (32), ce qui a mené à établir un rapport trop étroit, trop arithmétique, entre la superficie d'un camp et le nombre d'hommes susceptibles d'y être abrités : il faut savoir qu'une légion a plus ou moins d'auxiliaires, penser que ceux-ci ont plus ou moins de chevaux; il convient également de se dire qu'après leur construction les forts pouvaient servir à des unités plus ou moins importantes que celles pour lesquelles ils ont été entrepris; qu'on ne saurait non plus négliger les exigences du relief et, -pourquoi pas?- la fantaisie des officiers présidant à l'installation. Enfin, il y a eu une évolution : dès 70, les soldats obtiennent le droit d'avoir plus de confort (33) et, à partir de Septime Sévère, ils peuvent vivre hors du camp (34).

Ces limites posées, on peut toutefois arriver à définir une superficie moyenne pour un camp permanent établi pour une légion (les conditions sont tout autres pour un camp de marche, surtout s'il est situé en pays ennemi), étant bien entendu qu'il faut faire preuve de bon sens, c'est-à-dire de beaucoup de souplesse : on peut alors estimer qu'au Ier siècle une légion a besoin d'environ 20 ha, ou d'un peu plus.

TABLEAU 1 : la superficie des camps légionnaires.

Lieu	Date	Superficie en m ²	Effectifs approximatifs	Références
Haltern	- 12/ - 9	360.000	2 légions	J. COLIN, <i>Ant. liq. rom. Rhén.</i> , 1927, p. 46.
Überaden	- 12/ - 9	350.000	2 légions	<i>Ibid.</i> , p. 48.
Carnuntum	+ 15	200.000	1 légion	E. SWOBODA, <i>C.</i> , 1958, p. 31.
Vindonissa	Tibère	± 180.000	1 légion	A. GARCIA Y BELLIDO, <i>Legio VII Gemina</i> , 1970, p. 571.
Reims	Vespasien	± 240.000	1 légion	<i>Ibid.</i>
Iseu	Vespasien	± 190.000	1 légion	<i>Ibid.</i>
Noviomagus	Vespasien	± 280.000	1 Légion	<i>Ibid.</i>
León	Vespasien	199.500	1 légion	<i>Ibid.</i>
Strasbourg	Trajan	190.000	1 légion	J.J. HATT, <i>S. au temps des Romains</i> , 1953, p. 20.

Si l'on compare ces données à celles de Lambèse, on doit en tirer quelques enseignements.

TABLEAU 2 : Lambèse

Lieu	Superficie en m ²	Effectifs approximatifs	Références
Camp de 81	17.760	1/10 légion + 1 cohorte	M. JANON, <i>Ant. Afr.</i> , VII, 1973, p. 203.
Grand Camp	200.000	1 légion	<i>Ibid.</i> , p. 200.
"Camp des Auxiliaires"	40.000		<i>Ibid.</i> , p. 210.

Tout en se gardant soigneusement de rigidité dans l'interprétation des chiffres, on peut quand même avancer trois propositions : d'abord, le "camp de 81" n'a jamais reçu qu'un détachement représentant à peu près une cohorte; ensuite, il est impossible que le prétendu "Camp des Auxiliaires" ait pu abriter même provisoirement toute la légion; une telle unité, pour finir, n'a pu se loger normalement à Lambèse que dans le Grand Camp.

Cet examen comparé des dimensions permet d'aborder dans de meilleures conditions la question chronologique. La première certitude est qu'en 81 la Troisième Légion Auguste occupe le site de Lambèse (35) ; mais il ne s'agit alors que d'un détachement, et le quartier général reste à Tébessa. Il est un deuxième fait auquel la critique, semble-t-il, n'a pas prêté attention jusqu'à présent : on admet en général que le transfert du gros de l'unité a eu lieu à l'époque de Trajan, à la rigueur au début du règne d'Hadrien (36); nous pouvons aller plus loin, et affirmer qu'en 117 ce déplacement était réalisé : en effet, Ptolémée le Géographe, que l'on a trop négligé, place la Λεγίων Τρίτη Σεβαστή à Λάμπεση (37) : or Marin de Tyr, qui est sa source pour les affaires africaines (38), a rassemblé sa documentation dans les années 100 à 117 (39). Il est en outre vraisemblable que la légion s'est rendue directement dans le Grand Camp : celui de 81 est trop petit, et la photographie aérienne, utilisée par M. JANON, n'a révélé aucune autre enceinte de cette importance (40); on peut même penser que cette installation a eu lieu à l'extrême fin du règne de Trajan en s'appuyant sur un fait qui semble avoir échappé à beaucoup : les monnaies à l'effigie de ce prince trouvées sur le site lors des premières fouilles sont très peu nombreuses, si on les compare à celles d'Hadrien, mais il est vrai que les pièces frappées par Trajan sont plus rares que celles d'Hadrien (41). Également, on savait que la chose était réalisée en 128 / 129 (42); or, l'inscription qui nous le prouve n'est pas la dédicace du camp : celle-ci, qui n'a pas encore été retrouvée, est certainement antérieure. Il est enfin un troisième fait auquel il faut s'arrêter : le pseudo "Camp des Auxiliaires" servait encore après juillet 128 (43), car il n'est pas imaginable que l'on ait construit un monument dans une enceinte que l'on venait d'abandonner, ou que l'on allait quitter quelques mois après. L'utilisation simultanée, au moins en 128 / 129, de ces deux constructions amène à se demander à quoi pouvait bien servir le pseudo "Camp des Auxiliaires".

III

Si l'on veut bien oublier toutes les théories qui ont été échafaudées jusqu'à présent à propos de ce bâtiment, il ne nous reste que deux sortes de données : archéologiques et épigraphiques. Les premières nous mettent en présence d'un espace carré, au sol de terre, limité par un mur de 200m de côté; en son centre a été construit un monument, portant une inscription, qui est un éloge vibrant de l'exercice militaire (*exercitatio* ou *exercitium*) ; pour s'en persuader, il suffit de lire un pa-

ragraphé important qui est, en quelque sorte, le titre des discours, leur introduction: *Imp(erator) Caesar Traianus / Hadrianus Augustus, / exercitatio[n]ibus inspectis, adlocutus / est it[em]s. quae i[n]fra scripta sunt, / Torquato (bis) et librone co[n]tra(ulib[us]), k[alendis] Tulis* (44); la même idée se retrouve en outre à plusieurs reprises dans d'autres passages (45). On peut donc penser que nous avons là un terrain réservé à l'entraînement des soldats ; M. JANON avait bien pressenti le lien entre cette construction et les célèbres discours d'Hadrien, mais son interprétation paraît restrictive (46).

Pour préciser cette analyse, il nous faut brièvement rappeler ce qu'était cet exercice militaire, trop longtemps et trop souvent négligé (47). Élément essentiel de la puissance militaire de Rome, il visait à assurer la supériorité du soldat sur le barbare, tant du point de vue physique, qu'au maniement d'armes et dans les mouvements d'ensemble; et c'est pour répondre à ces exigences qu'il avait été savamment composé. Il comportait donc d'abord des activités individuelles, les unes de caractère purement sportif, les autres plus militaires; parmi les premières, figuraient surtout la marche (48), le saut et la course (49) et, le cas échéant, la natation (50) et l'équitation (51); au nombre des secondes se trouvaient l'escrime (52) et les divers lancers, notamment de javelots (53). Une fois l'individu sain, fort et habile, il fallait lui apprendre à se fondre dans une unité, lors de simulacres de combat où il s'habituerait à tenir sa place dans la cohorte (54). Enfin, des travaux de génie combinaient les avantages de toutes les autres tâches (55).

Cette simple énumération des activités constituant l'exercice militaire montre que celui-ci devait se dérouler dans des endroits fort différents. Il est inutile de trop insister ici sur les terrains d'exercice : il y aurait beaucoup à dire, et d'ailleurs une étude est en préparation sur ce sujet (56); rappelons simplement les grandes lignes de la question. À l'époque républicaine, quand le recrutement légionnaire était limité à la ville de Rome et à la campagne voisine, les soldats recevaient leur formation au Champ de Mars (57). Quand l'Italie à son tour eut à fournir des hommes, il est vraisemblable que c'est dans leurs cités d'origine que ceux-ci se préparaient au service. Mais sous l'Empire, avec l'avènement d'armées professionnelles, relativement stables, l'instruction fut donnée près des camps dans des lieux fort divers: d'abord, remarquons qu'il est possible que les amphithéâtres construits par la main-d'œuvre militaire aient joué, au moins secondairement, ce rôle (58); il est également assuré que certaines pratiques, comme les longues marches, avaient lieu à travers champs, en pleine nature; on sait aussi que les recrues disposaient pour les mauvais jours de salles d'armes abritées des excès de la pluie ou du soleil (59), -un tel monument recevait le nom de *basilica exercitatoria* (60); enfin, différents textes utilisent le mot *campus*.

Certes, *campus* est un mot très ambigu, aux sens variés, et par conséquent, dont il faut se méfier; mais on doit l'utiliser. Dans son emploi le plus général, il désigne une plaine (61); de là, sont venus plusieurs sens dérivés, celui de place publique d'abord, avec, comme cas particulier, le Champ de Mars (*Campus Martius*) (62), celui de champ de bataille ensuite (63), et enfin celui de terrain d'exercice militaire (64). Cette dernière signification, il serait assez difficile de la préciser si l'on s'en tenait aux sources littéraires, et les archéologues se sont partagés : pour les

uns, il faut entendre par *campus* un emplacement situé dans le camp, face aux *principia*; pour les autres, au contraire, il faut aller chercher hors du rempart (65). Il est probable que les deux interprétations sont compatibles: rien ne va à l'encontre de la première; quant à la seconde, nous avons trois inscriptions qui la justifient sans hésitation possible :

1^o Palmyre, a. 183(66): ... [dedicante] / [C. Dom[itio] Dex[tre], leg(ato) Aug(usti) / pr(o) pr(aetore), per Se[n]tilium] A f(i)lium tuat(um), / (centurionam) leg(ionis) (secun-
dae) Tr(aianae) Fort(is), praep(ositum) / n(umeri) Voe(ontiorum) : Sext(i)us Xeno-
crates, decurio exercitator n(umeri) ciusdem, / campus cum trib(unali) nou(u)m
fecit(t), / Imperatore] Commodo Aug(usto) n(ostro) (quarbum) p(atre) p(atrine) / (et)
Auf(icio) Victorino (bis) co(n)s(ulibus).

2^o Doura-Europos, a. 208-209 (?) (67): ... c[on]str... / [centurio] leg(ionis) (quartae)]
Seyt(hiaca), Ipralap[os]it[us] / In u[er]borum, campo ad ampliato, templum extruxit
cum statua, petr[us] / coh(ortem) (secundam) Vlp[iam] eq(uitatum) ciuium Roma / nouum
sagittariorum.

3^o Colybrassos (Asie Mineure), 25 mai 288 (68) : Iou(i) op(timo) M(aximo) ; / leg(io)
pr(lima) Pont(ica) n[on] f(ell)etiani et Maximiani / eacco monte Anau[us] / campum
fecerunt, sub eura / durellii Victoria, pr[efectus] leg(ionis), a(n)te d(iem) / VII
kal(endas) lun(ias), d(ominu) n(ostro) Max(imiano) / Aug(usto) (bis) et Tauran(in-
no) co(n)s(ulibus).

Ces trois textes ne sont pas sans intérêt et montrent qu'un *campus* n'est pas un terrain vague puisqu'il y a eu construction, et vraisemblablement construction d'un mur (n° 1 : *fecit*; n° 3 : *fecerunt*), d'autant qu'il est possible de l'agrandir, c'est-à-dire sans doute de déplacer une des quatre parois (n° 2 : *campo ad ampliato*); assurément, ce bâtiment est situé hors du camp puisqu'il a fallu dans un cas niveler le sol à l'emplacement d'une colline (n° 3 : *eacco monte*) et qu'on imagine mal une colline à l'intérieur du rempart; en outre, une unité peut disposer de plus d'un *campus* puisqu'à Palmyre on a un nouveau terrain de manœuvre (n° 1 : *campum... nouum
fecit*), par opposition à un ancien, inconnu par ailleurs. Voilà pour l'essentiel; il reste deux remarques annexes. Dans l'une des trois inscriptions, on indique qu'il a été procédé simultanément à l'érection d'une tribune (n° 1 : *campum cum tribunali...
fecit*), ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en avait pas dans les deux autres cas: on peut penser que cette tribune était le lieu d'où l'officier instructeur surveillait les exercices (69). Dans un autre des trois textes, la construction d'un temple est associée à l'agrandissement du champ de manœuvre (n° 2 : *campo ad ampliato, templum
extruxit*); on aurait pu penser à un temple des *di[us] Campantes*, conformément à une suggestion de R.W. DAVIES qui, voyant un lien étroit entre ces divinités et le *campus* proposa de restituer leur nom au début des inscriptions de Palmyre et Doura-Europos (70); toutefois le texte de *Colybrassos* montre que Jupiter Très Bon et Très Grand pouvait intervenir dans ce genre de dédicaces (n°3 : *Iou(i) Optimo Maximo*).

Mais il est temps de revenir à Lambèse. On voit le profit que l'on peut tirer de cette documentation : on proposera de considérer que le pseudo "Camp des Auxiliaires" est un *campus* (R.W. DAVIES l'avait déjà suggéré dans une note de bas de page) (71). Un premier argument est qu'Hadrien le dit; à plusieurs reprises, il mentionne le fait que l'exercice se déroule sur un *campus* (72), en particulier dans un passage bien connu, plusieurs fois étudié (73) : *Viator, iam, in Commagenorum campus = "et maintenant, Viator, (allons) aux champs de manœuvre des Commagéniens"*; il faut entendre par là que l'empereur ordonne à son écuyer de quitter le terrain d'exercice où ils se trouvent pour gagner ceux des auxiliaires Commagéniens (le pluriel *campus* montre que ceux-ci, comme les soldats de Palmyre, disposent d'au moins deux champs de manœuvre). Un deuxième fait important est que tout, du point de vue archéologique, conforte cette interprétation : ce bâtiment est, pour l'essentiel, constitué par un mur qui abrite un terrain au sol de terre (74) et il faut sans doute considérer le "monument d'Hadrien" comme une tribune (75), analogue à celle de Palmyre (76) ou encore à celle que fait connaître pour la Gaule Ammien Marcellin (77); quant aux mystérieuses "demi-lunes" de GSELL (78), grâce à une observation de CAGNAT qui y a remarqué un ciment hydraulique (79), on peut penser qu'il s'agit de bassins pour l'hygiène des soldats ou d'abreuvoirs pour les chevaux. Ainsi, nous n'avons plus là qu'une annexe du Grand Camp; cela est d'ailleurs confirmé par une observation qu'a permise la photographie aérienne : M. JANON a aperçu une route reliant ces deux constructions (80); on retrouve une situation analogue en Bretagne, à Gloster Hill, où une voie relie le fort à son terrain d'exercice (81).

Assurément, des points prêtent encore à discussion dans l'interprétation que nous proposons; il faut pourtant conclure : la construction de Lambèse connue sous le nom de "Camp des Auxiliaires" n'est pas un ouvrage défensif, fortifié (*castra*), mais un terrain d'exercice ou champ de manœuvre (*campus*, terme vraisemblablement dérivé de *Campus Martius*), comportant une tribune (*tribunal*); c'est là que les soldats se livraient à leur entraînement quotidien (*exercitatio, exercitium*).

Yann LE BOHEC

N O T E S

1- M. R. REBUFFAT, Directeur de recherche au C.N.R.S., puis M. M. LEGLAY, Professeur à l'Université de Paris X, ont bien voulu, successivement, relire le manuscrit de la présente étude : qu'ils en soient ici remerciés; mais l'auteur est seul responsable de ce qu'il a écrit.

2- Le travail que nous présentons ici n'est qu'un des éléments d'une étude plus vaste, actuellement en cours, qui sera consacrée à la Troisième Légion Auguste.

3- M. RACHEL, *Rome et les Berbères. Un problème militaire d'Auguste à Dioclétien*. Coll. Latomus, CX, 1970, p. 61, suppose que la légion était peut-être installée à Carthage à l'époque d'Auguste, mais n'avance aucun argument.

4- F. DE PACHIERE, Les camps de la IIIe Légion en Afrique au Ier siècle, *C.R.A.I.*, 1916, pp. 273-284, a bien montré que les *caserma* de 14 étaient à Huīdra et que c'est au début de l'époque flavienne que la légion a gagné Tébessa.

5- F. DE PACHIERE, art. cité; M. LEGLAY, Les Flavians et l'Afrique, *M.E.F.R.*, LXXX, 1968, pp. 201-246.

6- Sur le camp de 81, voir L. LESCHI, Un nouveau camp de Titus à Lambèse, *Libyent*, 1, 1953, pp. 189-205; sur le Grand Camp : R. SYME, Notes sur la Légion *IIIa Augusta*, *H.H.A.*, XXXVII, 1936, pp. 182-190 et L. LESCHI, Le camp de la IIIe Légion Auguste à Lambèse, *Etudes d'épigraphie, d'archéologie et d'histoire africaines*, 1957, pp. 189-200; sur les trois camps : M. JANON, Recherches à Lambèse, *Ant. Afr.* VII, 1973, pp. 200-214. B. STRZEŁICKA, Camps romains en Afrique du Nord, *Africana Bulletin*, XIV, 1971, pp. 9-33, est une étude citée pour mémoire, car elle contient beaucoup d'affirmations hasardées (p. 20, le camp de 81 est présenté comme provisoire, ce contre quoi va JANON, art. cité, pp. 201-

210; p. 21, la légion se voit gratifiée de cinq camps successifs, dont *Mascula* et *Thamugadi*, ce qui n'est pas établi).

7- L. RÉNIER, *Arch. Miss. Sc. et littér.*, 1851, pp. 171-172, 448 et 481.

8- G. WILMANS, *Etude sur Lambèse*, trad. H. THEFRINAT, 1884, pp. 8-9; cf. *C.I.L.*, VIII, p. 283.

9- Nous pouvons penser qu'il a eu tort sur ce point. La *cohors VI Commagenorum* a pu effectuer un séjour à Lambèse (*A.E.*, 1969-1970, 706), ainsi que l'*ala I Pannoniorum* (*C.I.L.*, VIII, 2690 = 18110). Ces deux unités sont mentionnées dans les discours d'Hadrien, mais cela ne prouve pas leur présence permanente sur le site : elles ont pu ne venir qu'à l'occasion de l'inspection impériale, ou avoir été inspectées dans leurs propres cantonnements. Quant à la *cohors II*..., elle n'est citée que dans l'inscription d'Hadrien; à l'opposé la *cohors VII lusitanorum*, absente de ce texte, est connue par ailleurs (*C.I.L.*, VIII, 3101 et 3147 = 2887).

10- Parmi les inscriptions de Lambèse datées avec certitude, la plus ancienne remonte à 123 (*C.I.L.*, VIII, 2591 : Dossau 3229), mais elle provient du temple d'Esculape situé près du camp de 81 (remarquons qu'il s'agit d'une pierre remployée). Le seul texte trouvé dans le "Camp des Auxiliaires", celui dont RÉNIER n'a vu qu'un fragment, nous fait connaître les allocutions prononcées par Hadrien devant l'armée d'Afrique (remarquons que la coutume veut que l'on parle "du discours d'Hadrien à Lambèse", alors qu'il y eut plusieurs discours, prononcés en des lieux et à des jours différents : *C.I.L.*, VIII, 2532 = 18042; M. LEGLAY en prépare une nouvelle édition commentée). Rappelons enfin que le texte le plus ancien trouvé dans le Grand Camp est de 129 (*C.I.L.*, VIII, 2533 = 18043).

- 11- Th. MOMMSEN, *C.I.L.*, VIII, a. 1881, p. XXII n. 5 : le Grand Camp serait bien postérieur à l'inspection d'Hadrien.
- 12- S. GSELL et abbé MONTAGNON, Notes d'archéologie algérienne, III. Le camp primitif de Lambèse, *B.C.T.H.*, 1901, pp. 320-323. Dans *L'Atlas Archéologique de l'Algérie*, 1911, f. 27, Batna, n° 222 (Lambèse), S. GSELL est, il est vrai, un peu moins affirmatif.
- 13- R. CAGNAT, Les deux camps de la Légion IIle Auguste à Lambèse d'après les fouilles récentes, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, XXXVIII, 1, 1908, pp. 224-227 et *L'Armée romaine d'Afrique*, 1913, 2e édit., pp. 434-439 : coll. aut. préfère la chronologie de WILMANNS à celle de MOMMSEN.
- 14- M. JANON, *B.C.T.H.*, 1954, p. 167 n. 3, cf. *Les Gaulois en Afrique*, coll. *Textorum*, VIII, 1962, p. 10 : "installation provisoire".
- 15- M. JANON, art. cité, pp. 210-213.
- 16- *Ibid.*, p. 213.
- 17- S. GSELL et abbé MONTAGNON, art. cité, p. 321.
- 18- Un soupçon analogique a été formulé, il n'y a qu'à, à propos d'un site de l'Orient romain : C. SCHÜMBRÜCKER, Le prétendu camp de Dioclétien à Palmyre, *B.C.T.H.*, XI, 1962, pp. 76-88, fonde son refus sur l'absence de porte décuriée et sur le fait que le *praetorium*, s'il en était un, serait décentré. Pourtant, outre ce *praetorium*, ses prédecesseurs avaient distingué un rempart, une *via principalis*, une *via praetoria* et un sanctuaire des enseignes (nous sommes loin d'avoir identifié tout cela dans le "Camp des Auxiliaires" de Lambèse). Aussi R. WILMANN, Le "Camp de Dioclétien" à Palmyre et l'architecture militaire du Bas-Empire, *Mé. P. COLLART*, 1976, pp. 177-191, pense-t-il qu'il s'agit bien d'un camp.
- 19- MASQUELEZ, s.n. *entra* dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, de DARMERGUE et SAGOT, I, 2, 1887, p. 955; R. CAGNAT et V. CHAPOT, *Manuel d'archéologie romaine*, T, 1916, p. 257; H. VON PRERIKOVITS, Fortifications in the N.W. Roman Empire from the III to Vth c. A.D., *J.R.S.*, LXI, 1971, p. 193. Il n'en va plus de même quand le terrain est accidenté comme au *castrum Iuniorum* (G. PICARD, *C.R.*, 1947, 229 p.), dans les petites constructions (le *castrum* ne mesure que 5.000 m²), ou au Bas Empire (Végèce, *Epitome de re militari*, III, VIII).
- 20- G. WEBSTER, *The Roman Imperial Army*, 1969, p. 179. On voit bien cela, e.g., à Masada (Judee) où les trois grands camps (B, G et F) ont quatre portes, où les plus petits en ont trois (E) ou deux (A, C, D et H); Ch. HAWKES, *The Roman Siege of Masada*, *Antiquity*, III, 1929, pp. 195-213 et notamment 198 et 207; A. SCHÜTMANN, *Masada: Die Burg des Herodes und die röm. Lager*, *Zeitsch. deutscher Palästina-Vereins*, LVI, 1933, pp. 1-185 et surtout 105, 137 et 140-155. Pour l'évolution ultérieure, W. SCHMETTERMAIER, *Centenaria*, *West. F. WAGNER*, 1962, pp. 195-204; R. RETIFFAT, *Bu Njem* 1968, *Libya Antiqua*, VI-VII, 1969-1970, p. 11.
- 21- MASQUELEZ, art. cité, p. 944; R. CAGNAT et V. CHAPOT, ouvr. cité, p. 253; G. WEBSTER, ouvr. cité, p. 181.
- 22- Voir planche XLV, *in fine*.
- 23- *Ibid.* Pour les tours des camps romains, voir MASQUELEZ, art. cité, p. 943; R. RETIFFAT, dans J.P. CALLU, J.P. MOREL, R.R. et G. HALLIER *Thamugada*, I, 1965, pp. 150 et 169; G. WEBSTER, ouvr. cité, p. 173. Pour des exemples africains, outre le cas de *Thamugada*, voir R. REBUFFAT et alii, *Bu Njem* 1967, *Libya Antiqua*, III-IV, 1966-1967, p. 77 et 83-84; du même, Deux ans de recherches dans le Sud de la Tripolitaine, *C.R.A.I.*, 1969, p. 203, et *Bu Njem* 1968, *Libya Antiqua*, VI-VII, 1969-1970, p. 10. Sur cette question des tours en général, avec des illustrations du Nord de la Gaule, H. VON PETRIKOVITS, art. cité, p. 198.
- 24- Pour les fouilles de l'abbé MONTAGNON, cf. *supra* n. 12; la photographie aérienne a été utilisée par M. JANON, art. cité, n. 6 (voir p. 195).
- 25- Voir planche XIV, *in fine*.
- 26- S. GSELL, art. cité n. 12, p. 321. L'épaisseur des murs varie en fonction de nombreux facteurs. On notera toutefois qu'elle atteint 2,60 m au camp de 81 (M. JANON, art. cité n. 6 p. 203), qu'Hygini recommande un *minimum* de 8 pieds soit 2,36 m (*Epher. de milit. mil. castrorum*, 50) et Végèce de 12 soit 3,53 m (*Epitome de re militari*, I, XXIV).
- 27- M. JANON, art. cité n. 6, p. 210.
- 28- Hygini, *Epher. de milit. mil. castrorum*, 56-57; Végèce, *Epitome de re militari*, III, VIII.
- 29- Carte I.G.N. au 1/50.000, f. Tébessa. Cf. n. suivante.
- 30- Voir planche XVI *in fine*; notre croquis a été établi à partir de la carte au 1/500.000, f. Tébessa, éditée par l'I.G.N. en 1924 et remise à jour jusqu'en 1958, et surtout à par-

tir de la f. Lambèse au 1/50 000, I.G.N., 1956 remise à jour en 1961 grâce à la photographie aérienne. M. JANON, art. cité n. 6, p. 212, avait déjà constaté la médiocrité du site.

31- S. CSELI, art. cité n. 12, p. 320, mentionne une source située à un kilomètre environ, au sud ; M. JANON, art. cité n. 6, p. 212, parle d'un point d'eau sis à "quelques kilomètres au sud-ouest" ; la carte au 1/50 000, f. Lambèse, ne porte que l'Ain Boursallah, à deux kilomètres à vol d'oiseau (voir planche XVI in fine).

32- Hygin, I, concorde 60 pas sur 120 à une centurie soit 632 m² ce qui donne 41 712 m² pour la légion en tenant compte du fait que la première cohorte a un effectif double; or, en 2, il accorde 30 pas sur 720 à la cohorte, ce qui donne cette fois-ci, dans les mêmes conditions, 20 872 m² pour la légion : R. CAGNAT, *L'armée romaine d'Afrique*, 2e édit., 1913, p. 440, s'arrête à 20 405 m²; mais ces données ne tiennent pas compte des installations nécessaires à la communauté (*praetorium*, glacis de sécurité, etc) et concernent en outre, croyons-nous, un camp de marche. La superficie moyenne pour un établissement permanent (voir notre tableau I *infra*) a été bien vue par G. WEBSTER, ouvr. cité, p. 182 : au 50/60 acres = 200/240 000 m² ; D. BAATZ, *Mogontiacum*, 1962, p. 71, semble un peu en deçà de la réalité : 180/200 (XX) m²; A. GRENIER, *Manuel d'archéol. logie gallo-romaine*, I, 1931, p. 274, pêche par excès : 900 x 600 = 540 000 m².

33- R. CAGNAT et V. CHAPOT, ouvr. cité, I, pp. 258-259; R. CAGNAT, *Mém. Acad. Insér.*, XXXVIII, 1, 1908, pp. 270-271.

34- R. CAGNAT, *ibid.*; H.W. BENARIO, *Archaeology*, XXV, 1972, p. 259, explique ainsi les dimensions relativement faibles des *castra* *Althana* où Septime Sévère fit installer, à proximité de Rome, une Légion Parthique.

35- T. LESCHI, art. cité n. 6.

36- En dernier lieu, R. SYME, art. cité n. 6; cet auteur ne s'appuie que sur le contexte historique : création de Timgad en 100, du fort d' *ad Majores* en 105, construction dès cette même année 105 de la route *ad Majores* - *ad Medias* - *ad Piscinam*.

37- C.I. Ptolemaei *geographia*, IV, 3, édit. C. MÜLLER, 1, 2, 1901, p. 646.

38- E. POLASKIEW, Klaudios Ptolemaios, R.R., Suppl., X, 1965, col. 696.

39- J. DESANGS, R.R.A., LXVI, 1964, p. 40 n. 5, datait ce travail de 100 à 110 : Ptolémée cite Timgad, création de l'année 100 et

Ignore la promotion coloniale de *Lepcis Magna* qui date de 110. Depuis cet art., la publication de J. GASCOU, *la politique municipale de l'Empire romain en Afrique proconsulaire de Trajan à Septime Sévère*, 1972, 258 p., permet d'apporter un éclairage correctif; le *terminus ante quem* serait plutôt 117 que 110 : on ne peut tenir compte d'une seule omission de Ptolémée, celle concernant *Lepcis Magna*, car il y en a quelques autres analogues (ainsi, *Ammaedara*, promue par les Flaviens selon GASCOU, pp. 29-30, n'est pas mentionnée comme telle par le géographe alexandrin) ; en revanche, aucune des nombreuses promotions d'Hadrien n'étant évoquée, on peut penser que l'œuvre en question est antérieure à 117 ou, à la rigueur, aux tous premiers temps d'Hadrien.

40- Art. cité n. 6, pp. 195 et 253.

41- R. CAGNAT, Remarques sur les monnaies usitées dans l'Afrique romaine à l'époque du Haut Empire, *Klio*, IX, 1909, en particulier pp. 200-201. Voir *Ant. Afr.*, T, 1967, p. 103.

42- C.I.L., VIII, 2533 - 18 043.

43- En effet, c'est en juillet 128 que l'Empereur s'adressa à l'armée d'Afrique : C.I.L., VIII, 2532 = 18 042 (cf. n. 10) et le texte de ces discours nous est connu par une inscription retrouvée dans le pseudeo "Camp des Auxiliaires".

44- B.C.P.H., 1899, p. CXCVII; l'inscription citée *ibidem* est une dédicace gravée en l'honneur de l'Empereur, pour le remercier : elle est rédigée au datif.

45- C.I.L., VIII, 2532 = 18 042, Aa 1. 6, Ab 1. 8, Bb 1. 5 et 7, Bb 1. 1 (?) , Db 1. 1/2; B.C.P.H., 1899, pp. CXCI n° 1, CXCVII et CXCVII n° 34/35; peut-être faut-il retrouver ce mot dans B.S.N.A.H., 1898, p. 378, 1, 1. 5 et lire *[exercitatio]nem*, à moins qu'il n'y ait là répétition d'un terme cité *ibidem*, 1. 4 : *[vici]n[ationem]*.

46- Art. cité n. 6, pp. 213-215; toutefois, nous nous séparons de lui quand il cherche l'explication du monument dans un seul passage de la célèbre inscription : la clef doit être cherchée, à notre avis, dans l'ensemble du texte dont le grand thème est l'exercice militaire.

47- L'importance de l'*exercitatio* ou *exercitium* ressort de très nombreuses anecdotes et constatations faites par les anciens eux-mêmes. Sans remonter à l'époque républicaine, où les documents abondent (pour Pompée, voir Plutarque, P., XI, T; Cicéron,

passim, surtout *Thucydides*, II, XVI, 37-38; César serait aussi à citer souvent), on donnera quelques exemples pour le Haut Empire : Auguste interrompt ses exercices pour signifier que la paix sera durable à son avis (Sueton, *Aug.*, XXXIII); Tibère, en exil à Rhodes, fait de même pour rassurer l'empereur sur ses intentions (Sueton, *Tib.*, XIII); Vitellius commet la faute irréparable de négliger l'entraînement des soldats (Tacite, II, XXXVI, 1); mais c'est surtout à Hadrien, dans ses discours africains, et, pour le Bas Empire, à Végaëce, en particulier dans ses livres I et II, qu'il faut renvoyer. Pour nous résumer, notons que l'art. *exercitatio* remplit quatre longues colonnes du *Thesaurus Linguae Latinae* (1938, col. 1379-1383), tout autant que *exercitium* (1939, col. 1384-1387).

On n'en est que plus surpris de voir le peu d'importance accordée à cette activité, pourtant essentielle dans la vie des soldats, par les historiens modernes; cet art. ne figure pas dans les grandes encyclopédies (Dans le *Dictionnaire des Antiquités* de DAREMBERG et SAGLIO, II faut chercher n. v. *exercitator*, p. 886, t. II, 1, a. 1892, par R. CAGNAT; n. v. *decorous*, t. II, 1, 1892, p. 41 par E. SAGLIO; et n. v. *campiductor*, t. I, 2, a. 1887, pp. 864-865 par MASQUELEZ); ce terme, souvent absent de l'*Index* des grandes études consacrées à l'armée romaine, est rarement présent dans le texte : J. MARQUART, dans Th. MOMMSEN, *Manuel des Antiquités romaines*, XI, *De l'organisation militaire chez les Romains*, 1891, p. 314; G. R. WATSON, *The Roman Soldier*, 1969, pp. 54 *sqq.* étudient la chose sans employer le mot. Les seuls travaux spécifiques sont ceux d'A. NEUMANN : *Das augusteo-hadrianische Armeereglement und Vegetius, Clasicum Philologum*, XXXI, 1936, pp. 1 *sqq.* et *Klio*, XXVI, 1933, pp. 360 *sqq.* *Das römische Heeresreglement, C. Th.*, XLI, 1946, pp. 217-225; *Römische Rekrutenausbildung im Lichte der Disziplin*, C. Th., XLIII, 1948, pp. 157-173. Voir *infra* n. 56, R.W. DAVIES.

48- Tacite, A., II, LV, 6 et III, XXXIII, 3; Aulu Gelle, *N. Att.*, VI, III, 52; Végaëce, *Epitome*, I, IX, et II, XXIII. Ici, et dans les notes suivantes, ne seront données que les références essentielles : il serait hors de propos de faire une étude exhaustive de l'*exercitatio*.

49- Végaëce, *ibidem*.

50- Porph., *Hor. carm.*, I, 8, 8; III, 7, 25; III, 12, 9; Végaëce, *Epitome*, I, IX et II, XXIII.

51- Plutarque, *Pompée*, XI, 1; Sueton, *Aug.*, XXXIII et *Tib.*, XIII; Végaëce, *Epitome*, I, XVIII.

52- Végaëce, *Epitome*, I, XXVI et II, XXIII.

53- Pline le J., *Pan.*, XIII; Végaëce, *Epitome*, I, XVI.

54- Pline le J., *ibid.*; Végaëce, *Epitome*, I, XI-XII; II, XXIII; III, *passim*.

55- Discours d'Hadrien : *C. I. L.*, VIII, 2532 = 18.042, Bb.

56- Ce travail est annoncé par R.W. DAVIES dans la revue *Latomus*, XXVII, 1968, n. 8 p. 95; plusieurs art. en ont déjà préparé la publication: Fronto, Hadrian and the Roman Army, *Latomus*, XXVI, 1968, pp. 75-95; The training Grounds of Roman Cavalry, *The Archaeological Journal*, CXXV, 1968, pp. 73-100; The Daily Life of the Roman Soldier under the Principate, *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, II, 1, 1974, pp. 299-338.

57- E. SAGLIO, *Dictionnaire des Antiquités*, I, 2, 1887, pp. 865-867; DE RUGGIERO, *Dictionario Epigrafico*, II, 1, 1900, pp. 51-59; F. CASTAGNOLI, Il Campo Marzio nell'antichità, *Memoria Accad. Linense*, VII, I, 1946, pp. 93 *sqq.*; F. COARELLI, *Guida archeologica di Roma*, 1974, pp. 237-277. Pour les sources littéraires, extrêmement abondantes, voir *Thesaurus Linguae Latinae*, III, 1912, col. 216-219.

58- R. W. DAVIES, art. cités n. 56, *Latomus*, p. 85 et *Aufstieg*, p. 310.

59- Végaëce II, XXIII donne cette explication; voir également III, II.

60- La *basilica exercitatoria* est un type de monument bien connu. Pour les sources, voir *Th. I. L.*, II, 1906, n. v. *basilica*, col. 1763; on mettra à jour cet art. pour trois régions de l'Empire : I. lesquier, *L'armée romaine d'Egypte d'Auguste à Dioclétien* 1918, pp. 86 et 237 (vers 140, la *cohors I Flavia Cilicia* construit une b. v. à Syène); pour la Bretagne: J.R.S., I, 1960, p. 213 (b.c. en Ecosse, à Inch-tuthill) et *C.I.L.*, VII, 965 = Dossau 2619 = R.I.B., I, 978 (*basilica equestris exercitatoria* en 222 à Netherby = *Castrum Exploratorum*); en Dacie, *C.I.L.*, III, 38*, inscription fausse selon Th. MOMMSEN pourrait être authentique : A.R., 1971, 364. La bibliographie est également abondante depuis J. GUADET, dans le *Dictionnaire des Antiquités* de DAREMBERG et SAGLIO, n. v. *basilica*, I, 1, 1877, pp. 675-680; G.R. WATSON, *The Roman Soldier*, 1969, p. 201 et n. 3; G. WITZLER, *The Roman Imperial Army*, 1969, p. 61 et n. 133; R. W. DAVIES, art. cité n. 56, *Aufstieg*, p. 310; H. VON PETRIKOVITS, *Die Spezialgebäude römischer Legionslager, Legion VII Gemina*, 1970, p. 238, et *Die innenbauten römischer Legionslager*, 1975, pp. 80 *sqq.*

61- Sur ce mot, voir *Th. L. L.*, III, 1912, col. 212 *qqq.3* DE RUGGIERO, *Dictionnaire Romain-Français*, II, 1, 1900, pp. 49-51.

62- *Th. L. L.*, col. 216 (voir n. 57). Dans certaines villes, particulièrement en Italie, existait un *campus* : établies dans des cités le plus souvent sans garnison et aux frais de magistrats locaux, ces constructions, places publiques ou terrains de sport, ne doivent pas être confondues avec les champs de manœuvre des soldats : *C.I.L.*, III, 7983 = Dessau 5390; V, 5279 = D. 6/28; VIII, 12 573; IX, 4786 = D. 5767; IX, 5076 = D. 5393; IX, 5305 = I, 1421 = D. 5391 = *I.L.R.R.* 577; X, 1236 ; X, 5807; XII, 2493 = D. 5768 ; XIII, 3107; XIX, 4324 = D. 7060; XIX, 324; D. 5393 a = *I.L.R.R.* 619.

63- *Th. L. L.*, col. 210.

64- *Ibid.*, col. 215 cf. 214 : *in battu* (c'est le sens que Cicéron donne habituellement à ce mot). Il y a malheureusement, le plus souvent, ambiguïté, et l'on peut hésiter entre les deux sens de plaine ou terrain d'exercice; voir, e. g., Plino, *Nat.*, XIII : *meditatio campus* ou Végèce, *Militem*, I, III : *campus exercitium*. Quelques passages, surtout si on les rapproche des inscriptions de Palmyre, Doura-Europos et Collyrion citées *infra* (n. 66 à 68), sont plus clairs ; Végèce, II, XXXIX : *intra teipi latrone in rebus exercitiorum quod ludentes in campo ferreum compere* "au combat, ils faisaient sans désordre ce qu'ils avaient toujours fait à l'entraînement sur le champ d'exercice"; du même, III, 11: *res militari prout... pedite in ea informacione imbribus vel mithridis indi testo, reliquias diebus exercitiori in campo incluimus* - "les maîtres de l'art militaire... ont voulu que l'entraînement des fantassins fut ininterrompu, qu'il eut lieu à couvert par temps de pluie, de neige, ou sur le terrain d'exercice le reste de l'année".

65- Sur ce débat, voir les références dans R.W. DAVIES, art. cité n. 56, *Arch. Journ.*, n. 30 p. 75. Sur *campus* au sens militaire, voir n. 64 et du même aut., art. cités n. 56, *Arch. Journ.*, p. 73 et *Aufstieg*, p. 310.

66- H. SEYRIG, *Syria*, XIX, 1933, p. 164 = *A.E.*, 1933, 214; nous proposons une nouvelle lecture pour les noms du centurion et du décurion *A.E.* : *SERTTNAEVST*; *Sextus Xenerites*.

67- Le texte est donné dans P.V.C. BAUR et M. ROSTOVZEEF, *The Excavations at Dura-Europos, Preliminary Report*, II, 1931, p. 83 = *A.E.*, 1931 113; il est commenté *ibid.*, pp. 83-85; voir M. ROSTOVZEEF, *C.R.A.I.*, 1933, p. 310, et *Dura-Europos and its Art*, 1938, p. 52; C. WATZINGER, *et. a.*, Dura, *H.E.*, Suppl. VII, 1940, col. 163; C. BRADFORD WELLES, R.O. FINK et J.F. GIL-

TZAM, *Excavations, Final Report*, V, 1, 1959, n. 8 p. 25. La date proposée est seulement probable : la cohorte Ulpienne est attestée à Doura-Europos jusqu'en 208 (C. BRADFORD WELLES *et alii*, ouvr. cité, p. 24); en 209-211 (puis 216 et 254), la Quatrième légion Scytheque a envoyé sur ce site un détachement (*ibid.*, p. 25). Précisons que la localisation attribuée par ROSTOVZEEF à ce monument n'est pas convaincante : l'inscription, qui provient d'un temple - il s'agit d'une dédicace religieuse-, ne pouvait être d'aucun secours; M.R. a alors choisi, sans justification, un lieu non encore fouillé et qui lui semblait une sorte de terrain vague. Une autre précision qu'il convient d'apporter est la suivante : M. R. appelle ce lieu *campus exercitatorius*, expression formée sur *battu exercitatorius*, mais que l'on n'a encore jamais trouvée ; car, s'il y a plusieurs types possibles de basiliques, il ne peut y avoir qu'une sorte de *campus*, et celui-ci est par définition destiné à l'exercice; *campus exercitatorius* est donc un pléonème.

68- *A.E.*, 1972, 636.

69- Sur ces officiers, *campidictorus*, *coarctatorius* ou *magnitri campus*, voir R. CAGNAT, *La grande romaine d'Ulpienne*, 1918, p. 188; C. BRADFORD WELLES *et alii*, *Excavations, Final Report*, V, 1, 1959, n° 83 1. 7; A. VON DOMASZEWSKI, *Die Religion des römischen Heeres*, Aufsätze zur Religionsgeschichte, 1972, pp. 132-133; R. W. DAVIES, art. cité n. 56, *Arch. Journ.*, p. 73, sur ces inscriptions en particulier.

70- Sur les dieux protecteurs du *campus* voir A. VON DOMASZEWSKI, *Die Religion des römischen Heeres*, Aufsätze zur Religionsgeschichte, 1972, pp. 132-133; R. W. DAVIES, art. cité n. 56, *Arch. Journ.*, p. 73, sur ces inscriptions en particulier.

71- R. W. DAVIES, art. cité n. 56, *Arch. Journ.*, n. 57, p. 77.

72- *C.I.L.*, VIII, 2532 = 18 042, Aa, II, 3 et 6; C, I, 3; *C.R.A.I.*, 1899, p. CXCI n° 5 (= *A.E.*, 1899, 126 n° 4 : fragm.) et p. CXCVII.

73- J. GAGE, Hadrien et son "viator" sur les champs de manœuvre de Numidie, *Bull. Soc. L. Starcky*, XXX, 1952, pp. 187-195 (= *A.E.*, 1952, 21). Depuis lors, voir M. LEXILAY, Hadrien et Viator sur les champs de manœuvre de Numidie, *M. R. Chapman*, 1974, pp. 277-283.

74- R. W. DAVIES a repéré plusieurs champs de manœuvre analogues en Bretagne. Le plus célèbre (mais il n'a pas le netteté de celui de Lambézec) se trouve à Gelligaer : R.G. COLLINGWOOD et I. RICHMOND, *The Archaeology of Roman Britain*, 2e édit., 1969, pp. 35-37.

75- V. CHAPOT, *et. a. tribunal*, dans le *Dictionnaire des Antiquités* de DARMERG et SAGLIO

V, 1919, p. 418 et n. 9-10; la tribune permet aux officiers instructeurs de surveiller l'exercice, à l'empereur de s'adresser aux troupes quand il visite la garnison. La présence d'un *tribunal* sur un *campus*, attestée par A.E., 1933, 214, est confirmée par un passage d'Ammien Marcellin (XXVII, 6, 5) qui est à mettre en parallèle avec les événements de l'ambassade en 128; l'affaire se passe en 367, et il y est question de Valentinien qui veut présenter Gratien aux soldats : *progenitor in campum tribunal adseruit*. L'édition Nisard, p. 274, traduit : "montant... sur un tribunal élevé dans le Champ de Mars"; mais, comme la scène se déroule en Gaule et non à Rome, on peut préférer une autre version : "s'étant avancé sur le terrain de manœuvre, il monta à la tribune".

Sur le "monument d'Hadrien", voir L. LESCHI, Essai de restitution du monument de l'inspection de la légion par l'empereur Hadrien, *Etudes d'épigraphie, d'archéologie et d'histoire africaine*, 1957, pp. 196-200. M. JANON a préparé une étude sur ce sujet; elle devrait paraître sous peu.

On notera toutefois qu'une tribune dans un camp doit avoir la forme d'un hémicycle, selon R. DEMANGE, Au tribunal de l'Habdonon,

H.C.H., LXIII, 1939, pp. 275-284, et particulièrement pp. 278-280; cependant, cet auteur ne fournit pas d'exemple probant et indiscutable. Voir F. IAMMERT, *s. v. tribunal*, *H.H.*, VI A, 2, 1937, col. 2430-2431.

76- A.E., 1933, 214.

77- Ammien Marcellin, XXVII, 6, 5; cf. n. 75.

78- Art. cité n. 12.

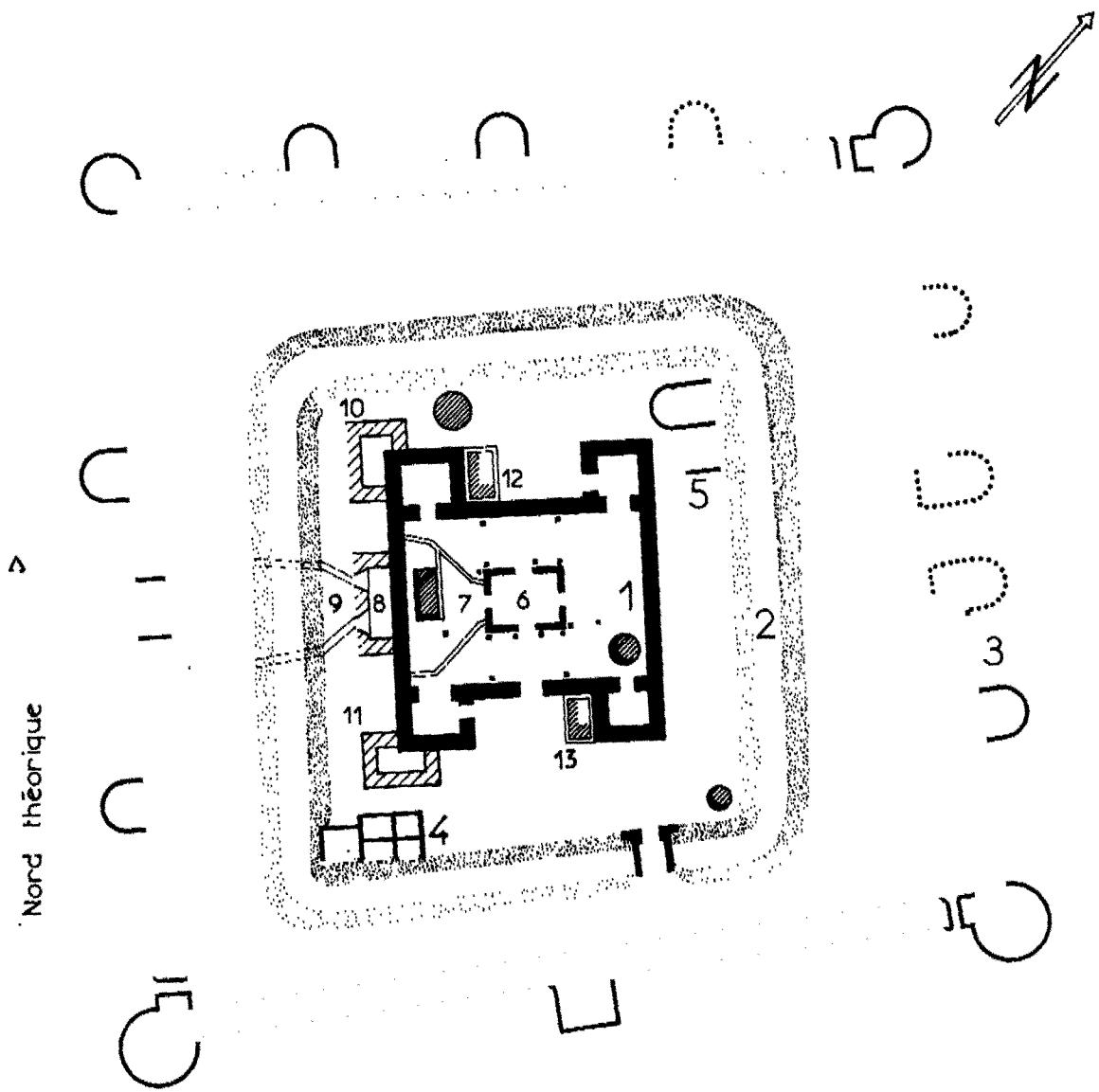
79- R. CAGNAT a visité le site du "Camp des Auxiliaires" et s'est particulièrement intéressé à ces "demi-lunes"; il y a vu "cel enduit qui... caractérise les réservoirs à liquides" (art. cité n. 13, p. 226).

80- M. JANON, art. cité n. 6, pp. 210 et 253.

81- R. W. DAVIES, art. cité n. 56, *Arch. Journ.*, p. 95.

Addendum ad A.E., 1972, 636 : la lecture du mot ANCESI a été contestée (ANOBIO pour Mme LAMINGER-PASCUTER) puis défendue; voir J.F. GILLIAM, *Z.P.H.*, XV, 1974, pp. 183-191. Une autre inscription, également importante, et d'époque tétrarchique, a été découverte au même endroit : cf. X. LORIOT, *H.S.A.F.*, 1973, pp. 71 sqq.

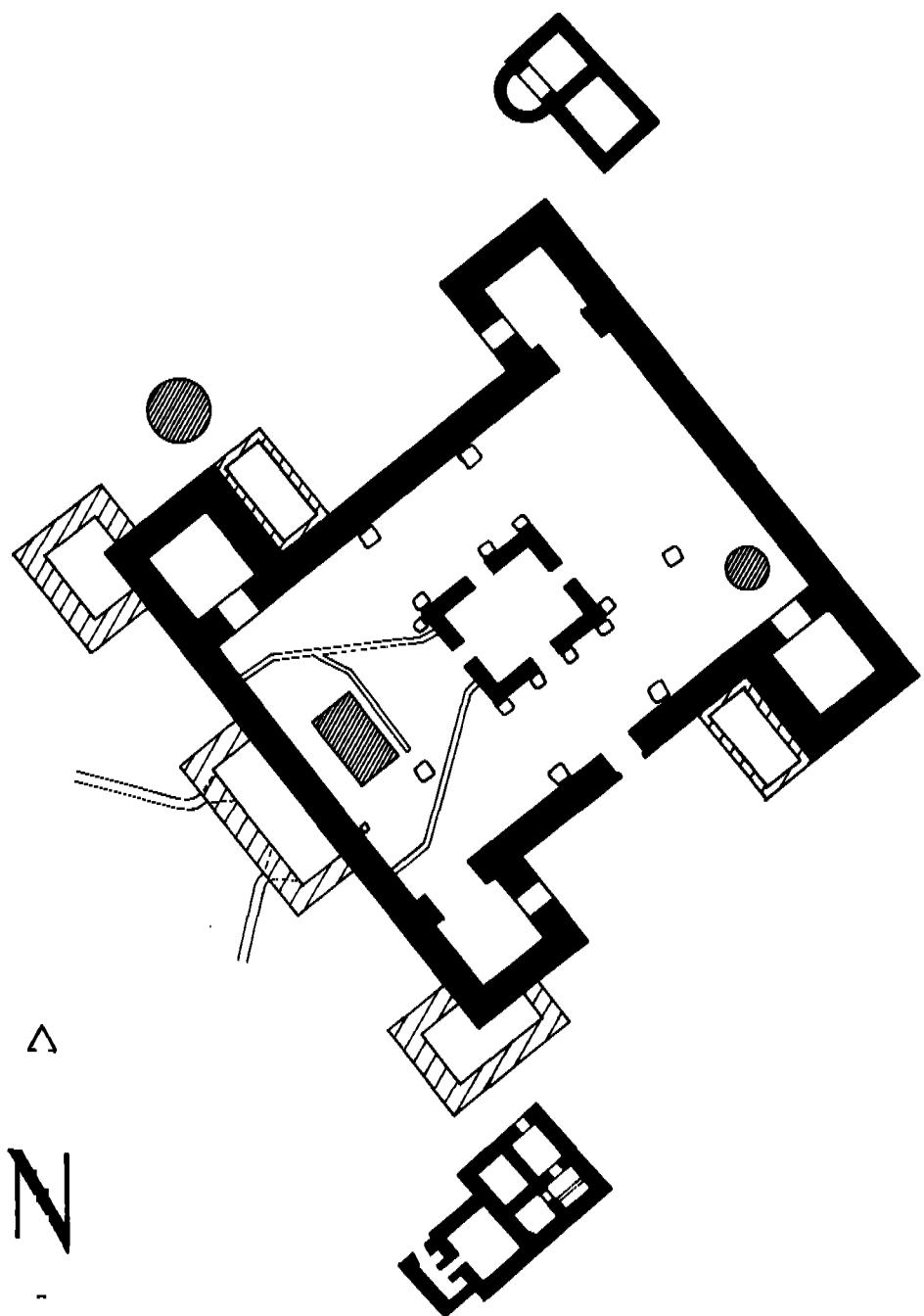
PLANCHES



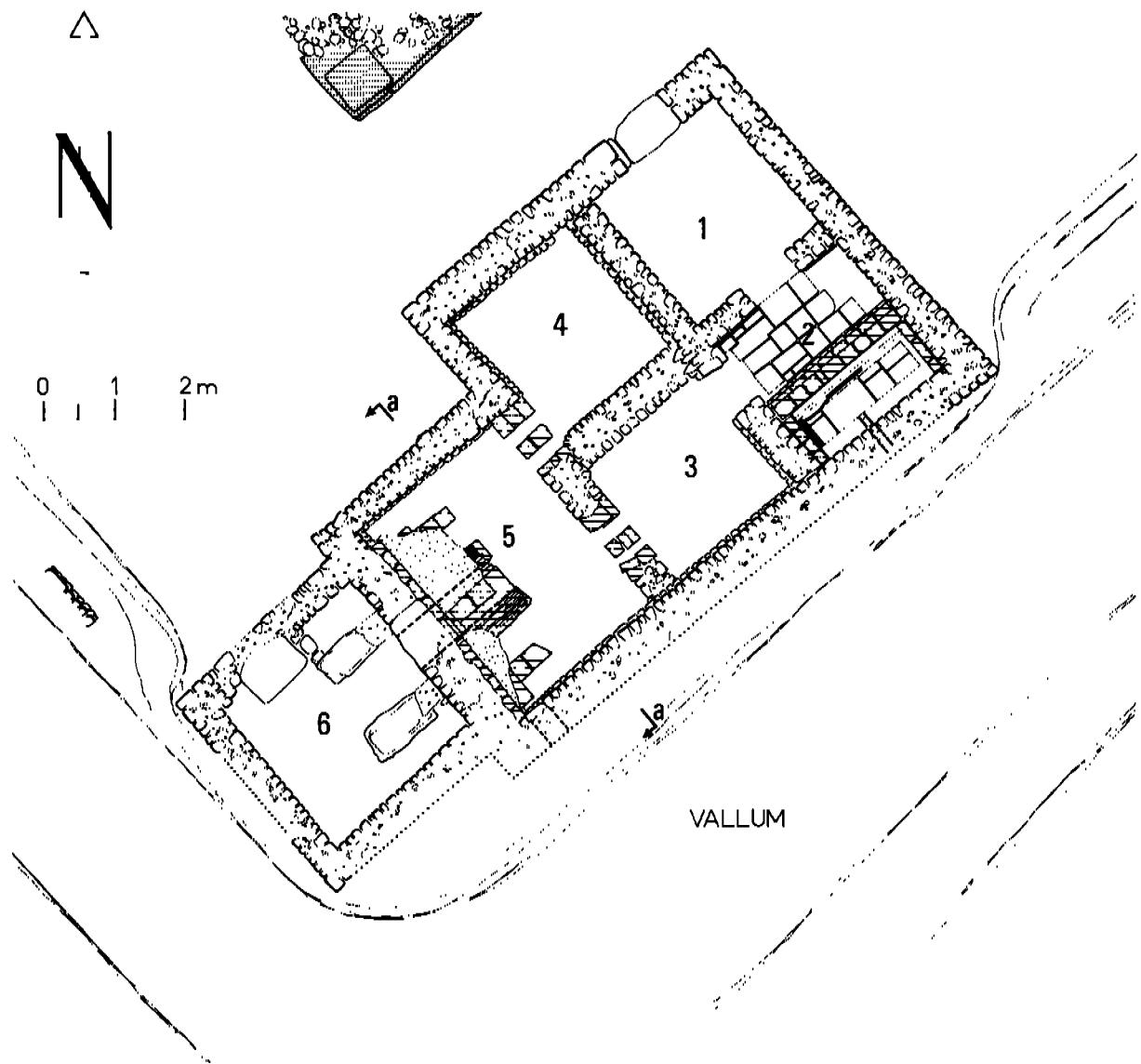
- 1 bâtiment central
- 2 vallum
- 3 enceinte extérieure
- 4 thermes sud
- 5 thermes nord
- 6 impluvium
- 7 caniveaux de l'impluvium

- 8 adjonction centrale
- 9 caniveaux de l'adjonction centrale
- 10 adjonction nord
- 11 adjonction sud
- 12 bassin nord
- 13 bassin sud

Planche I Plan de nomenclature

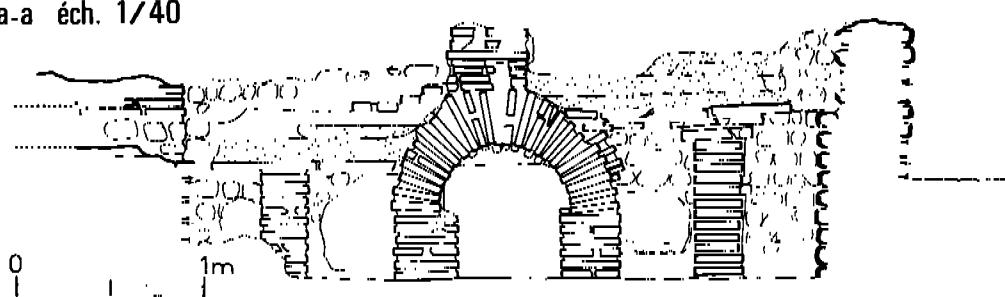


Plan schématique du bâtiment central.
Planche II



Plan éch. 1/100

Coupe a-a éch. 1/40



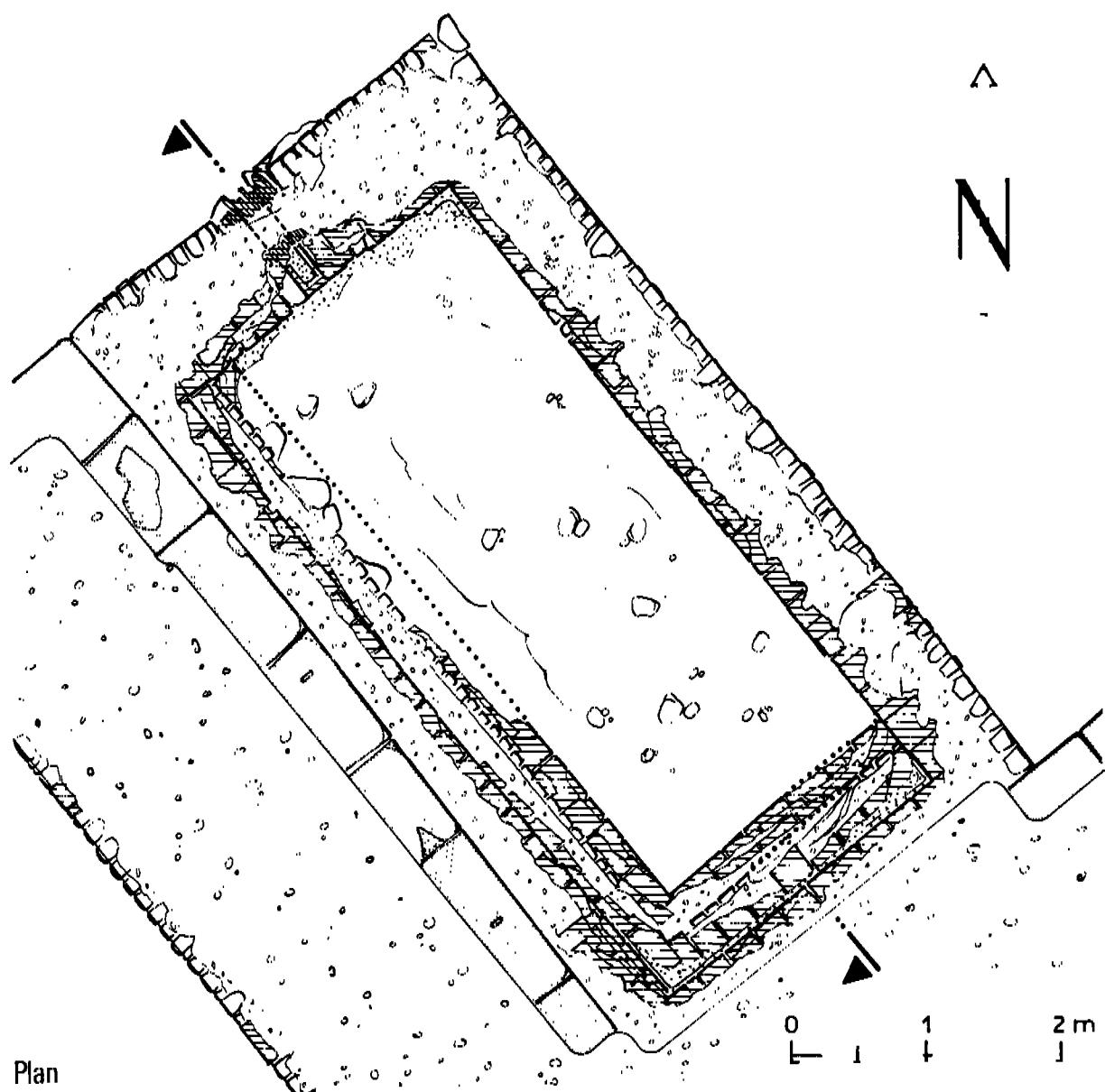


Planche IV Bassin nord éch. 1/50

G. Monthel del.

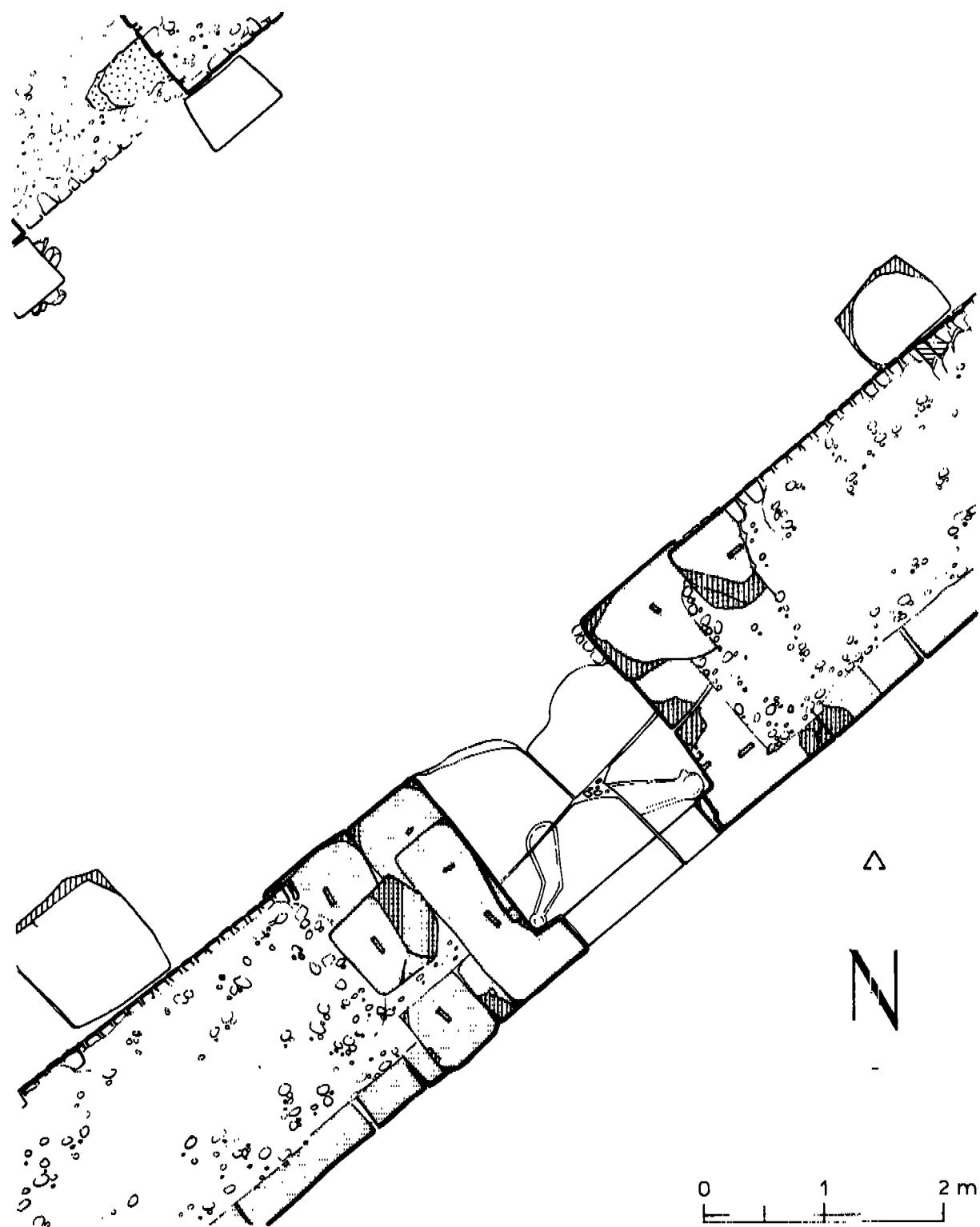


Planche V Porte bâtiment central Plan éch. 1/50

G. Monthel del.

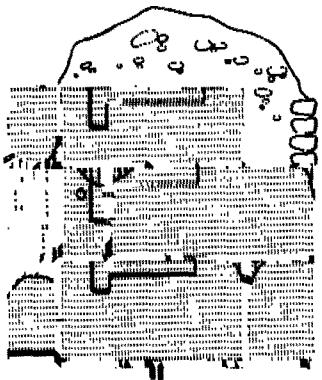


tableau ouest

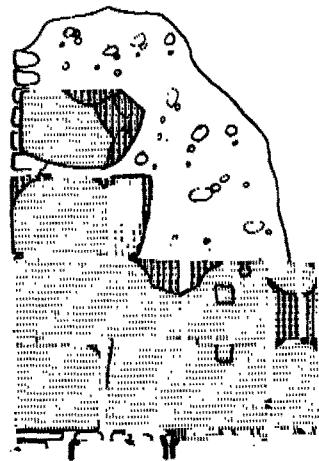
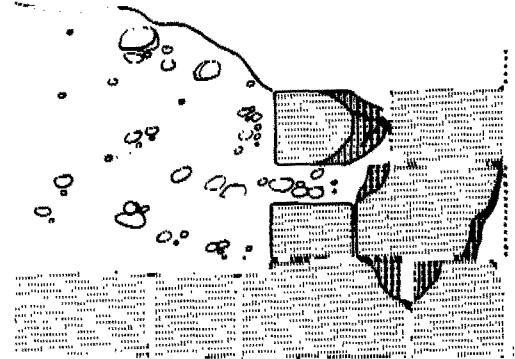
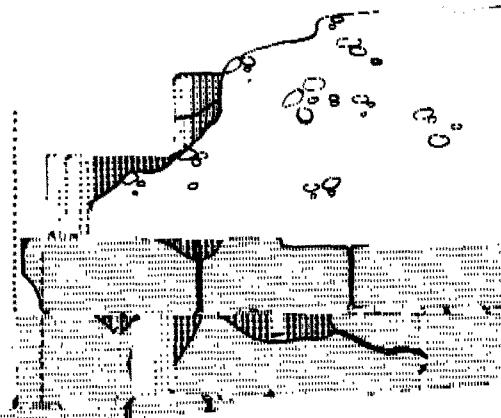


tableau est



façade sud



0 1 1 2m

Planche VI Porte bâtiment central Elévations éch. 1/50

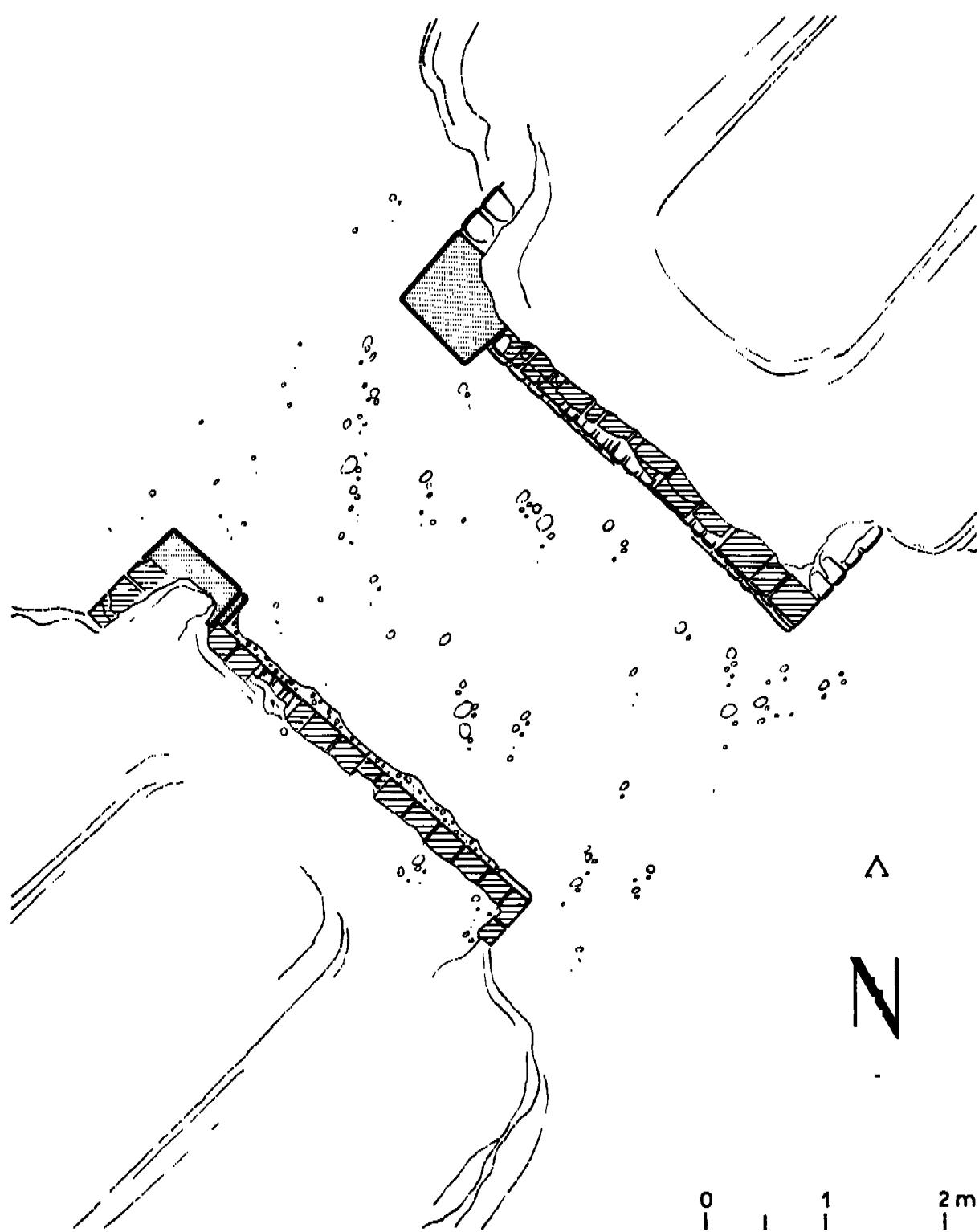


Planche VII Porte vallum Plan éch. 1/50

G. Monthel del.

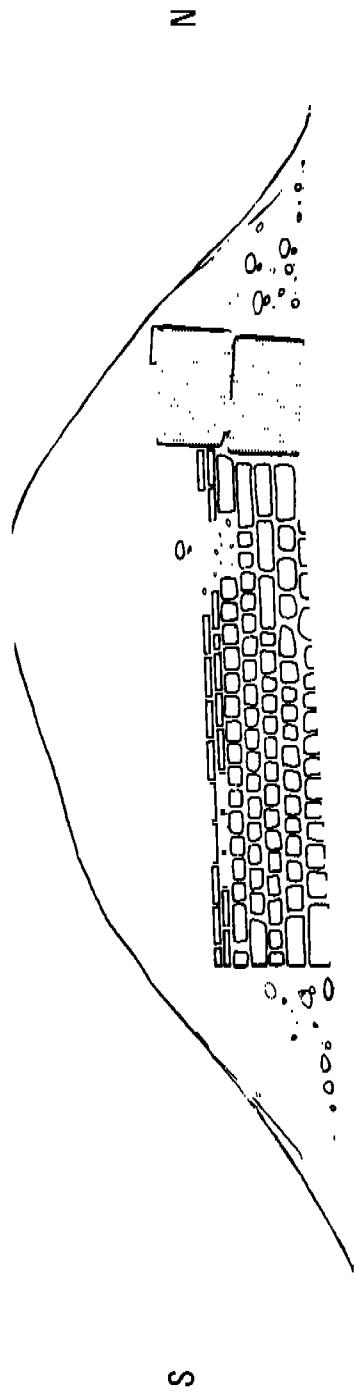


tableau ouest

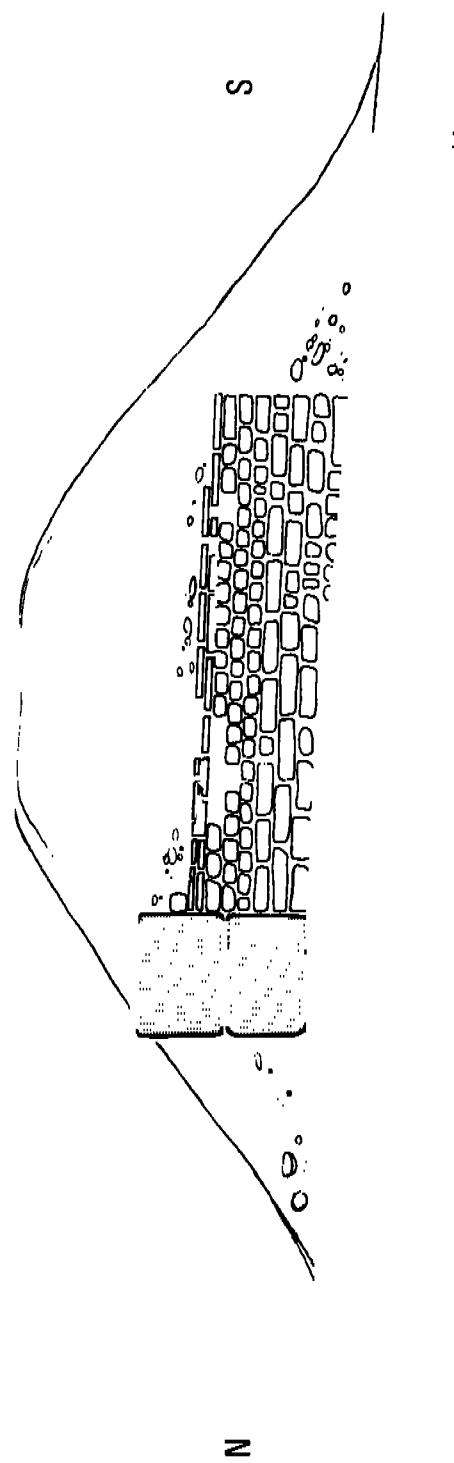
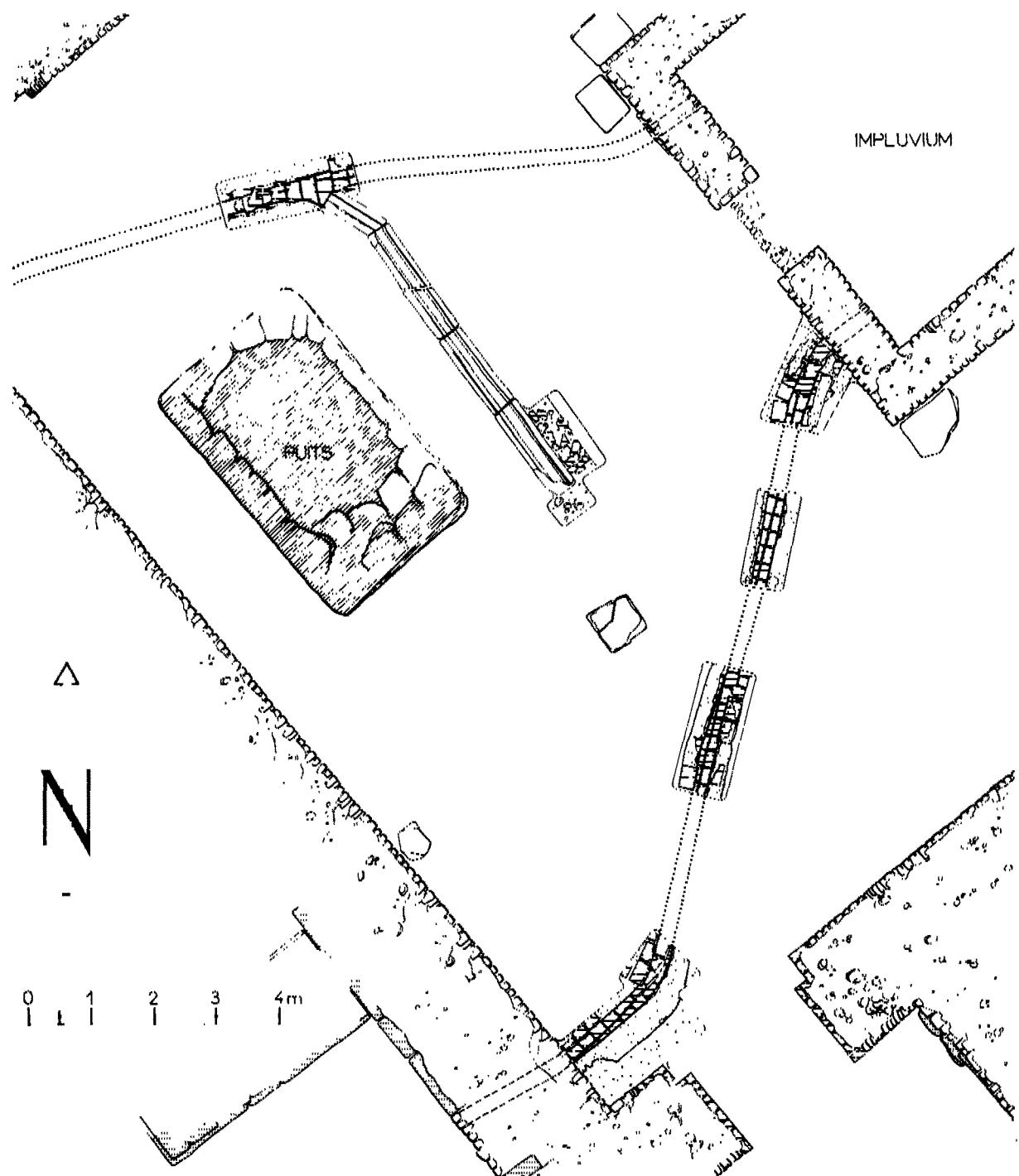


tableau est

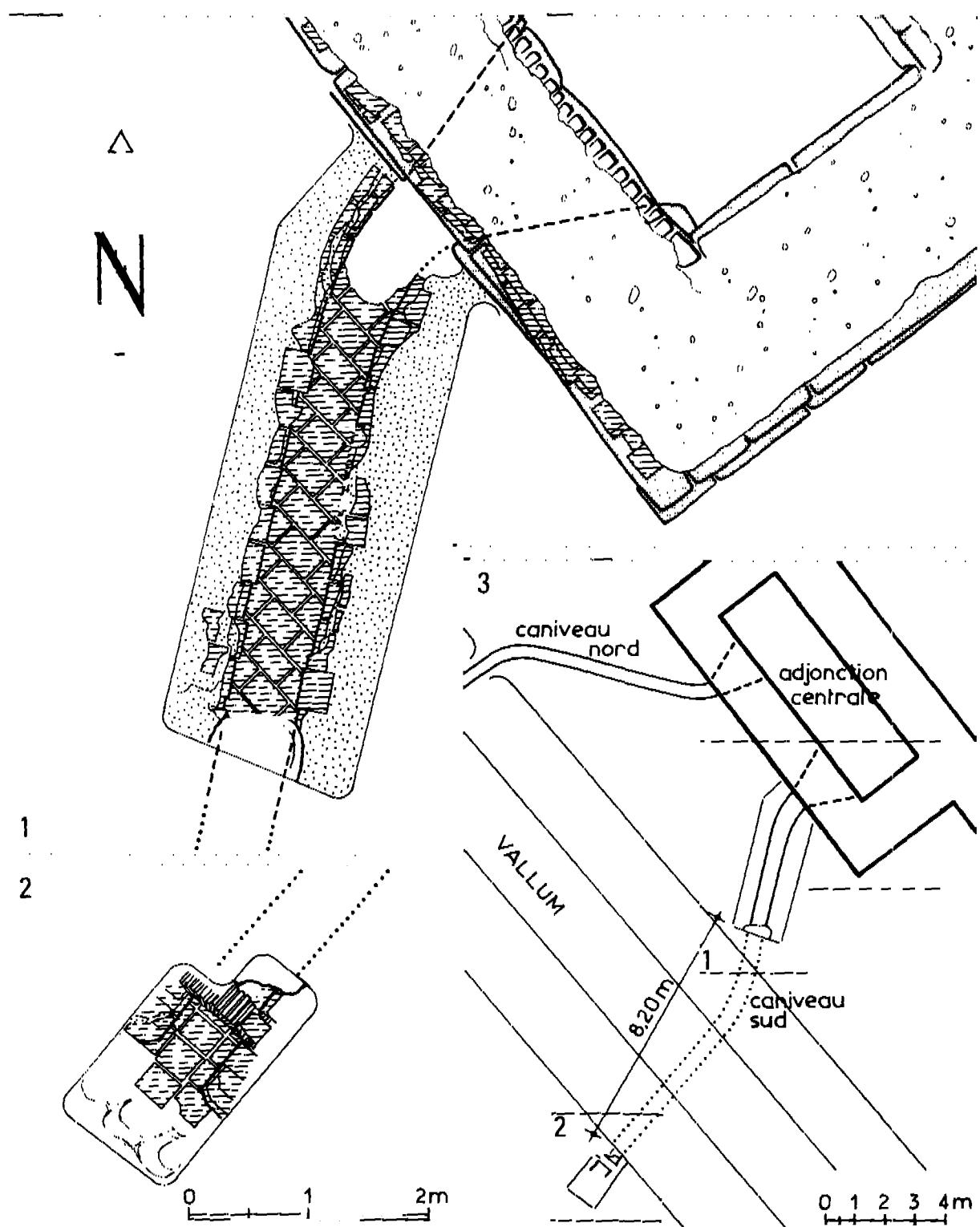
Planche VIII Porte vallum élévations éch. 1/50



Caniveaux de l'impluvium – branches nord et sud – éch. 1/100

Planche IX

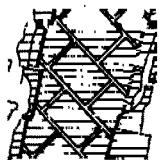
G. Monthel del.



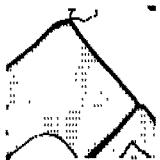
Caniveaux de l'adjonction centrale - détails 1-2 éch. 1/50 - situation 3 éch. 1/200

Planche X

G. Monthel del.



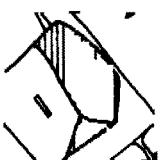
brique



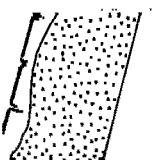
grand appareil
(granite)



moellons de petit module
(granite)



cassure



béton hydraulique
(mortier de chaux
et brique pilée)

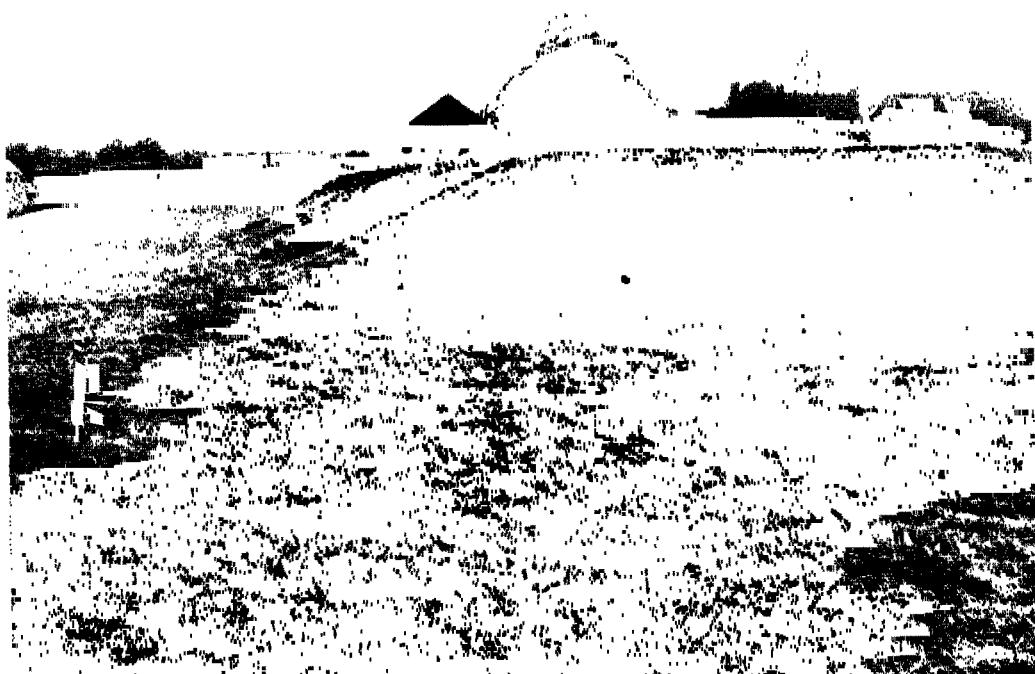


blocage
(en général caché sous les
restaurations modernes)

Légende



1 - Enceinte extérieure, face nord, vue de l'ouest.



2 - Vallum, vu du sud-est. On distingue le passage de la porte.



1 - Porte de la tour sud-ouest du Bâtiment central.
A gauche les thermes sud.



2 - l'impluvium, dallage de briques vu de l'est. A gauche, le collecteur ouest et à droite, le départ du caniveau nord.



1 - Impluvium, le collecteur ouest, vu du nord. On voit trois regards ménagés dans le dallage.



2 - Le regard nord et l'angle du collecteur avec sa sortie.



1 - Bâtiment central. A droite l'impluvium. On voit les plots de granit. Les colonnes ne sont pas en place.



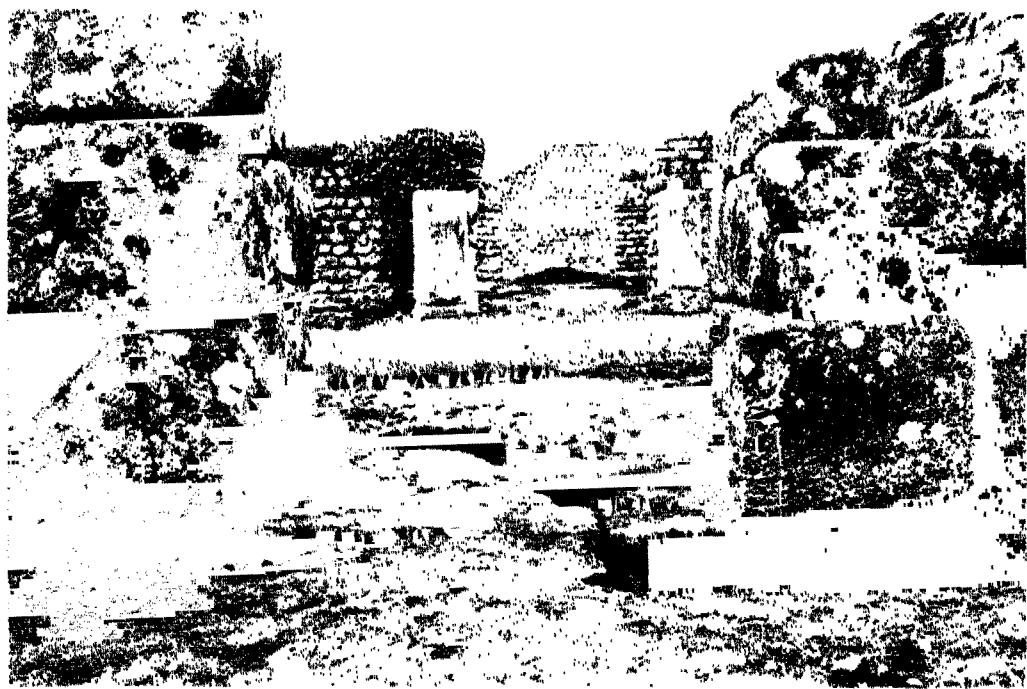
2 - Sortie du caniveau de l'impluvium, branche nord. A gauche le plot de granit sous lequel se trouvait le dépôt monétaire.



1 - Caniveau de l'impluvium, sortie du Bâtiment central,
branche sud.



2 - Caniveau de l'impluvium, sortie du Bâtiment central,
branche nord.



1 - Porte principale du Bâtiment central et vue axiale
à travers l'impluvium.



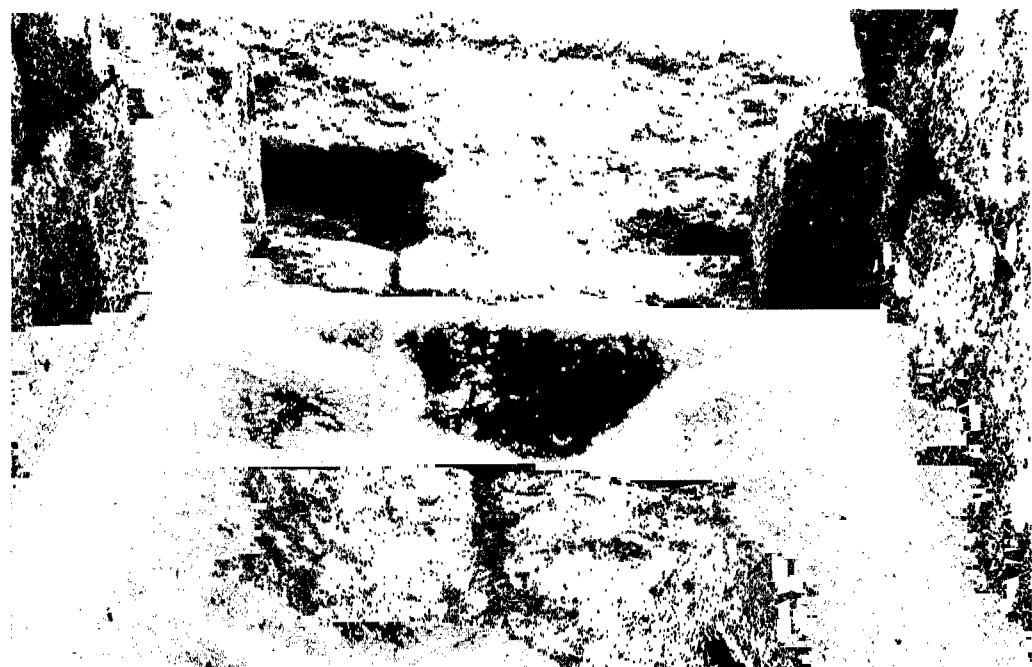
2 - Porte principale, vue du haut
de la tour sud-ouest.



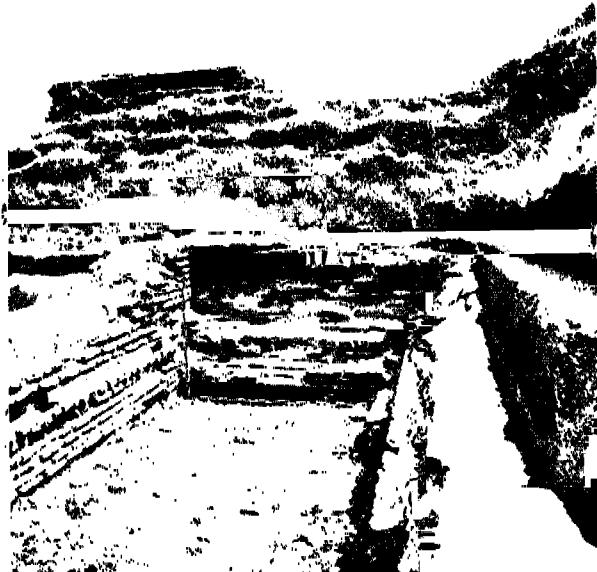
3 - Porte principale, montant
interne est.



1 - Porte principale, montant externe est..



2 - Porte principale, le scuill vu de l'intérieur.



1 - Bassin nord vu du nord.



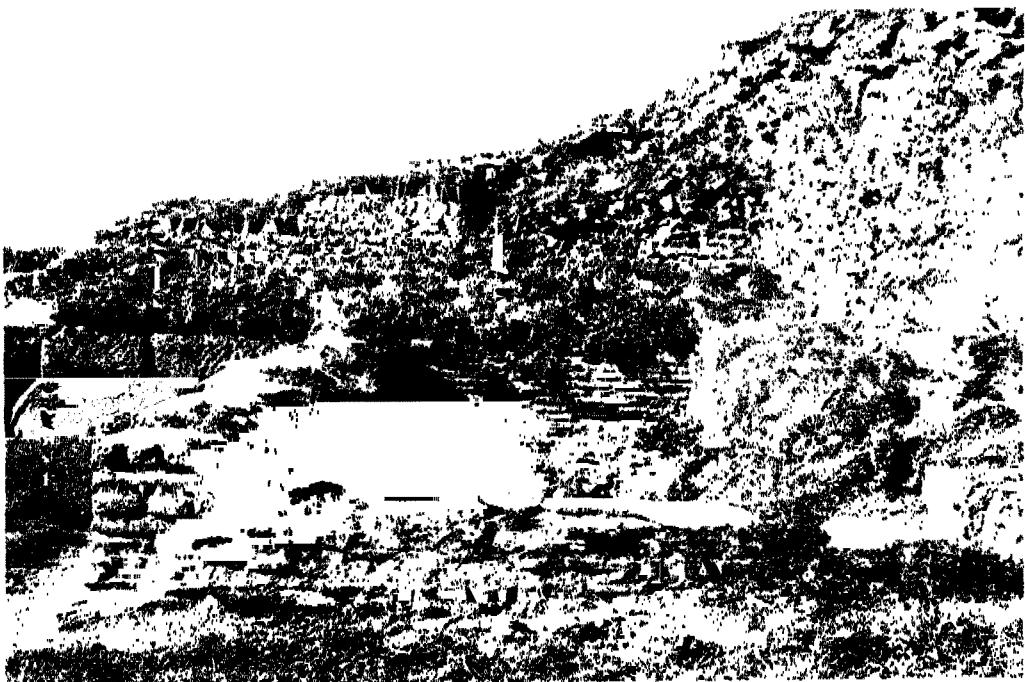
2 - Bassin nord, sortie du caniveau, vue de l'intérieur.



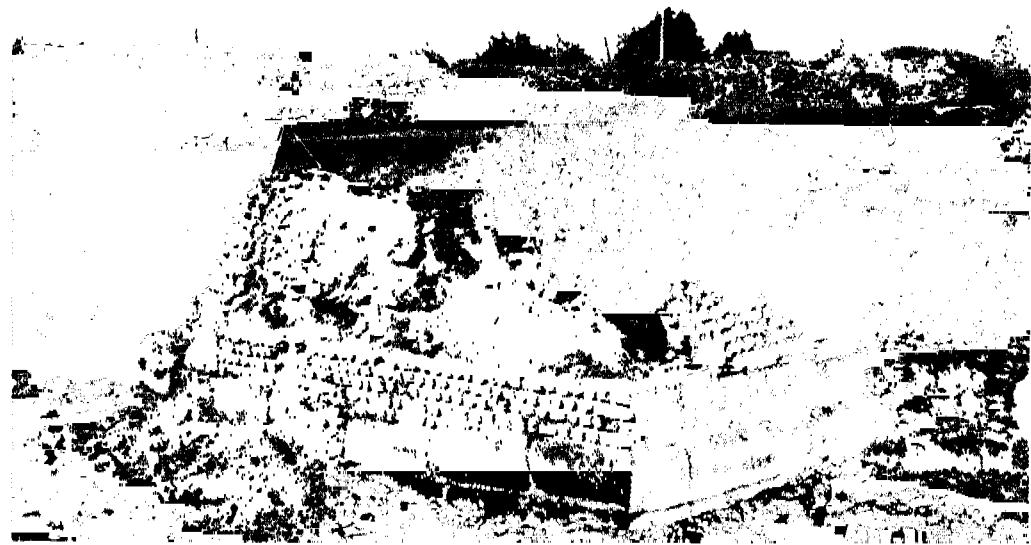
3 - Bassin nord, côté ouest, plaqué contre le gros appareil de la tour nord-ouest.



1 - Bassin nord, intérieur vu du sud.



2 - Bassin sud, vu du sud.



1 - Adjonction nord ; au fond, les côtés nord du vallum et de l'enceinte extérieure.



2 - Adjonction centrale, avec les deux caniveaux qui en sortent.



1 - Adjonction centrale, caniveau sud.



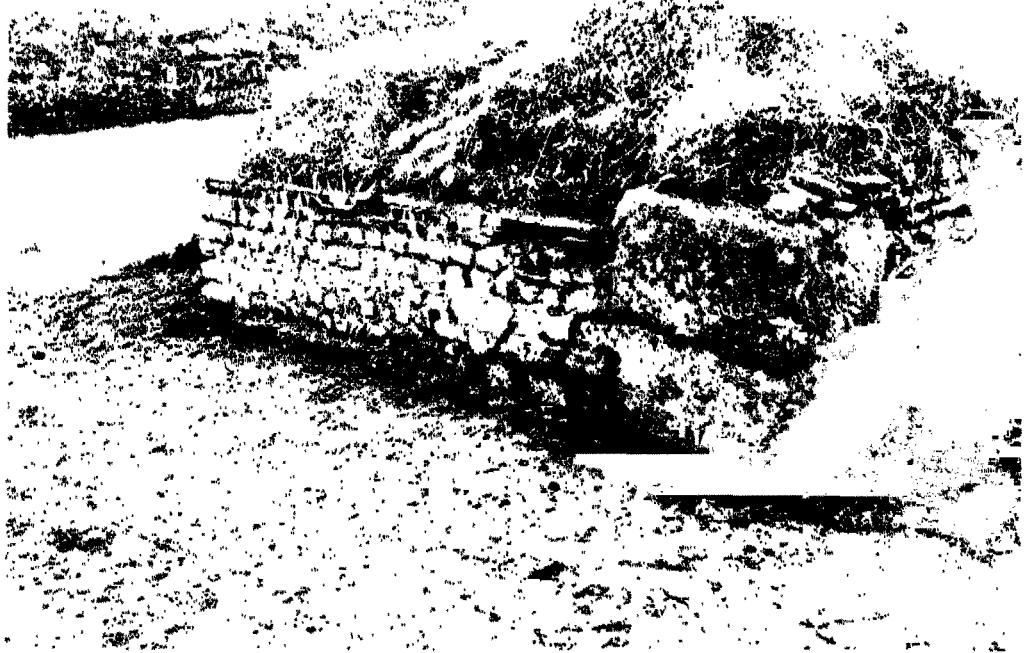
2 - Adjonction centrale, caniveau sud, plaqué contre la bouche en pierre de taille.



1 - Adjonction centrale, caniveau sud, sortie à l'extérieur du vallum.



2 - Porte du vallum, vue de l'extérieur. Au fond, le Bâtiment central.



1 - Porte du vallum, côté ouest, vu de l'intérieur.



2 - Porte du vallum, côté ouest, vu de l'extérieur.



1 - Porte du vallum, côté ouest., vu de l'intérieur.



2 - Porte du vallum, côté ouest, vu de l'extérieur.



1 - Porte du vallum, côté est, vu de l'intérieur.



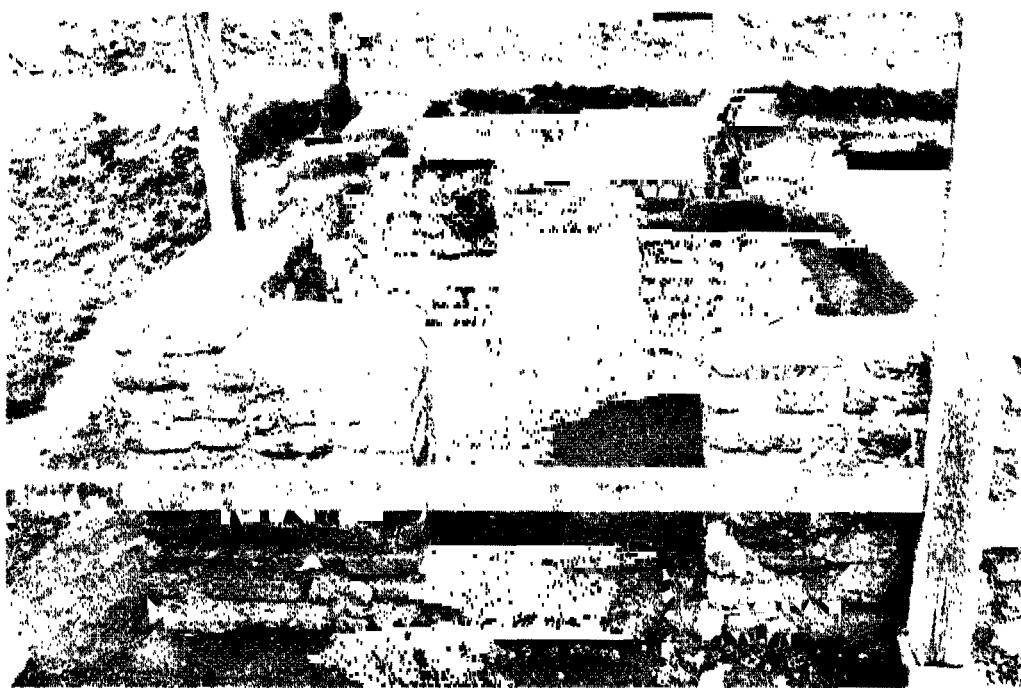
2 - Porte du vallum, côté est, vu de l'extérieur.



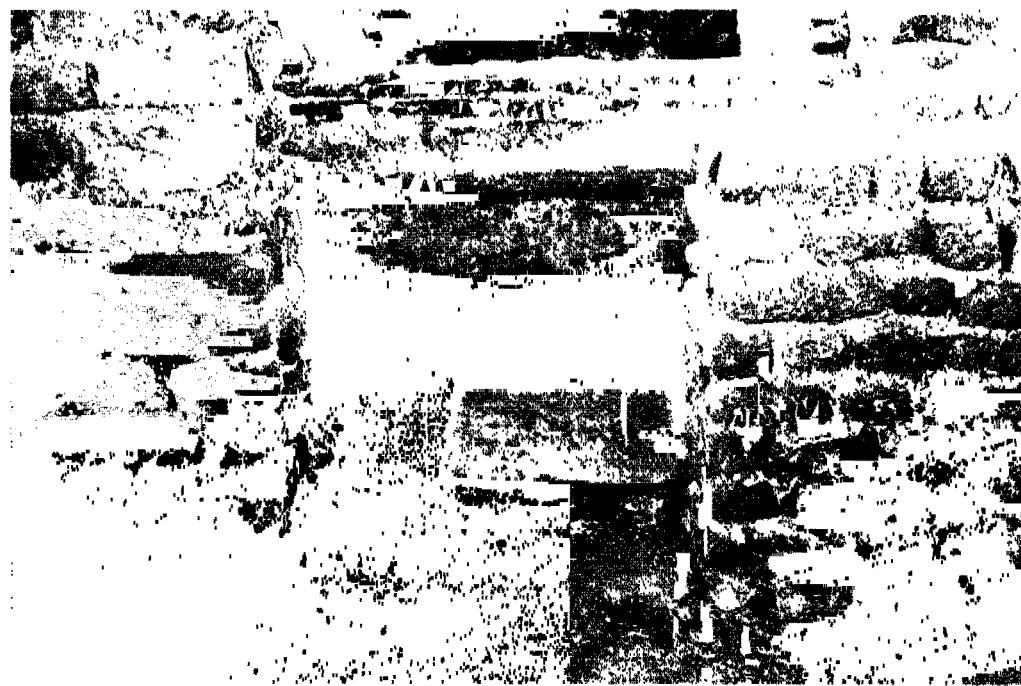
1 - Porte du vallum, côté est, vu de l'intérieur.



2 - De droite à gauche, le Bâtiment central, les grands thermes, le vallum et l'enceinte extérieure.



1 - Grands thermes, vestibule 1 et salle froide 2.



2 - Salle froide 2, vue du vestibule.



1 - Salle froide, le bassin.



2 - Salle froide 2, vue par la porte 3/2 ; à gauche, salle 4.



1 - Vue générale depuis la porte 2/3 : le passage de chaleur entre 3 et 5 et la salle chaude 5.



2 - Même vue portant jusqu'à la salle du foyer 6.



1 - Les passages de chaleur entre 5 et 3 à droite
et entre 5 et 4 à gauche.



2 - Salle 5, cheminée d'évacuation des gaz.



1 - Salle 5, voûte de four pénétrant et pilette.



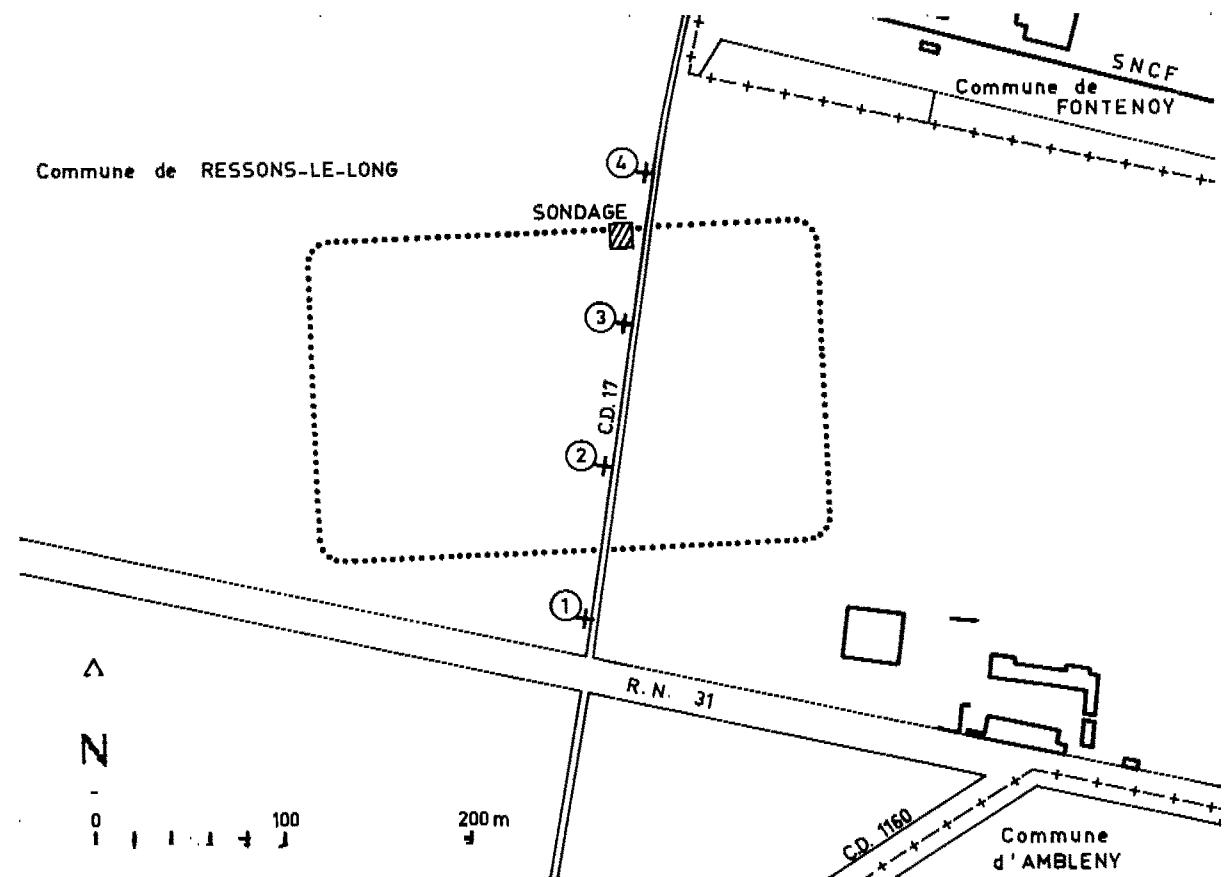
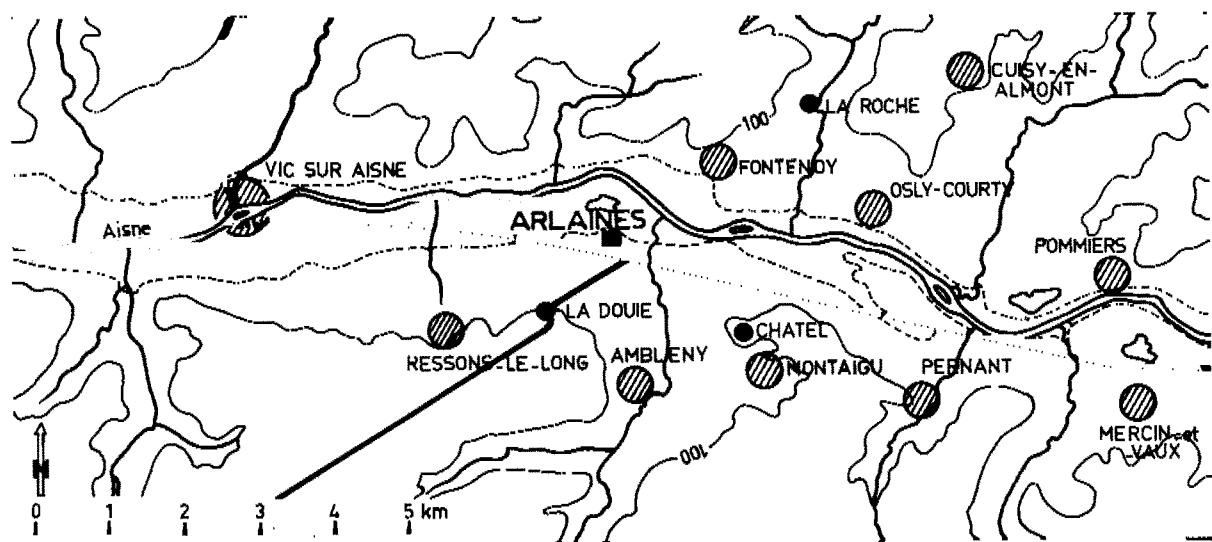
2 - Vue générale à partir de la salle du foyer (salle 6).



1 - Salle du foyer 6, avec les bras du foyer.



2 - Dans la pente du vallum, le fragment de mur isolé du nord-ouest.



Situation (1/100 000) et emplacement du sondage (1/4000)

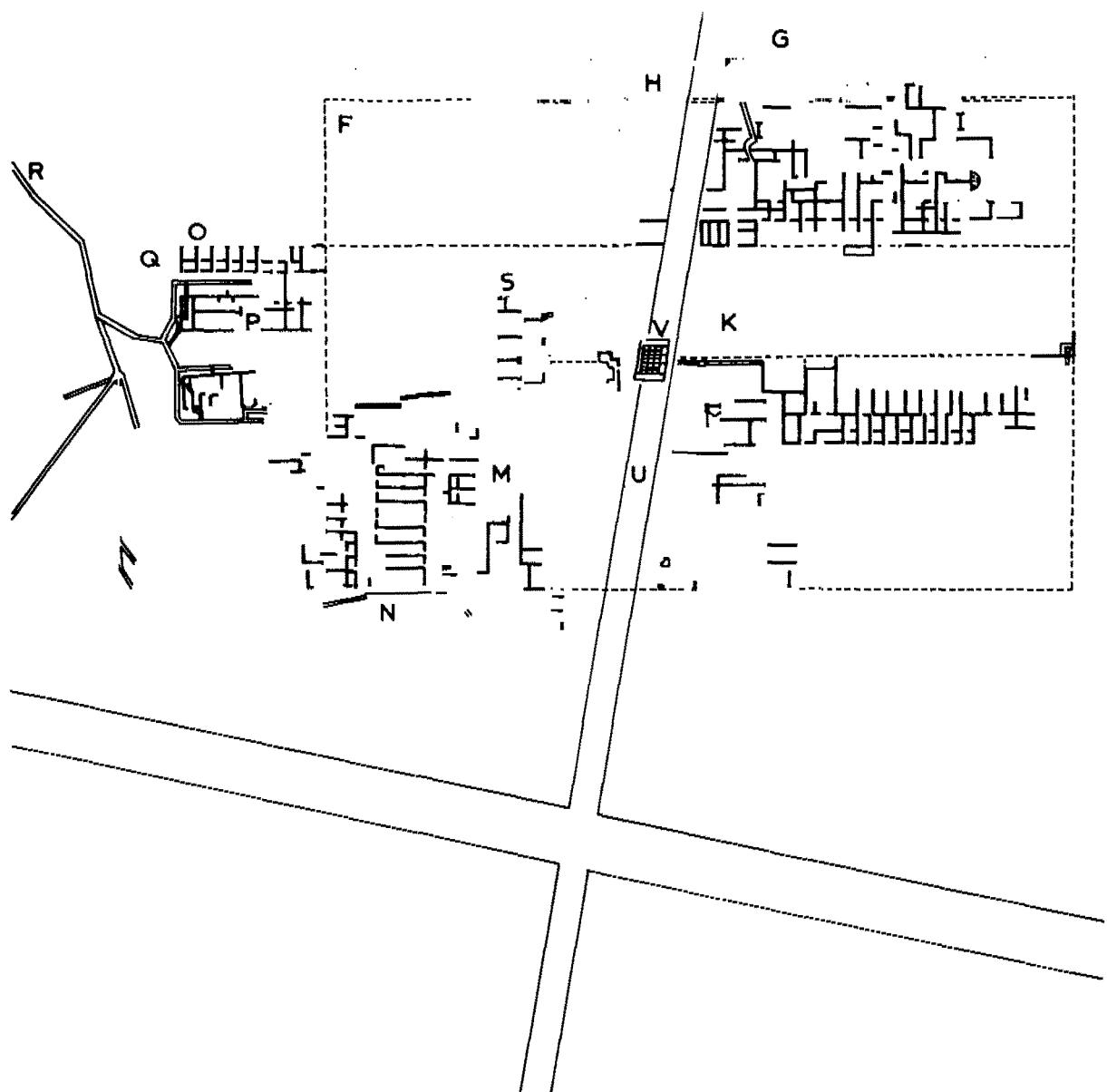


Planche xxxiv Plan des fouilles du XIX^e s.

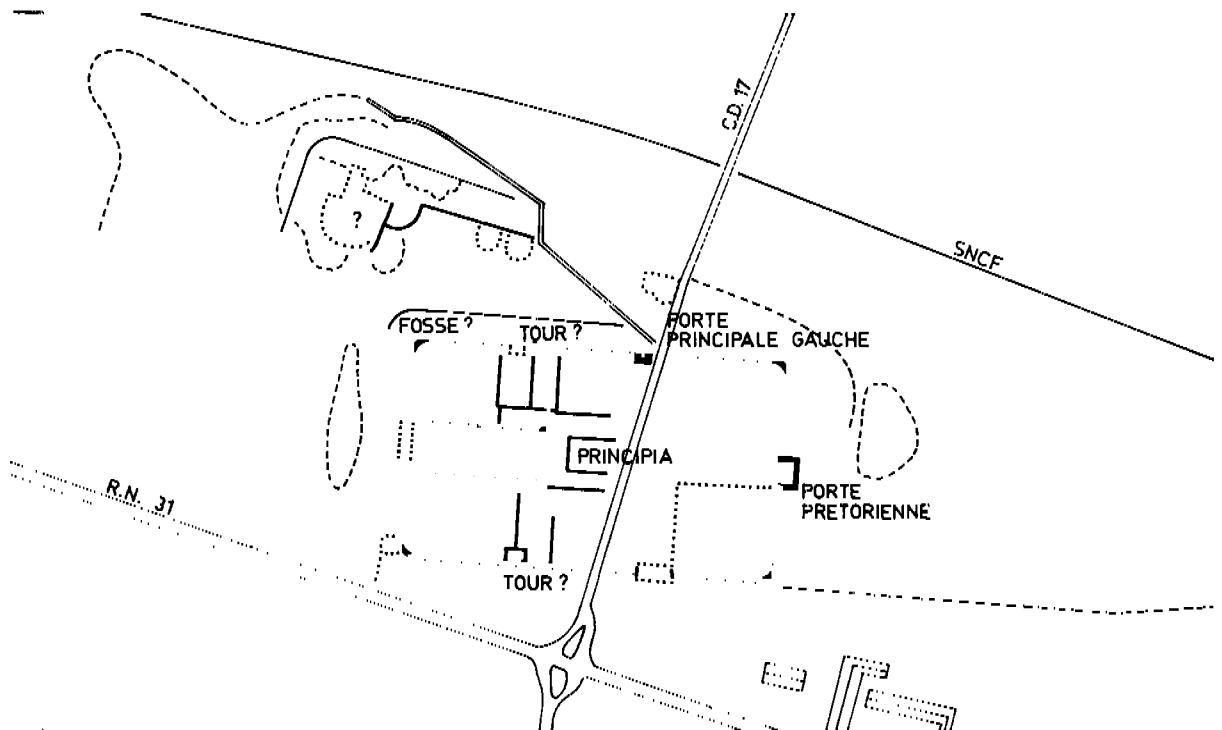
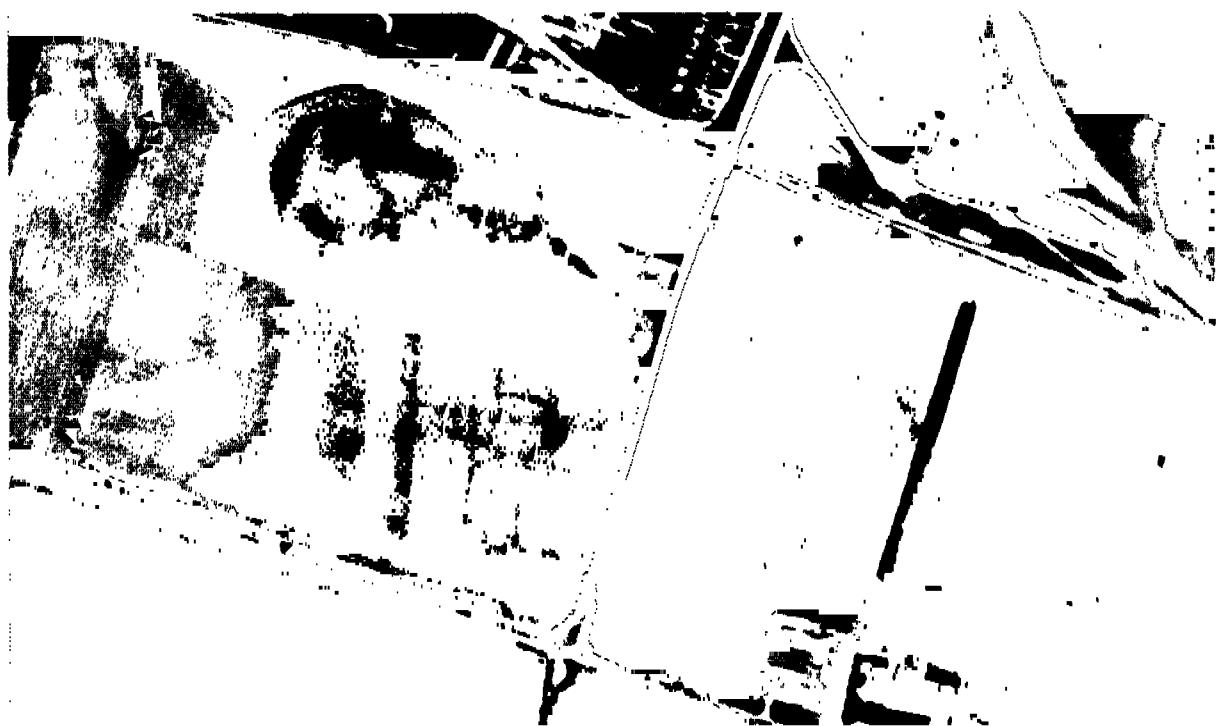
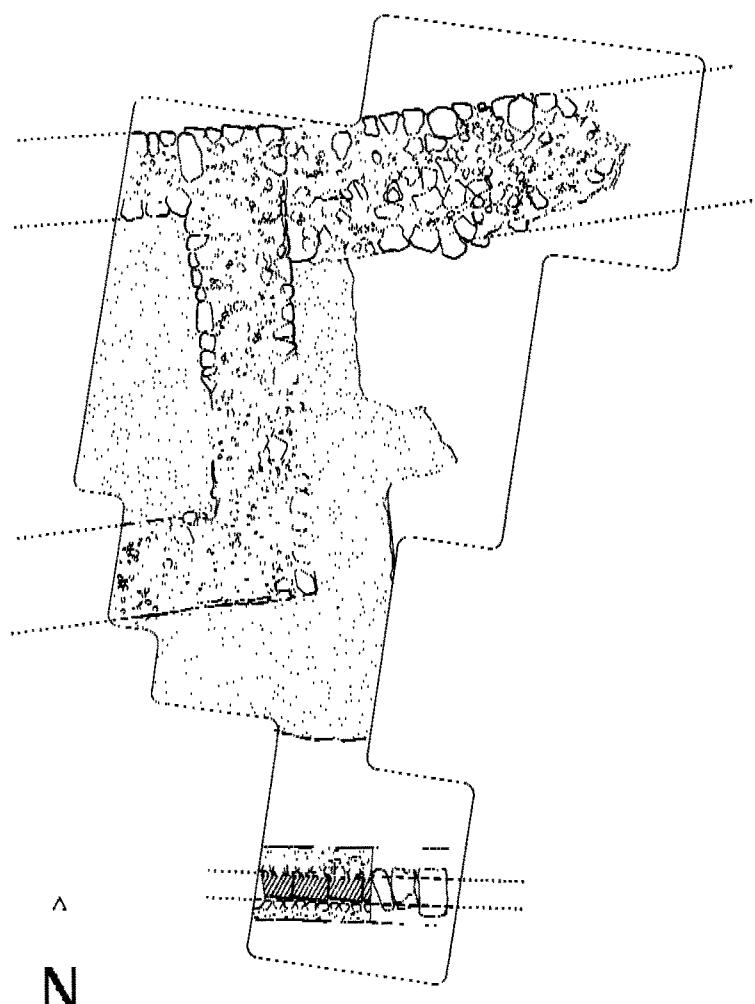
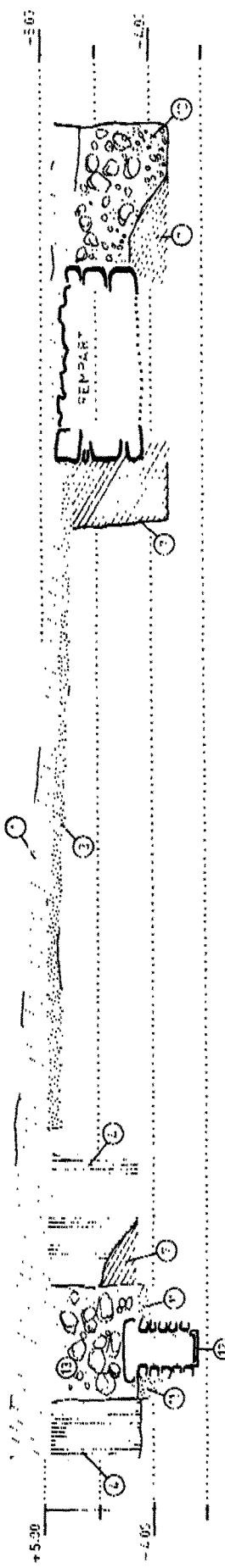


Photo aérienne (I.G.N.) et son interprétation

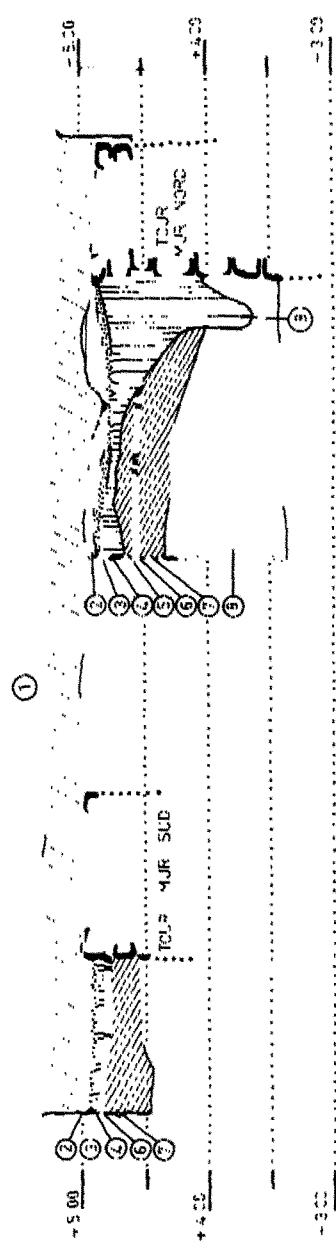


0 1 2 3 4 m

- [diagonal lines] blocage
- [vertical lines] brique
- [solid black] béton de sol



1- COUPE A-A



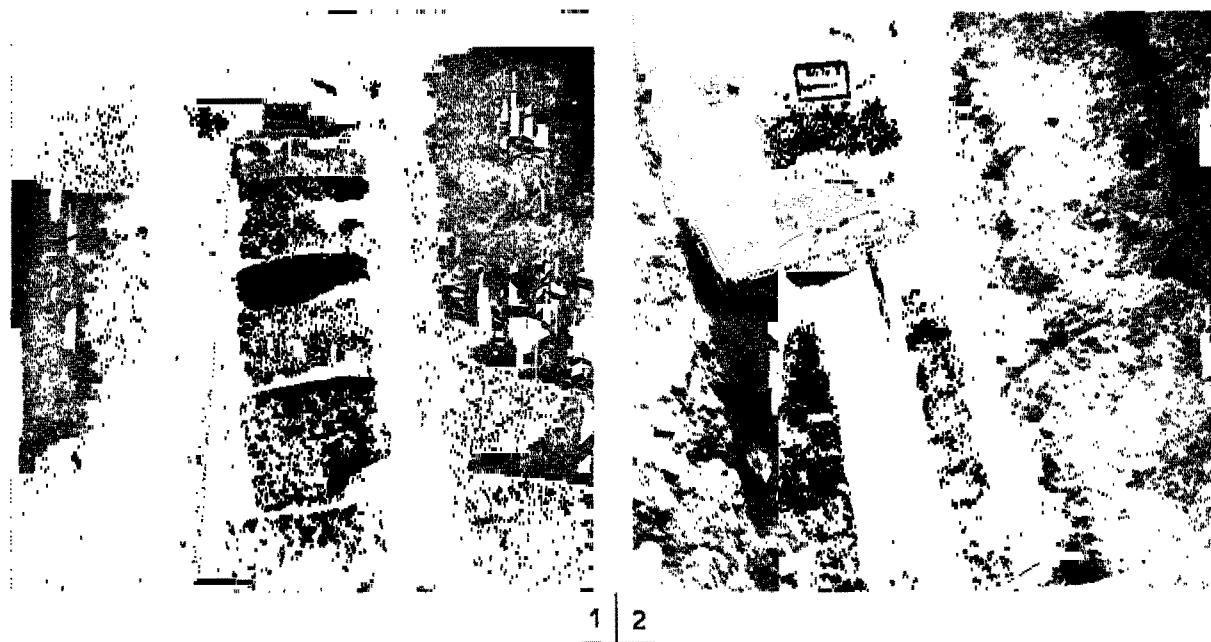
2- COUPE B-B



1 2
—
3 4



- 1 - Mur est de la tour, vu du sud ; au fond, à droite, le rempart.
- 2 - Angle nord-est de la tour et le rempart, vus de l'ouest.
- 3 - Le rempart, vu de l'est..
- 4 - Le rempart, détail du parement sud.



1 2



1-2 - Le caniveau avec et sans dalles de couverture.
3 - Détail du conduit maçonné du caniveau.



Ar. 00-01

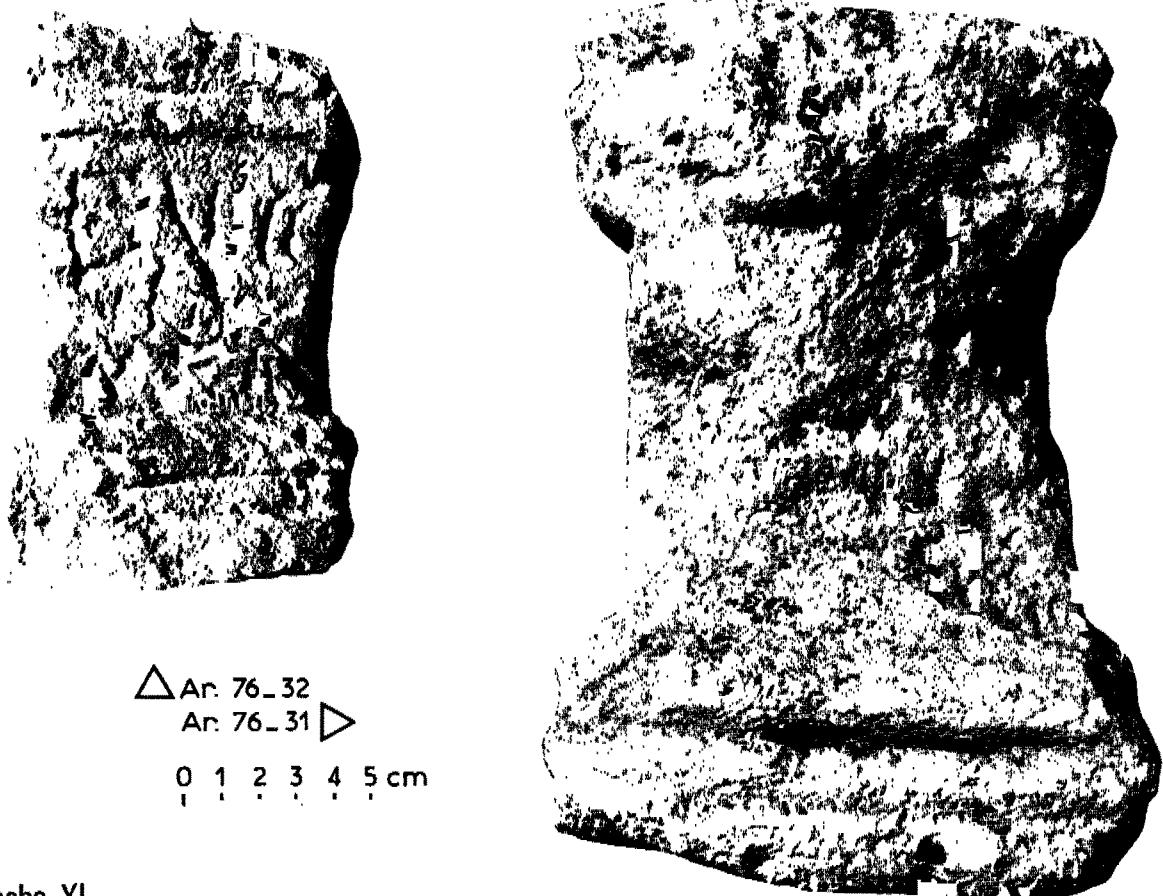


Planche XL



0 1 2 3 4 5 cm

An. 76-30



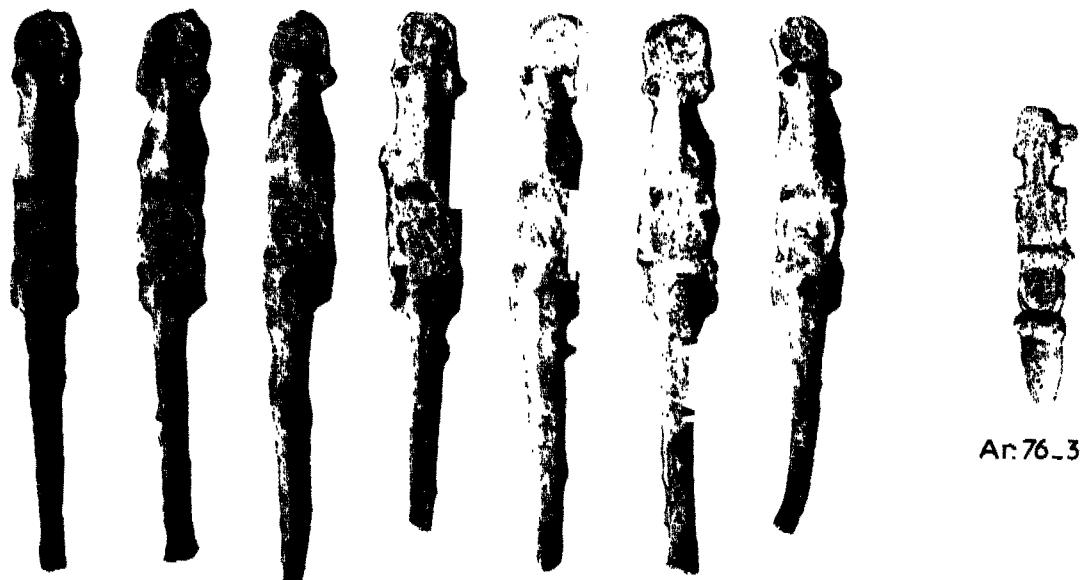
An. 76-47

An. 76-48



An. 76-49





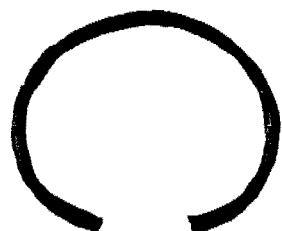
Ar. 76-34

Ar. 76-37

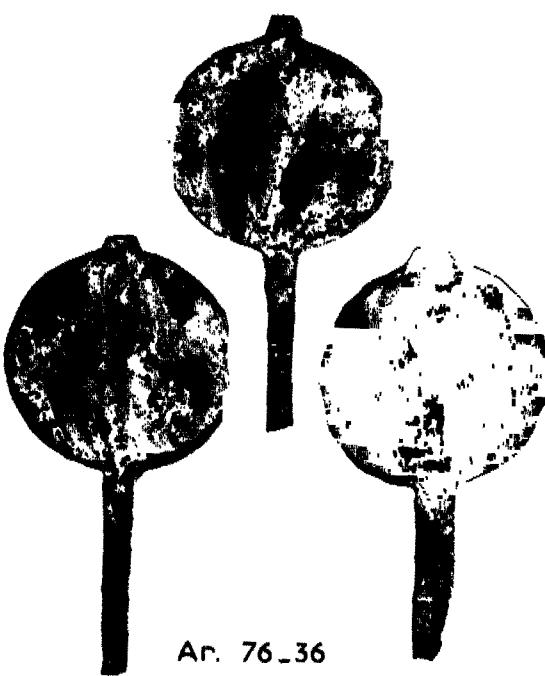


Ar. 76-38

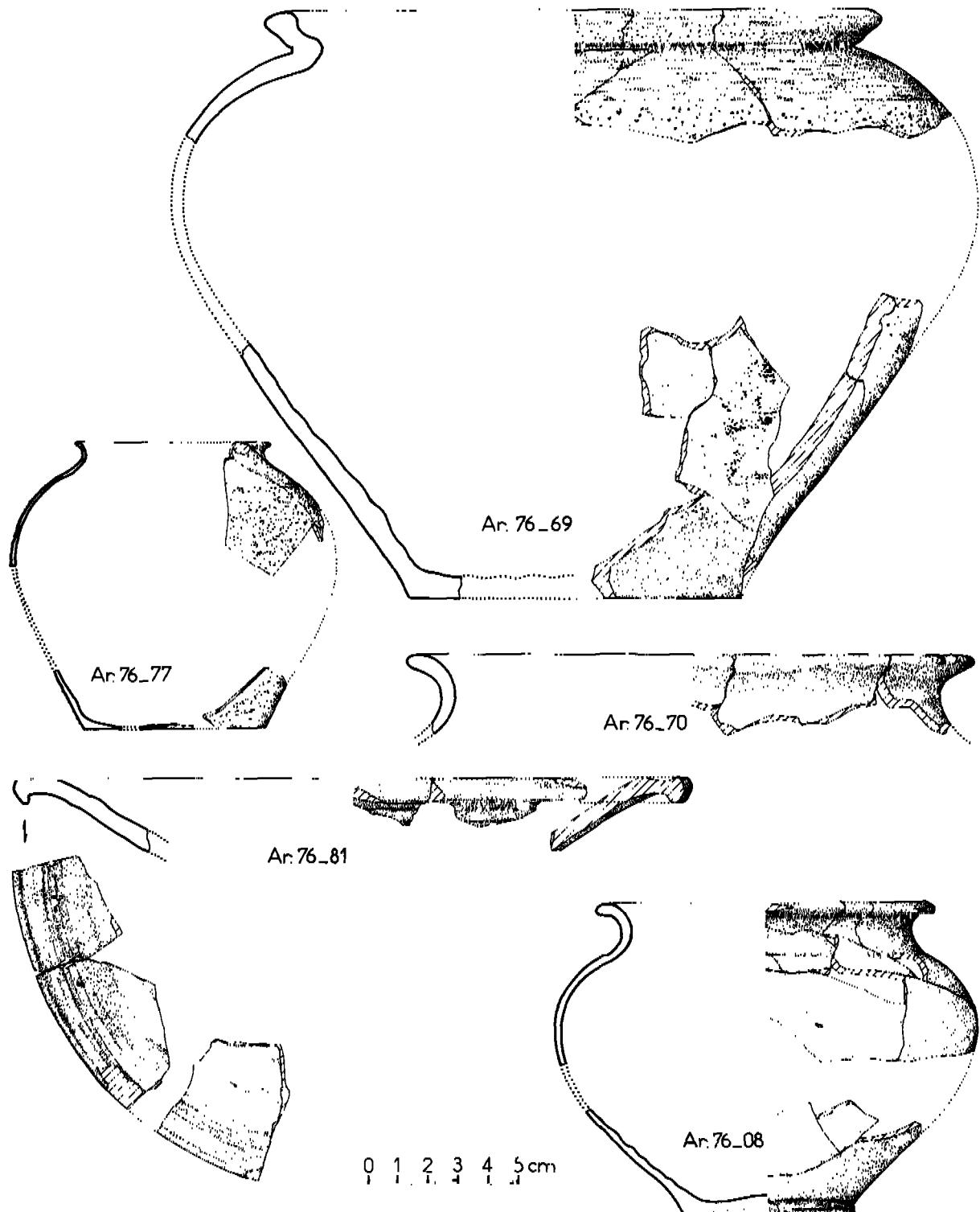
Ar. 76-35

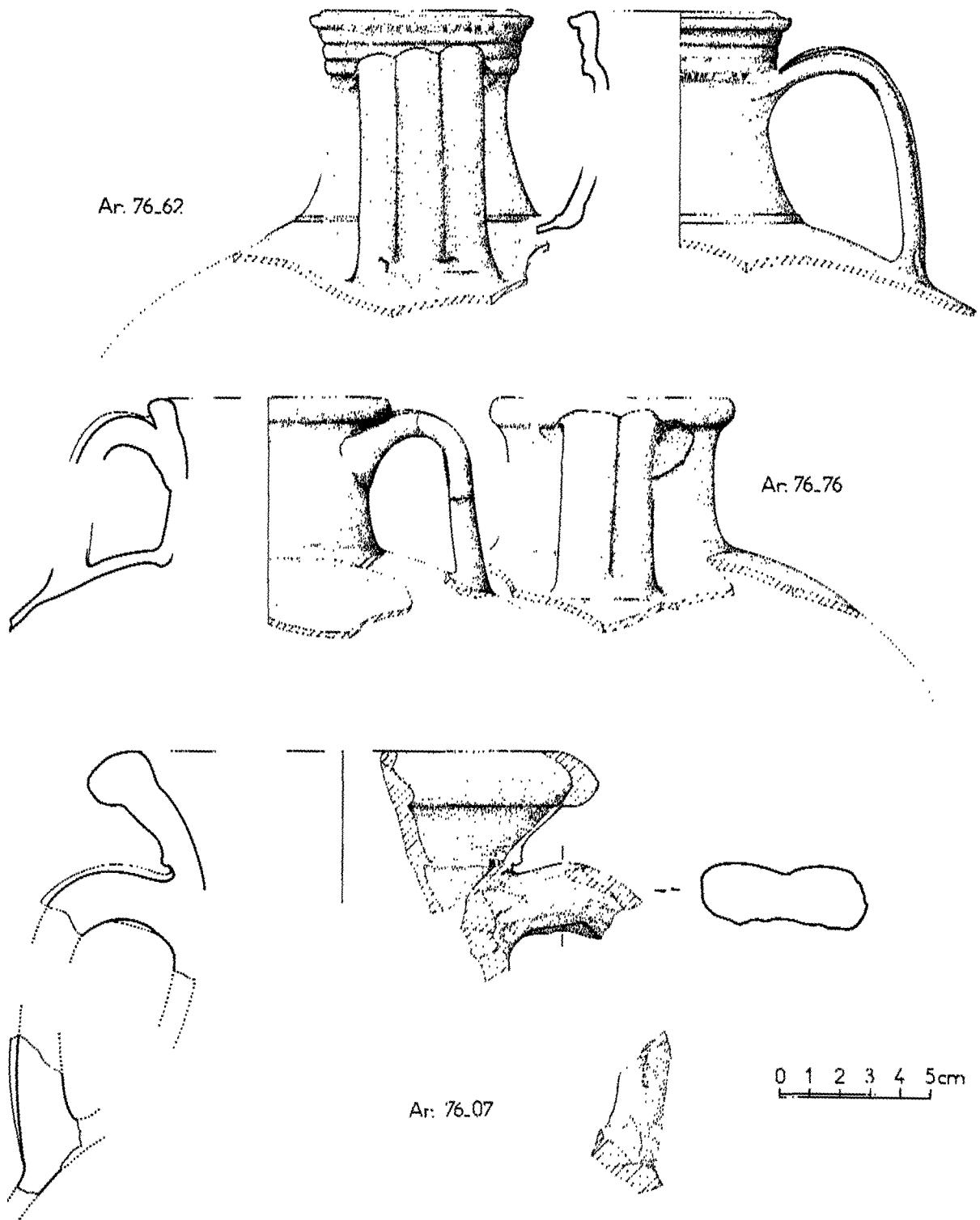


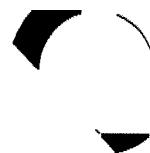
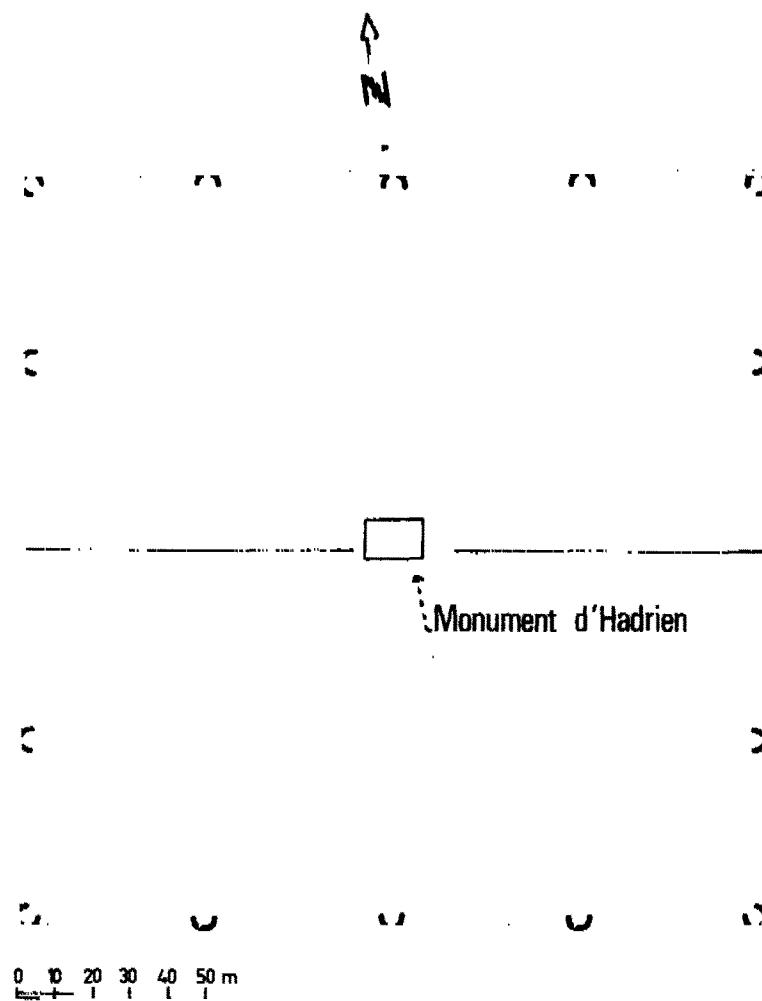
0 1 2 3 4 5 cm



Ar. 76-36







1 2 3 4m

Planche XLV Pseudo "Camp des Auxiliaires" de Lambèse
D'après B.C.T.H., 1901, p. 321.

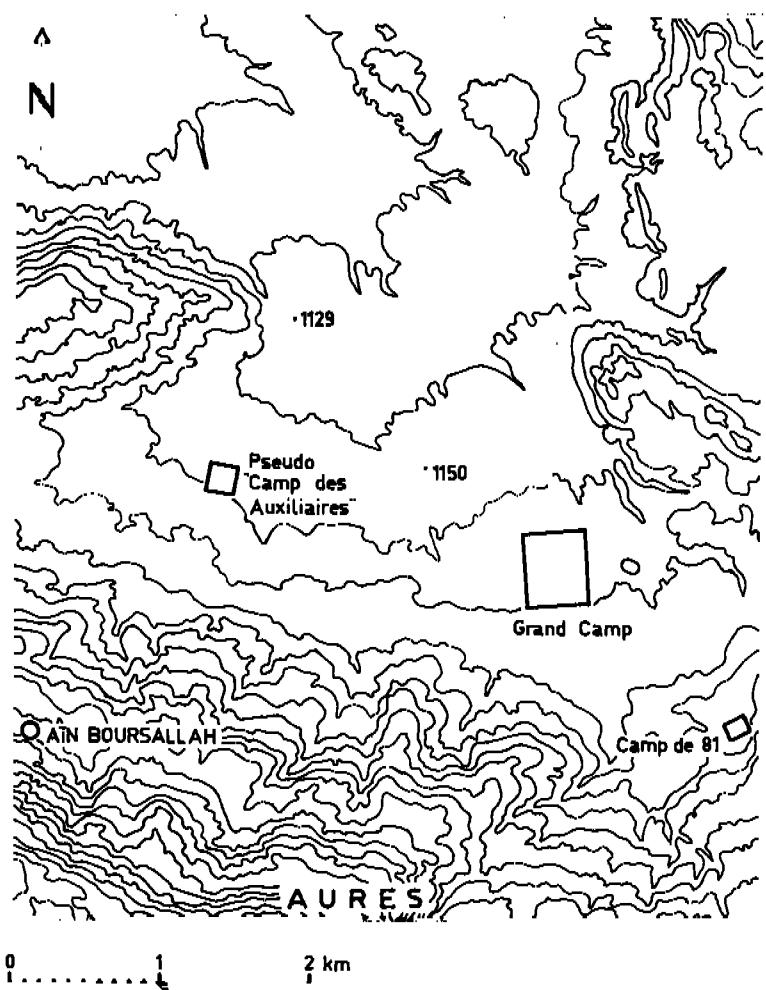


Planche XLVI Site de Lambèse.

GRAND CAMP (200 000 m²)

500

PSEUDO "CAMP DES
AUXILIAIRES" (40 000 m²)

200
CAMP DE 81
(17 760 m²)

120

148

200

400

Planche XLVII Superficies comparées.

